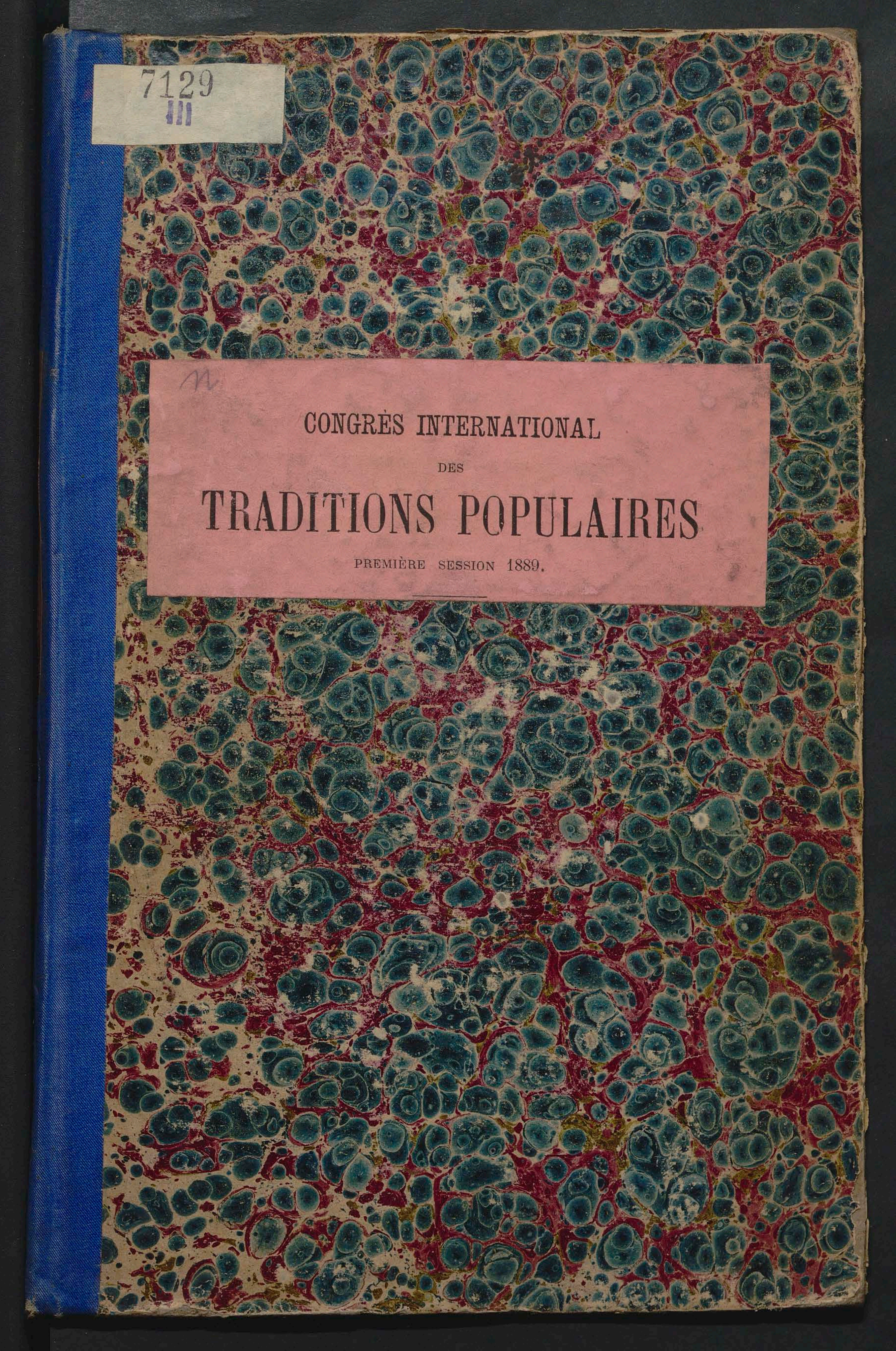
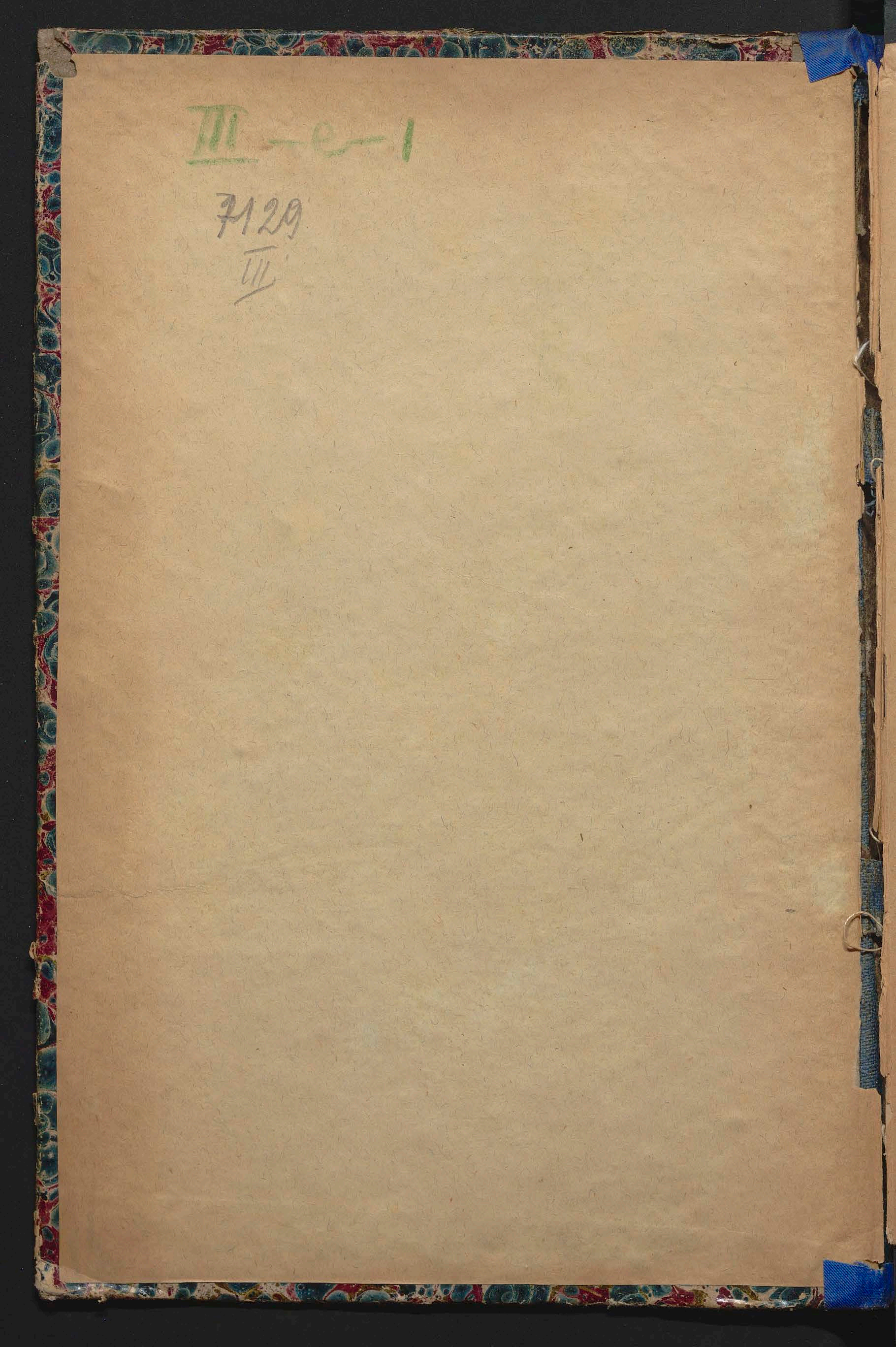


CONGRÈS INTERNATIONAL

DES

TRADITIONS POPULAIRES

PREMIÈRE SESSION 1889.


III-e-1
7129
III

2

KONGRES
Towarzystwa tradycyj ludowych w Paryżu 1889 roku.

(Kartka z pamiętnika w podróży).

Przed czterema laty zawiązało się w Paryżu t. zw. *Societé des traditions populaires* na wzór od dawna już istniejącego w Londynie *Folklore society*, bezsprzecznie stojącego na czele ludowych studyów. Towarzystwo paryskie, mając do walczenia z wielu i niemiłemi wcale przeszkodami, potrafiło jednak utrzymać się, dojść do liczby przeszło 200 członków i wśród nich policzyć około 10 członków Akademii francuskiej, około 20 profesorów i członków uniwersytetu obcych krajów, nielicząc pewnie setki miejscowych wyższych urzędników i wybitnych osobistości. Słowem Towarzystwo stanęło na bardzo poważnej stopie. Skoro więc dowiedziałem się, iż mają mieć wyłączną salę na Wystawie, a w końcu lipca mają odbyć międzynarodowy kongres, zgłosiłem się do nich z zapytaniem, czy chcieliby przyjąć moją tablicę, wyobrażającą historyę S u a s t i k i i marzyłem o tem, żeby się dostać do Paryża na ów pierwszy kongres Folklorystów, którzy mię przed rokiem przyjęli do swego grona. Bogu dzięki, jedno i drugie spełniło się bardzo pomyślnie, w połowie czerwca moja tablica zawisła na galeryi pałacu *des Arts libéraux*, a w miesiąc potem stanąłem na bruku paryskim po 6-letniej niebytności.

Takiego ruchu jeszcze nigdy nie widziałem. Już przeszłej wystawy był wielki ruch, czasami na jeden omnibus oczekiwało 100 i więcej osób, lecz żeby na statku miejsca nie było, tego mi się nigdy nie zdarzyło. Obecnie każdego dnia między godziną 1 a 3cią popołudniu na stacyach w środku miasta od *Hotel de Ville* do *Louvre* żandarmi muszą dzielić publiczność, oczekującą na statek,

na trzy grupy i po kolei puszczać na pontony. Raz czekałem więcej niż półgodziny i dopiero szóstym statkiem pojechałem, bo trzy statki przeszły tak pełne ludzi, że zaledwo na piędź ponad wodą i z widocznym wysiłkiem posuwały się zwolna.

Na dzień 29 lipca o wpół do trzeciej zapowiedzianem było pierwsze posiedzenie kongresu w sali pałacu Trocadero. Oczekiwano większego zebrania, jednakże pewne niesnaski, a nadto zbieg trzech bardzo ważnych kongresów w tymże samym tygodniu, spowodowały to, iż wielu z członków towarzystwa nie mogło należeć do kongresu. Pomimo to jednak kilkadziesiąt podpisów znalazło się na liście członków kongresu. Znaleźli się reprezentanci Anglii, Włoch, Ameryki, Hiszpanii, Finlandyi, Rosyi i jeden tylko Polak. Niemcy były reprezentowane przez Francuzów zamieszkałych w Berlinie. Po przemowie powitalnej prezesa p. Ploix, sekretarz towarzystwa p. Sebillot, wymienił po kolei wszystkich cudzoziemców, podając każdego narodowość i prace dotychczasowe. Muszę tu nadmienić, że pomimo dzisiejszej rosyjskiej mody w Paryżu nie spotkałem, nie powiem nacisku, ale nawet choćby uwagi, że możeby było lepiej, żebym się jakoś inaczej nazwał. Przeciwnie! p. Sebillot wypowiedział jawnie, że jestem Polakiem i że uważa mnie jako przedstawiciela Polski na kongresie. Po wybraniu prezydyum i zapowiedzeniu posiedzenia na jutro, udaliśmy się wszyscy *in gremio* na pierwsze piętro, gdzie wśród muzeum etnograficznego jedna wielka sala poświęcona jest folkloryzmowi Francyi. Urządzenie tej sali jest zasługą p. Andrews i p. Dr Nami. Zbiór ten założony przed rokiem liczą już dotąd 4.000 przedmiotów. W różnych częściach sali stoją całe grupy manekinów w strojach włościańskich przy najrozmaitszych zajęciach. Obok takich grup stoją gabloty lub stoły z rozmaitymi przedmiotami należącemi do użytku włościan tej okolicy.

Nie wyobrażałem sobie, iżby tyle było podobieństwa między życiem ludowem Francyi i Pol-

ski. Wszak nasze dożynki istnieją i tu, lecz tylko bardzo ucywilizowane. Nie z wieńcem na głowie idzie przodownica, jak u nas, lecz robi plecionkę kwadratową wielkości ćwiartki papieru z kłosów ostatniego snopa, niesie to w podarku właścicielowi pola i plecionka ta zostaje w domu do przyszłego żniwa. Wielkanocne pisanki wprawdzie znikły, lecz kraszanki znaczone krzyżem jeszcze istnieją. Tak samo jak u nas na Ukrainie narzeczona nosi olbrzymi wieniec ale ze złocistych kwiatów, nie jak nasza z polnych kwiatów i zielonej ruty. Górale noszą serdaki, lecz z sukna, naszycia na plecach mają takież same jak nasi Górale z okolic Suchy. Ciągle podpowiadałem lub komentowałem opowiadanie naszego przewodnika, Dra Nami. „Ej, panie doktorze! — zawołałem do niego żartami zbliżając się do czółna żłobionego w dębowym pniu — czy się godzi we francuskiem muzeum pokazywać nam czółno z Ukrainy“. — „Pan się uśmiechasz — ciągnąłem po chwili — ja pana przekonam, że tak jest. Wszak ja pierwszy raz w życiu to czółno widzę, a powiadam panu, że tam w połowie czółna są dwie dziury na przestrzał“. Ruszyliśmy ku czółnu i zamiast jednej pary dziur znaleźliśmy dwie pary, bo czółno było na dwóch wioślarzy. Śmiech ogólny zakończył tę scenę porównawczego folkloryzmu. Napytałem sobie roboty — muszę te wszystkie przedmioty z życia ludowego Polski pozostawić w rysunkach w tutejszem muzeum.

Po odbytej wizycie w Trocadero ruszyliśmy do pałacu *des arts libéraux*, gdzie się znajduje wystawa naszego towarzystwa. Kazano mi moją tablicę komentować. Zaskoczony niespodziewanie, dokonałem tego jak mogłem i żałowałem bardzo, iż nie miałem mego odczytu przy sobie, bo to była najwłaściwsza chwila na mój odczyt o tej właśnie tablicy. Na drugi dzień poczęły się właściwe posiedzenia kongresu, na których przewodniczyli wyłącznie cudzoziemcy. Pierwszego dnia przewodniczył Anglik p. Leland, na drugiem posiedzeniu zaszczyt ten spotkał mnie Polaka, na trzeciem prze-

wodniczył Dragomanow, na czwartem Prato, Włoch. — Trzeba zaznaczyć dwie strony działalności tego kongresu. Pierwsze to było obliczenie materyałów, jakie dotychczas posiadamy. — Tam były odczytane lub przedstawione prace: p. Sebillot, bibliografia folklorystyczna Francyi; p. Carnog, toż samo w Estonii; p. Krohn, w Finlandyi; p. Vasconcelos, w Portugalii; p. Werster, u Basków; p. Herman, u Węgrów; p. Karłowicz zapowiedział dać tę wiadomość o Polsce, lecz nie przybył do Paryża i nie przysłał swego opracowania, musiałem więc go zastąpić i choć pobieżną dałem notatkę o naszych studyach, poczynając od Chodakowskiego a kończąc Kolbergiem i wydawnictwem Akademii nauk w Krakowie. — Oczywiście nie obeszło się bez protestu ze strony p. Dragomanowa za to, iż do dziedziny polskiego Folkloryzmu policzyłem prace Nowosielskiego, Głogiera, Glińskiego, Wacława z Oleska, bo przecież Litwa i Ukraina nie jest polskim krajem.

Nadto były odczyty następujące: prezes p. Ploix rozpoczął odczytem o sposobie wykładu powieści ludowych; p. Cordier: Zwierzęta z ludzkiemi głowami w baśniach ludowych, z okazaniem 20tu bardzo ciekawych rysunków; Dragomanow: Buddaistyczne pochodzenie powieści ludowych o cesarzu Konstantynie i ślady ich u Słowian; Leland, Anglik, członek *Gypsy-society:* Wpływ Cyganów na tradycye ludowe w Europie; Fleury: Zabytki starego poganizmu w rosyjskiej ludowej poezyi; Blemont: Czem są ludowe tradycye dla społeczeństwa demokratycznego? Prato: Obrazy poetyczne w poezyi ludowej Włoch w porównaniu z poezyą Dantego i Petrarki; ostatecznie mój odczyt: Historya Suastiki, jako komentarz mojej tablicy i danie jej pod sąd kongresu. Obecnym był p. Cartallac, wielce zajmujący się tą sprawą, a żałowałem bardzo, iż nie było p. Mortilleta, który, jak mi mówiono, przez parę dni siedział nad moją tablicą.

Po odczycie poczęła się dość burzliwa dysku-

sya. Historya tego znaku ogromnie jest ważną dla ogólnej historyi religii, to też nie był bez wpływu na dyskusyę antireligijny kierunek nauki dzisiejszej. P. Dragomanow posunął się do twierdzenia, że te znaki są świadectwem phalicznego kultu w naszej rasie. Prosiłem o wskazanie dokumentów; okazało się, że twierdził to, czego nie wiedział; słowem, utrzymałem się przy swojem, lecz przykrym dla mnie jest ten zawód, że w tem, co mówiono, nie znalazłem nowej wskazówki dla mej pracy. Radzono mi pojechać do pp. Mortilleta i Bertranda w St. Germain, co też prawdopodobnie zrobię.

Drugą stroną działalności kongresu było obmyślenie trybu postępowania na przyszłość, a mianowicie pod trzema względami: 1) co do zabytków religijnych; 2) co do zabytków historycznych i powieściowych; 3) co do muzeów. Były wybrane odrębne komisye do deliberowania nad temi punktami. Względnie pierwszego punktu członkowie komisyi wyjawili zdanie, iż na odpowiedź potrzebują dłuższego namysłu i że zdanie swoje wypowiedzą w Pamiętniku kongresu, który zapewne wyjdzie z druku. — Druga komisya poleciła członkom kongresu, by starali się wpłynąć na układanie wykazów alfabetycznych osób, nazw, miejsc i cech charakterystycznych powieści, podań i zabobonów wszystkich krajów. To oczywiście ułatwi niezmiernie wszelkie poszukiwania, a szczególnie porównawcze studya w dziedzinie folkloryzmu. — Trzecia komisya poleciła członkom kongresu dążenie do zreformowania istniejących już muzeów etnograficznych, a to starając się wprowadzić, o ile można, charakter folklorystyczny, by wszędzie powstawały takie muzea, jakie już są w Stockholmie, Kopenhadze, Moskwie i obecnie jedna sala w Trocadero.

Michał Żmigrodzki.

(Dokończenie nastąpi).



CZAS z Niedzieli 11 Sierpnia 1889.

KONGRES
Towarzystwa tradycyj ludowych
w Paryżu 1889 roku.

(Kartka z pamiętnika w podróży).

(Dokończenie).

Na trzeci dzień kongresu wszyscy cudzoziemcy i główniejsi członkowie Towarzystwa miejscowi byli zaproszeni na obiad do księcia Rolanda Bonaparte'go. Po śmierci żony, zmarłej w młodym wieku, książę podróżował bardzo dużo, to też w jego salonie obok kilku pamiątek rodzinnych, obok kilku dzieł sztuki, przeważa element etnograficzny. Na stolikach leżą albumy z fotografiami czarnych ludów, na ścianach pierwszego salonu wiszą ich narzędzia i zbroje, a przy wejściu z przedpokoju pod zielonemi wachlarzami palm prawdziwych, stoją dwa manekiny naturalnej wielkości czarnych, nagich Australczyków. Brzydkie to, w nocy przestraszyć może, ale nadzwyczaj oryginalne i w harmonii z całym tym pierwszym salonem. — Gospodarz, znany tu ze swej gościnności, sprowadził z wystawy muzykę rumuńską w ich strojach narodowych z białego sukna, okrytych obficie haftami, a i instrument jeden był również narodowy. Są to flety, połączone razem, jak to widzimy na wazach greckich w użyciu Faunów. — Muzyka Rumunów, to połączenie elementu ruskiego z odcieniem trelów włoskich, a wszystko razem przejęte głównym charakterem węgierskiego czardasza. Oczywiście były i inne ustępy odegrane, tak na przykład weszliśmy do sali jadalnej przy dźwięku poloneza Ogińskiego, a w czasie obiadu ów flecista naśladował cały szereg skrzydlatych śpiewaków, lecz tak znakomicie, że wszyscy zasłuchawszy się, przestali jeść w tym czasie. Jedzenie i picie było znakomite, a *menu* było zro-

bione na rycinach, wyobrażających rozmaite sceny z czasów przedhistorycznych. Serdeczna gościnność gospodarza, to była najmilsza przyprawa tej uczty, prawdziwie folklorystycznej. — Około północy dopiero rozeszli się goście.

Na drugi dzień mieliśmy znowu prawdziwą duchową ucztę. W ogromnej sali gmachu *de la société savante* urządzonym był koncert ludowych pieśni z całego świata. Dwadzieścia kilka pieśni francuskich i kilkanaście pieśni finlandzkich, greckich, duńskich, szwedzkich, rosyjskich, hiszpańskich, włoskich i.... ani jednej polskiej stanowiły program, wykonany znakomicie pod przewodnictwem p. Thieriot, któremu także przeważnie trzeba zawdzięczyć urządzenie tej uczty muzykalnej. Nie myślałem, iżby tyle powinowactwa było między muzyką ludową naszą i francuską. Szczególnie pieśni bretońskie są niezrównanej piękności, tęskne, jak nasze ukraińskie.

W piątek 2 sierpnia Francuzi żegnali cudzoziemców obiadem, danym w *Palais Royal.* Około 40 osób zasiadło do stołu. Prezes i książę Roland siedzieli w środku stołu naprzeciwko siebie, przy księciu siedział Rosyanin, przy prezesie Polak. Przy końcu obiadu prezes wzniósł zdrowie obecnych cudzoziemców w ręce Anglika p. Geland, najstarszego z nas. W czasie mowy prezesa posyłam do Anglika kartkę, by w imieniu nas wszystkich podziękował. Daremnie! Anglik podziękował tylko od swojej narodowości. Wypadało więc, by każda narodowość dziękowała zosobna. Mrugam na jednego, na drugiego — nie rozumieją. O! — myślę sobie — tak być nie może! — „Co panu jest? — pyta mnie prezes — pan czegoś niespokojny?“ — „Proszę mi pozwolić wznieść toast.“ „Ale i owszem, prosimy.“ — Powstałem więc i tak przemówiłem: „Do was się zwracam pp. cudzoziemcy i wierzę, że nie sprzeciwicie się temu, gdy w waszem imieniu podziękuję Francuzom za tę serdeczną gościnność, z jaką nas tu przyjęli. Każdy z nas wróci do swojej ojczyzny i opowie swym rodakom, jak gościnnymi są Francuzi.

W imieniu waszem dziękuję im, wznosząc toast: Niech żyje Francya w dawnych granicach!" — „Niech żyje! niech żyje!" — odezwały się huczne głosy. Sąsiedzi uderzali ze mną kieliszkiem, a cudzoziemcy wołali hucznie: „Dziękujemy panu! dziękujemy!..." Zadzwoniłem znowu w kieliszek: „A teraz pozwólcie mi panowie jeszcze parę słów powiedzieć od siebie i od mojej ojczyzny. Wymazani z polityki europejskiej my kierujemy nasze sympatye wedle logiki i sprawiedliwości. Serce nasze dla Francyi nie zmieniło się. Każda klęska, każda pomyślność Francyi odzywały się, odzywają się i odezwią się zawsze jako radość lub smutek w mojej ojczyznie. Życzymy wam Francuzi, by Bóg wam dał siłę znowu postawić Francyę na tem stanowisku, jakie jej należy. Niech żyje Francya na czele ludzkości!" Entuzyazm jeszcze większy i jeszcze większa serdeczność. P. Dragomanow wniósł toast folklorystycznych studyów i kosmopolitycznego kierunku tej sprawy. Było i brawo, lecz było i wielkie kiwanie głowami. Powstaliśmy od obiadu, podano kawę i cygara, a gdy opróżniono główną salę, wsunięto fortepian i poczęły się śpiewy i deklamacye. Włoch odśpiewał swoją kantatę; poprosiłem o głos, po kilku słowach charakterystyki Ukrainy i jej stepów, zaśpiewałem z głębi serca: „Hej na hori taj żeńci żnut, a w dołyni kozaki idut". Amerykanin aż podskoczył z krzesła: „Panie! ja nic podobnego nie słyszałem". Kazano mi jeszcze co zaśpiewać, więc śpiewałem narodową pieśń Czechów „Bywali Czechowie, sławni junacy". Nastrój serdeczny rósł z każdą chwilą, wesołość była na każdej twarzy, śpiewy i deklamacye płynęły bez przerwy a najciekawszą była pieśń cyganów hiszpańskich, którą odśpiewał p. Geland, bardzo sympatyczny z długą siwą brodą Anglik. Długą połowę każdej strofy śpiewało całe towarzystwo, a naśladując kastanietę, przyklaskiwało palcami. Późno w noc rozeszliśmy się z tej uczty. Nazajutrz było już ostatnie posiedzenie kongresu. Uchwalono za dwa lub trzy lata zjechać się znowu na kon-

gres w Londynie. Zgromadzenie rozeszło się, serdecznie ściskając sobie ręce i powtarzając: „do widzenia za dwa lata w Londynie!

A teraz niech mi wolno będzie zakończyć to opowiadanie kilku uwagami jeszcze względnie tej opinii, którą tylekroć słyszałem wypowiadaną w kraju, że na wystawie dzisiejszej przeważa zabawa nad nauką. Rzeczywiście! kto przez wystawę dzisiejszą przebieży tylko, ten nazwie ją jarmarkiem odpustowym, na którym nie wiadomo czego więcej: czy muzyki, czy krzyków rozdzierających uszy? czy pyłu, czy wonnych lub cuchnących wyziewów? czy rzeczy na seryo, czy mamienia się nawzajem szychem i perłami ze szkła? — ostatecznie czego więcej, ludzi poważnych, czy spektatorów? Krótkie porównanie z wystawą 1878 dopomoże do zrobienia sobie sądu. Głównym charakterem obecnej wystawy to jest kierunek historyczny jej urządzenia. — Wystawa sztuki francuskiej dzieli się na dwa działy: jeden obejmujący 10 ostatnich lat, drugi obejmujący 100 ostatnich lat, pole dla studyum naukowego ogromne. Tego na przeszłej wystawie nie było. Czemu i inne narody nie przedstawiły tak samo swoich stu lat — mielibyśmy historyę sztuki XIX w. w całej Europie. Na przeszłej wystawie były trzy sale poświęcone antropologii, dziś niemal połowa pałacu *des Arts liberaux* jest tem zajęta, a wszystko o ile można urządzone systemem chronologicznym t. j. historya pracy ludzkiej, jak oni sami dali temu nazwę. W olbrzymiej sali maszyn spotkacie niejednę maszynę, przedstawioną w tylu a w tylu okazach, od chwili jej wynalezienia aż do dnia dzisiejszego. W Trocadero na dole mieliśmy przeszłej wystawy i mamy dziś wystawę archeologiczną, lecz nie mieliśmy porównawczego muzeum rzeźby we Francyi, poczynając od X do XIX wieku. Przeszłej wystawy nie mieliśmy ani muzeum etnograficznego w Trocadero, ani też owej znakomitej wystawy etnograficznej żywej, jaką mamy obecnie na placu Inwalidów. A nadto proszę nie zapomnieć, iż w ciągu tej wystawy

ma się odbyć 60 przeszło międzynarodowych kongresów. Nie znam działu nauki, nie znam stosunków społecznych, na omówienie których nie byłoby kongresu. Taki ich nacisk, że jedne drugim szkodzą. W tym tygodniu, gdy się odbywał nasz, skończył się kongres *de l'assistance publique*, a zaczął się g e o g r a f i c z n y.

Cóż dziwnego, że nasz kongres był o połowę mniej liczny, niż się spodziewano. Prócz tego, że te narady obecnie były międzynarodowe, lecz co ważniejsze, iż ta wymiana myśli ma trwać dalej na piśmie. Dużo roczników naukowych paryskich przyjęło charakter międzynarodowy, zamawiając sobie u przedstawicieli obcych narodowości stałe peryodyczne sprawozdania z dotyczących czynności naukowych w ich ojczystych krajach.

Przy takiej pracy naukowej tegorocznej wystawy w Paryżu może kto wziąć za złe, że i o zabawie więcej pomyślano, niż przedtem, że więcej muzyki, więcej ogni sztucznych, więcej owej tandety jarmarcznej — dlaczego nie?! To daje dochód. Kto chce się uczyć, ma tu naukę za bardzo drobną cenę, a kto przyjechał bawić się, niech płaci więcej — to sprawiedliwe. Czy może nam kto mieć za złe, że trzy razy zabawiliśmy się do północy, za to pięć razy siedzieliśmy po kilka godzin śród afrykańskich upałów, czytając rzeczy wprawdzie ważne, lecz niezawsze zabawne.

Dla Polaka to tylko smutne, że jego imienia nawet tu nie spotkasz.

Każdy najdrobniejszy nawet naród wziął udział jeżeli nie w wystawie, to w reprezentacyi na kongresach; na uroczystościach rozmaitych o każdym narodzie jest mowa. O Polakach nikt słowa nie przemówi, nie dlatego, żeby ich Francuzi usuwali, lecz dlatego, że oni sami się usunęli. Nawet na taką uroczystość, jak inauguracya nowego gmachu Sorbony, nie było nikogo, coby przyszedł, a byli nawet Niemcy studenci w kolorowych czapkach. Nie jest to dobrze z naszej strony.

MICHAŁ ŻMIGRODZKI.

CZAS z Wtorku 13 Sierpnia 1889.

Le congrès des traditions populaires

Au moment même où M. Anatole France vous parlait avec tant de grâce des chansons populaires, un congrès des traditions populaires se réunissait à Paris et durait toute une semaine. La première séance a eu lieu au Trocadéro, les cinq autres à la mairie du 6e arrondissement.

La science des traditions populaires est chez nous de formation assez récente. Longtemps nous nous sommes imaginé que notre France était privée de ce trésor de contes, de légendes, d'inspirations idéales qui est au fond de toute la poésie étrangère. Volontairement nous fermions les yeux à l'évidence. Il semblait que vraiment l'alouette franche n'eût jamais chanté.

Pourtant, lorsque, à la suite de George Sand, de Gérard de Nerval, de Champfleury, de rares curieux, plus confiants dans le génie de notre race, commencèrent à se mettre en quête, dès les premiers jours la cueillette fut abondante.

En 1852, l'autorité daigna s'en mêler. Un décret rendu sur la proposition du ministre Fortoul ordonna la publication des chants populaires de la France. D'excellentes instructions, rédigées par J.-J. Ampère, furent envoyées d'office aux instituteurs, et les documents affluèrent au ministère, qui naturellement n'en sut rien tirer. Mais le branle était donné. De nombreuses publications, dues à l'initiative privée, se succédèrent sans interruption. Tout le monde connaît les beaux travaux de M. Gaston Paris. Il n'est que juste de citer à la suite ceux de MM. Ploix, Girard de Rialle, Léger, Loys Brueyre, Paul Sébillot, Blade, Quellien, Carnoy, Cosquin, J. Bujeaud, Max Buchon, Guillon, Smith, etc.

Parmi les collecteurs de documents, une place à part est due à M. Eugène Rolland, qui, pour cette érudition spéciale, n'a pas son pareil en France. La faune et la flore populaires françaises, cinq gros volumes de chansons, vingt monographies originales, n'ont pas épuisé son zèle.

En même temps, des publications spéciales se fondaient : la *Mélusine*, la *Romania*, la *Revue des langues romanes*, la *Revue des traditions populaires*, la *Tradition*, la *Revue des patois*, etc.

A la Société de *Ma mère l'Oye* venait s'ajouter celle de la *Tradition*, moins déterminément documentaire, plus préoccupée de questions d'art et de littérature. Des dîners particuliers s'établissaient, où les traditionnistes du monde entier venaient échanger leurs idées, comparer leurs souvenirs, faire assaut de bons contes et de chansons.

La science de la tradition avait désormais sa place au soleil.

Si jeune, elle a marché à pas de géant. Que de chemin elle a déjà fait ! Mais aussi son domaine est

infini. Elle touche à l'ethnographie, à la linguistique, à la science des religions, à l'anthropologie, comme à la métrique et à l'esthétique. Elle passe allègrement des problèmes les plus ardus de la symbolique à l'étude d'une image populaire, à la notation d'un refrain de nourrice; d'une dissertation sur la nature des dieux à l'interprétation des plus humbles devinettes villageoises. Elle s'amuse d'un rien. La moindre superstition l'intéresse. Aucune fleurette ne la laisse indifférente, pourvu qu'elle ait son parfum.

Comme on pense, la poésie populaire est une des principales branches de cet arbre immense et singulièrement touffu. Cette poésie, on commence à la connaître. Les artistes tout d'abord en ont raffolé. Il n'est pas de bonne fête dans un atelier parisien sans une chanson populaire. Et, de fait, ces fraîches et simples aspirations, en ces temps de dépravations intellectuelles, ont un charme auquel nul autre ne saurait se comparer. Elles nous rendent les vertus disparues, la grâce éternelle, la naïveté sans mélange, la divine sincérité. Fille de l'intuition, la poésie populaire n'aspire pas à la perfection de l'art des civilisés. Elle est boiteuse, elle est incomplète. Mais comme on l'aime! et qu'elle est charmante! En beaucoup de pays elle fait bon ménage avec sa grande sœur. Les plus grands poètes de l'étranger, Shelley, Tennyson, Gœthe, Heine, Lenau, Lermontoff, Nekrassof, etc., lui ont dû leurs meilleures, leurs plus exquises imaginations. En France, nous sommes déjà quelques-uns à comprendre le parti qu'on en peut tirer. Vieux et blasés que nous sommes, nous avons le respect de cette âme enfantine. Nous savons qu'en elle seule est le salut, et nous attendons la renaissance.

Après, viennent les contes. Ils sont innombrables. Parfois ils se confondent avec la légende et d'un coup d'aile nous transportent au monde enchanté de la féerie. Plus souvent ils nous traînent en pleine réalité, dans les fermes de campagne, sous l'auvent des cabarets, en compagnie de maris trompés et de curés bons vivants. Tous ont leur mérite et leur saveur propre. Quelques-uns remontent à l'enfance du monde. Il était de mode, autrefois, de leur attribuer une origine mythique. Sans contester que ces idées aient quelque chose d'ingénieux et de séduisant, il est permis de trouver qu'on a un peu abusé du mythe solaire. Eh quoi! toujours l'Aurore, et la Nuit, et le Crépuscule! Pourquoi tenir si peu de compte de la faculté inventive de l'homme primitif?

Voyez le barbare, le sauvage; voyez surtout l'enfant et le paysan, qui longtemps n'a été qu'un grand enfant. L'imagination est leur faculté par excellence. Mais cette imagination, il faut le dire, est assez restreinte et ne s'envole guère au delà du cercle magique. Si des traditions identiques se retrouvent partout, n'est-ce pas simplement que l'humanité, n'en déplaise à nos prétentions de civilisés, est partout la même? Les mêmes fantaisies légères ont tout naturellement dû hanter l'esprit de l'homme à

son éveil, et ainsi s'est trouvé constitué ce trésor commun d'inventions et de légendes où nous puisons toujours à pleines mains.

Après les chansons et les contes il faudrait, pour être complet, parler des mille superstitions qui fleurissent encore dans nos campagnes de l'ethnographie traditionnelle, de la médecine et de l'astronomie populaires, etc., etc. Mais ceci dépasserait, et de beaucoup, les limites d'un simple article. C'en est assez d'ailleurs pour faire comprendre et l'intérêt particulier qu'excitent ces recherches et le désir tout naturel qu'ont dû éprouver les traditionnistes français de réunir en congrès ceux de leurs confrères étrangers qu'anime la même passion ; car le *folk-lore* (c'est le nom qu'ils donnent volontiers à l'ensemble de leurs études : le mot est anglais et peut se traduire par « sciences des choses populaires ») devient vite une passion, et des plus exclusives.

La Société de *Ma mère l'Oye* avait d'ailleurs installé au Champ de Mars, non loin de la section d'ethnographie du palais des Arts libéraux, une exposition un peu rudimentaire encore et où il serait aisé de signaler des lacunes, mais qui, telle quelle, mérite assurément une visite. Cette société et celle de la Tradition ont fourni les membres du comité d'organisation préparatoire qui, avec l'adjonction d'un certain nombre de membres étrangers, est devenue le bureau du congrès.

Dès lors, les séances se sont succédé avec un entrain des plus remarquables. Les communications ont été nombreuses. Je citerai parmi les plus intéressantes celles de M. Charles Ploix sur l'interprétation des contes mythiques, celles de M. Henry Carnoy sur le recueil des traditions esthoniennes de M. Hurt, de M. Certeux, sur les musées de traditions populaires, de M. Charles Leland sur les rapports des Tziganes de l'Europe avec la tradition, de M. Stanislas Prato, sur quelques images poétiques des chants populaires rapprochés de la littérature artistique, de M. Zmigrodzki, sur le folklore de la Pologne et l'histoire des Suastika, de M. de Varigny, sur les mythes bibliques dans les traditions populaires d'Hawaï, de M. Karl Kroubs sur le folk-lore finlandais, etc.

M. Jean Fleury a retracé en termes charmants les superstitions de cette mystérieuse Russie, toujours si païenne malgré son attachement à l'orthodoxie. Il nous a conté ces délicieuses fêtes du printemps où revivent encore, sous des noms locaux, Eros et Aphrodite, où garçons et jeunes filles s'enlacent en des rondes d'un charme enfantin. Le Russe ne sait pas, comme le Français, plaisanter avec la douleur. Ses chants sont tristes, mélancoliques, parfois désolés. M. Fleury a su nous en faire goûter la saveur exquise.

Le rôle de la Tradition dans les sociétés démocratiques, tel est le thème qu'a traité M. Emile Blémont dans une très chaleureuse allocution qui a été un des grands succès du congrès.

M. Dragomanor nous a démontré l'origine bouddhique du célèbre dit de l'empereur Constant et en a recherché les traces dans le folk-lore slave. Le roman versifié français qui porte ce nom, comme toutes les histoires analogues si répandues en Europe, ne sont qu'un écho des légendes relatives à Tchandragoupta qu'on a ensuite reportées sur la personne de Constantin le Grand ; mais ce sont les Slaves qui sont restés les plus fidèles à l'esprit de la tradition primitive.

M. Achille Millien a dit un conte populaire très saisissant et qui se rencontre fort rarement en France : la *Mangeuse de morts*. M. Millien prépare un recueil de contes et de chansons du Nivernais, qui sera un véritable monument. On sait qu'il est lui-même un poète des plus distingués.

M. Henri Cordier, enfin, a très spirituellement établi la véritable identité de ces monstres à face humaine dont parlent tous les voyageurs et les compilateurs du seizième siècle, et qui ne seraient autres, semble-t-il, que ces grands macaques choyés, comme on sait, par les moines bouddhistes du Thibet, de l'Inde, de la Chine et du Japon.

Après l'adoption d'un vœu de M. Certeux, relatif à l'établissement de musées folk-loriques dans nos principales villes de France, d'un autre vœu de M. Cordier, approuvant avec quelques simplifications le système de la Folk-lore Society sur la tabulation des contes, le congrès s'est clos sur une excellente et familière allocution de son président M. Ploix.

Entre temps, un concert de mélodies populaires françaises et étrangères, sous la direction de M. Julien Tiersot, avait réuni les congressistes au cercle Saint-Simon. Le lendemain, un banquet collectif avait lieu chez Corazza, au Palais-Royal.

Ces cordiales réunions auront démontré l'intérêt profond, la valeur de ces recherches, infiniment moins puériles qu'il ne semble au premier abord.

On sait maintenant quels efforts elles demandent, combien elles sont longues et pénibles. Sachons donc un gré infini aux savants modestes qui les exécutent, Dieu sait au prix de quelles difficultés. Leur conscience est merveilleuse, leur zèle admirable, leur œuvre excellente. Tout au plus pourrait-on leur reprocher parfois de manquer de synthèse, ou encore, au rebours, d'être trop savants, pas assez naïfs, et de mêler à leurs études des préoccupations systématiques qui en altèrent le charme originel.

Il y faudrait souvent apporter une âme plus fraîche, plus jeune, plus près elle-même de la pure nature. Pour tout dire, un grain de poésie ne gâterait rien.

La petite fleur bleue du temps jadis est chose délicate. Elle se dérobe sous la mousse au doigt des profanes. De grâce, n'y touchons jamais que d'une main légère!

GABRIEL VICAIRE.

LE TEMPS PARIS

DIMANCHE 25 AOUT 1889.

Traditions Populaires

Le congrès qui achève ses travaux actuellement n'aura manqué ni de matière, ni d'à-propos. L'on doit savoir gré aux chercheurs érudits qui, profitant du rassemblement momentané des représentants de tant de peuples divers, ont su se tracer un vaste cadre et se sont efforcés de le remplir.

L'historien n'est pas le seul intéressé à la reconstitution des multiples légendes qui, sous toutes les latitudes, mettent à côté de la littérature courante, la vieille littérature orale, l'ancêtre. Le philosophe a sa haute part dans la comparaison des origines, dans l'identification de mythes caractéristiques des régions géographiquement les plus éloignées, dans les preuves de survivance des religions les plus authentiquement abolies, dans la persistante vitalité des antiques croyances auxquelles les dogmes modernes n'ont succédé que par une sorte de greffe intellectuelle, où le rameau neuf s'épanouit dans l'entrelacement des pousses vivaces du sauvageon.

L'artiste, non plus, ne saurait se désintéresser des influences réciproques exercées, tour à tour ou simultanément, par la poésie, la musique, l'architecture, par toutes les manifestations, en un mot, d'un symbolisme plus ou moins naïf, plus ou moins raffiné, mais que l'homme, dès ses premiers balbutiements, n'a cessé de traduire sous toutes les formes et dont les phases apparaissent comme le déroulement d'un panorama continu.

Historien, philosophe, artiste, ou simple citoyen membre de l'académie du gros public, l'on éprouve un vague sentiment de satisfaction à constater l'espèce de solidarité qui, sous tous les climats et tous les idiomes, relie les commencements. Qu'il s'agisse d'héroïques épopées, de contes attendrissants ou de brocards internationaux, les touristes lettrés qui en recueillent l'écho au cours de leurs périgrinations, apprécient sans hésitation l'air de parenté de récits ouïs en

des lieux souvent fort distants les uns des autres. Telle légende bretonne devient, le Rhin passé, légende germaine, et c'est la même qu'ailleurs on étiquètera légende scandinave. Par quoi semble démontré que l'imagination, en ses tentatives initiales, n'a su se mouvoir qu'autour d'un nombre restreint de formules. Quelques-unes affectent un caractère de permanence curieux à vérifier.

~~~

De tout temps, par exemple, les humains se sont volontiers moqués les uns des autres. L'us, à vrai dire, ne paraît guère en voie de disparaître. Et la plaisanterie, innocente ou caustique, adoucie ou mordante, ne s'exerce pas seulement d'individu à individu; elle s'échange de bourg à bourg, de province à province, de pays à pays.

Jadis, les Grecs raillaient la simplicité des habitants d'Abdère et faisaient des gorges chaudes des bons Béotiens. On n'en a jamais su bien au juste la raison. On ne sait guère davantage les motifs pour lesquels certaines provinces françaises adoptent pour cibles les « moutardiers » de Saint-Maixent, sous le prétexte lointain des deux pots de moutarde annuellement versés au pape, économique denier de Saint-Pierre, dont l'envoi cessa le jour où saint Pierre, besogneux, oublia de réexpédier les pots, qui étaient d'argent.

On ne sait pas plus pourquoi, du Languedoc au Roussillon, l'on cite, si volontiers les « pêcheurs de lune » de Montastruc, lesquels, ne craint-on pas d'affirmer, prétendaient attirer à eux, à l'aide d'un filet, l'astre nocturne se reflétant dans le Gers; et, un nuage passant tandis qu'un âne se désaltérait, éventrèrent l'âne, qui avait bu la lune.

Le Languedoc et le Roussillon en citent bien d'autres, à la vérité. Mais, si nous avons Montastruc, les Anglais ont Gotham, les Prussiens ont Domnau, et l'on peut tenir pour assuré que les Russes, les Turcs, les Persans, les Chinois et tous les autres ont leur souffre-quolibet, prêt à endosser toutes les sottises classiques et les séculaires facéties dont s'égaye le populaire
~~~

10

L'on peut être assuré que partout aussi se retrouvera l'équivalent de ces locutions pseudo-géographiques, nées de l'assonnance ou de l'équivoque, et où les similitudes de l'esprit s'affirment sous les apparences misérables du calembour par à peu près.

Evidemment, il est d'un argot tout primitif de dire : aller à Angoulême, pour « avaler » ou : aller à Versailles, pour « verser » ; c'est en vertu de la même linguistique enfantine que l'on envoie « à Argenton », les gens dont la bourse est vide, à « Crevant » ceux dont on souhaite de se débarrasser, à « Cachan », les malfaiteurs en crainte d'être découverts. Dans le nord, un « carrosse de Béthune » désigne parfois une voiture à un seul cheval. Calembour médiocre. Calembour encore, en dépit du mauvais renom de la foi gasconne, que cette locution du midi : promettre sur le *Tarn*. On sait que l'*n* final ne se prononce point.

De même, dans le malsonnant proverbe : « Angevin, sac à vin », l'on aime à supposer que la rime l'a emporté sur la raison. Le dicton irrévérencieux : « Femme de Troye, femme de proye », est en réalité un hommage à des ménagères économes ; la richesse de la rime l'a transformé en invective... Mais c'est là le petit côté et comme la menue monnaie anecdotique de la tradition.

Sans rien perdre en pittoresque, autrement instructive est la classification des superstitions de lieu ou de race, le tableau des croyances hétéroclites parmi

CONGRÈS INTERNATIONAL

Des Traditions Populaires

Le si intéressant congrès international des traditions populaires est une innovation de l'Exposition présente, innovation très heureuse et qui aura, nous n'en doutons pas, de fécondes conséquences.

Il a tenu sa séance d'inauguration au palais du Trocadéro.

Au bureau provisoire siégeaient MM. Charles Ploix, président de la Société des traditions populaires, et M. Paul Sebillot, chef du cabinet des travaux publics, secrétaire général de la même Société.

M. Charles Ploix a ouvert la séance par un excellent discours qui a été fort applaudi. Il a commencé par insister sur le mouvement d'étude général qui a augmenté incessamment, et auquel on doit, cette année, des congrès beaucoup plus nombreux qu'en 1878. Il a rappelé combien ont été fécondes en tous progrès les cent années qui se sont écoulées depuis 1789.

Parmi les sciences nées à la vie, la sociologie est une de celles qui ont le plus d'avenir et elle a pour auxiliaire indispensable le Folklore ou science des traditions populaires. Longtemps l'idée que le monde avait toujours vécu en civilisation a été généralement admise, mais les découvertes de la science ont prouvé que cette idée était absolument fausse, que l'homme avait longtemps vécu dans une sauvagerie voisine de la vie animale et qu'il n'est arrivé à la civilisation actuelle que par des efforts très longs et continus. Dès lors, on a étudié les races et l'on a recherché toutes les phases de l'évolution humaine.

Le mouvement s'est propagé dans tous les pays civilisés et toutes les sciences y ont pris part. Les archéologues et les anthropologistes ont fourni une part considérable de travail. Et à la suite de la découverte des instruments premiers de l'industrie, on s'est mis tout naturellement à la recherche des plus anciennes traditions et de tous les balbutiements de l'esprit humain, la magie, la sorcellerie, la médecine primitive. On a été amené à rechercher l'origine des superstitions persistantes dans les temps les plus reculés. C'est à cette œuvre d'investigation utile et profonde que s'est consacré le Folk-Lore, qui a fait, en ces dernières années, de sérieux progrès et qui compte aujourd'hui parmi les sciences reconnues et les efforts fructueux, secondés notamment par la curiosité active et éclairée des voyageurs.

Le Folk-Lore a reçu une vive impulsion de l'Angleterre, où s'est fondée, il y a sept ans, une société puissante et laborieuse. Grâce à ses travaux, le domaine folk-loriste des races aryennes a été surtout exploité, et elle s'occupe aujourd'hui de classer ses documents, qui sont à peu près complets. Par les découvertes quotidiennes et incessantes du folklorisme, on fera l'histoire de la pensée et de l'esprit humain, histoire non moins intéressante et peut-être plus utile que celle des chefs d'Etat, et l'on remontera à l'origine des idées religieuses, de la constitution de la famille, de la constitution sociale.

Ce premier congrès des traditions populaires en France, aura chez nous une importance réelle, animé et vivifié comme il l'est par la présence des savants étrangers, et il aboutira sûrement à un résultat heureux, l'adoption d'un classement uniforme qui facilitera dans l'avenir les recherches de la science folk-loriste.

M. Ploix a terminé son discours en souhaitant la bienvenue aux savants étrangers et aux délégués officiels des divers gouvernements. Leur présence à ce congrès est l'annonce d'un nouveau mouvement de recherches et d'idées internationales, qui sera fécond en heureux résultats.

Après ce discours qui, je le répète, a été fort apprécié, M. Paul Sebillot a présenté à l'Assemblée et signalé avec leurs titres divers les savants étrangers, M. Dragomanoff, auteur d'études considérables sur les Petits Russiens et la Bulgarie, M. Stanislas Prato, représentant l'Italie, un des premiers traditionnistes de son pays, M. Krohn, professeur du Folk-Lore finnois et comparatif à l'université d'Helsingfors, fils de M Julien Krohn, auteur d'une importante étude sur la littérature et les traditions de Finlande, et autres savants. Et aussi M. Charles Marelle, qui a publié nos traditions *champenoises*, etc.

L'assemblée a ensuite procédé à la nomination de son bureau. Le bureau provisoire a été acclamé comme définitif. Président : M. Ploix ; vice-présidents : MM. Lorp Brueyre, Girard de Rialle, Saint-Léger ; secrétaire général : M. Paul Sebillot, secrétaires adjoints : notre confrère Emile Blémont, directeur de la *Revue des traditions populaires*, et Raoul Rozières ; trésorier : M. A. Certeux.

Puis, l'on a adjoint à ce bureau, comme vice-présidents étrangers, qui présideront tour à tour : MM. Leland, directeur du *Folk-lore society*, représentant l'Ecosse, Nott (Angleterre), Dragomanoff (Russie), Stanislas Prato (Italie), Myrop (Danemark), général Tcheng-Ki-Tong (Chine). Secrétaires : MM. Andrews (Amérique) et Krohn (Finlande).

Le congrès tiendra désormais ses séances jusqu'au 2 août, à la mairie du 6e arrondissement.

M. le Dr Hamy, directeur du musée ethnographique du Trocadéro, représentant M. Landrin, directeur du Trocadéro, absent, a parlé ensuite des commencements du musée folk-lorique dû à l'initiative de M. Landrin, et, sur sa proposition, un certain nombre de membres du congrès, l'ont suivi à la Salle de France, au Trocadéro, et à une exposition folk-lorique au Champ de Mars, où il s'est prodigué en utiles et intéressantes démonstrations fort écoutées.

M. P.

L'ESTAFETTE

SAMEDI 3 AOUT 1899.

11

PETITES SCIES NATIONALES

Et parmi tant de congrès, il devait y avoir le congrès des traditions populaires. Il s'en est tenu de plus ennuyeux. Dans cette réunion d'hommes aimables et distingués, plus volontiers tournés vers le passé que vers l'avenir, épris de la mélancolique poésie des regrets, amoureux de ce qui fut et jamais plus ne reviendra, on a évoqué de petites lueurs falotes, assez pareilles aux feux follets de nos étangs. Chacun a dit son conte, comme à la veillée, aux « écrehous », jadis nos mères-grands ; on a secoué la poussière adamantine des légendes ; et même, s'accompagnant de cornemuses et de pipeaux, on a fredonné d'une voix chevrotante des airs très anciens.

Cette étude des traditions populaires locales où l'on a la prétention, peut-être excessive, de retrouver les antécédents et les origines non point que de la race, mais de l'humanité tout entière, se nomme Falk-Lore. On a reculé devant le choix d'un mot bien français, que tout le monde aurait pu entendre. L'étiquette étrangère est aujourd'hui la seule qui soit bien portée chez nous.

Au nombre de ces collectionneurs d'antiquités orales sont deux érudits, MM. Julien Tiersot et Paul Sébillot. Ils courent la France et, comme d'autres les vieilles faïences, ils ramassent les vieilles chansons. Dans le bric-à-brac qu'ils rapportent, il y a même des petits chefs-d'œuvre. Mais il nous faut, pour leur plaire, tout admirer; or il s'en faut que tout soit admirable. Est-il seulement démontré que tout soit authentique? Il serait prudent de se méfier.

Nous consentons à lire l'esprit des ancêtres dans des productions qu'on dit naïves parce qu'elles sont informes ; qu'on dit ingénues parce qu'elles sont maladroites; qu'on dit délicieuses parce qu'elles sont niaises. Mais serait-il nécessaire encore d'établir que ces chansons populaires ne sont point des œuvres de lettrés et de lettrés modernes. M. Anatole France a signalé une romance entendue dans la campagne : « *Quand Margoton va-t-au moulin* »; elle a l'honneur d'appartenir à présent au recueil des chansons de terroir. Sait-il que cette romance fait partie d'une scène chantée au café-concert depuis trente ou quarante ans, intitulée la *Noce de l'Auvergnat* ? Est-ce l'auteur, — Jules Choux, je crois, — qui l'a apprise aux paysans ou les paysans qui l'ont apprise à l'auteur? En tout cas, elle court les rues dans un cahier qui se vend dix centimes.

Sans une dose suffisante d'imagination et d'emballement, il n'est pas commode de goûter ces complaintes moins primitives que rudimentaires, sans rime ni raison, qui ne nous charment qu'entendues au loin, dans la campagne ; parce qu'au loin, dans la campagne, les paroles les plus sottes et l'air le plus ridicule nous charmeraient, tant le vaste écho des vallons et des plaines enrobe somptueusement les bruits. Pourquoi le son du cor qui nous déchire le tympan, au-dessus du ruisseau de la rue du Bac, est-il si doucement triste au fond des bois? La voix humaine la moins harmonieuse, d'un bout d'un champ à l'autre bout, est une musique. Les abois lointains des chiens, qui nous énervent à la ville, soudain entendus en l'immensité des plaines, bercent nos rêves loin de les troubler.

La nature, la campagne est une grande poétesse. C'est pourquoi ces poètes, ces impulsifs, ces érudits se sont extasiés si facilement en écoutant une bonne femme chanter, à quelque dîner de famille — car on ne chante plus au rouet, la filature a brisé les fuseaux, et le chemin de fer a dépoétisé les veillées :

Par derrière chez ma tante
Il lui y a-t-un champ;
Par derrière chez ma tante
Il lui y a-t-un champ
Je me mettrai anguille
Anguille dans l'étang.

On ne sait pas ce que cela veut dire ; la complainte est incohérente. C'est précisément ce qui transporte d'enthousiasme nos collectionneurs. Si c'était compréhensible, où serait la beauté? Le mérite de ces productions c'est d'être absurdes.

Mes sabots sont des lunettes.

Des gens d'esprit ont chanté, et en

tous les temps, ils ont écrit de jolies choses qui avaient le parfum et la grâce, quelquefois la naïveté. Héroïques ou tendres, ces poètes n'étaient pas des gentilshommes, c'étaient de pauvres clercs, des fils de gueux brûlés de la soif d'apprendre qui s'étaient barbouillés d'un peu de latin à l'église, et plus tard à l'école, en fraude. Ils étaient quasi tous, même les célèbres, d'obscure condition, partant du peuple. Maître Adam était même menuisier en exercice. C'est donc bien l'âme du peuple qui tressaille en leurs œuvres. Pourtant ce n'est point là qu'on veut la trouver. On croit la rencontrer mieux dans des rapsodies insipides, élégies pleurardes, qui ne valent que comme accompagnement de danses.

Nous avons, de nos jours une poésie, populaire toute pareille, et née des mêmes circonstances.

Elle est l'œuvre de ces malheureux qui ne savent qu'imparfaitement leur langue, qui ignorent le premier mot de la prosodie. Pourquoi, au lieu de s'adonner à un genre où leur infériorité les perd, ne cultivent-ils point un genre si à la mode où leur infériorité les servirait? Ecrire des vieilles chansons populaires : mais c'est simple comme bonjour. On se laisse aller :

Je dis donc à ma mé :
Ma mé j'ai l'cœur qui saigne.
Y a la fille au père Jean
Qu'aime un beau capitaine.
Lon là!
Qu'aime un beau capitaine
Qui revient de la guerre,
Je dis donc à ma mé :
Ma mé, j'ai l'cœur qui saigne.

Voulez-vous un échantillon plus gai, dans le genre amour et petit oiseau? Avec deux vers redoublés et un refrain, vous en verrez la farce :

Rossignol je te guéris,
Vole vers qui j'aime,
Rossignol je te guéris,
Vole vers qui j'aime.
J'en veux faire un mari
Aux noisettes qui viennent.

La muguette blanche, blanche,
La muguette
Blanchira.

J'en veux faire un mari
Aux noisettes qui viennent
Mais rossignol dis-y
Qui pense pas à mes mitaines.

La muguette blanche, blanche,
La muguette
Blanchira.

Je préviens charitablement M. Paul Sébillot, dont l'enthousiasme est si prompt, afin qu'il ne commette point de sacrilège, que ces deux chansons ne sont pas des chansons de nos pères; je viens de les improviser pour l'exemple. C'est un travail aisé, on y parvient sans application. L'application serait même gênante. Il est évident qu'en m'appliquant moins j'aurais pu produire ce petit chef-d'œuvre que M. Catulle Mendès a choisi pour son recueil. Perle entre les perles :

Où est mon amant,
A l'heure de maint'nant?
Il est à Paris, ou bien à Orléans.
Où est-il ce rosier blanc
Qui fleurit en boutons d'argent?

Il est évident que cette chanson peint admirablement les sentiments d'une paysanne. C'est bien, n'est-ce pas, sous la forme d'un « rosier blanc à boutons d'argent » qu'elle voit son fiancé, le gros gars qui laboure et étend le fumier? Ce sont-là des expressions naturelles propres à éclairer l'historien sur le caractère de la race.

J'ai dans l'idée que nos fins matois des campagnes ont abusé parfois de la crédulité de nos aimables érudits. On savait que M. Sébillot ou ses amis allaient passer : on se portait sur le chemin des *folk-loristes* et on chantait. Ils s'arrêtaient ravis les larmes pleins les yeux. « Encore une que nous n'avons pas! » La voix, dolente, traînarde, poursuivait la lamentable prosopopée :

C'est le valet du roi d'carreau,
C'est le valet du roi,
Qui s'en va le dimanche,
Sur les chevaux de bois,
La dague sur la hanche.

Ce couplet n'est cité que par manière de dire : c'est un couplet du dix-septième siècle écrit l'an dernier par M. Auriol,

du *Chat-Noir*, qui fait des vieille chansons populaires pour qu'on ne s'aperçoive pas qu'il pèche contre Boileau. Recueilli à la campagne, ce refrain aurait eu les honneurs du congrès. A quoi a pensé Georges Auriol? Cela se fait pour les faïences à fleurs; dans le but de les écouler plus facilement, on les met en dépôt dans le dressoir des paysans où l'amateur les déniche, enchanté de son aubaine.

Il y a une autre vieille chanson qui fait un peu plus d'honneur à la race, qui a la flamme, l'esprit, l'entrain, l'émotion, la sincérité, qui est belle de sa propre beauté, n'ayant nul besoin pour être riche des dons que notre imagination peut lui prêter. Mais il paraît qu'elle ne compte pas; elle n'est pas dans les traditions populaires, encore que le peuple la sache. Elle n'est pas anonyme; elle sort des mains de maîtres ouvriers. L'admiration est pour les œuvres indécises, indigentes, informes des apprentis, sempiternelles redites, chapelets de chevilles, avec toute la série des turtututus et lonlonlaires et lonlonla!

Je puis me tromper, mais je vois ainsi. Maintenant les curieux de ces produits seront libres de modifier le refrain qui les remplit d'aise:

Mes sabots sont des lunettes

et de penser que mes lunettes sont des sabots.

GEORGES MONTORGUEIL.

Paris 1889
LUNDI 26 AOUT

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES COLONIES.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

Monsieur Michel d. Zmigrodzki

20 rue d. Penthièvre, 20

Paris

Série O.

PARIS 28 89

POSTES 15 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES COLONIES.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.

CONGRÈS.

Le Rapporteur général, *Le Directeur général,*

[illegible] G. Berger

Cette carte doit être présentée à l'entrée des salles de séances du Congrès.
Elle ne donne aucun droit à l'entrée gratuite dans l'enceinte de l'Exposition.

Le Prince Roland Bonaparte

remercie Mr Michel de Zmigrodzki des interessants ouvrages qu'il lui a envoyés.

22, Cours-la-Reine.



A l'occasion du Congrès International des traditions Populaires le Prince Roland Bonaparte prie Monsieur de Zmirgrowski de vouloir bien venir dîner chez lui le Mercredi 31 Juillet à 7 heures

Prière de répondre

22 Cours-la-Reine

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Ministre des Travaux Publics

et Madame Yves Guyot

prient Monsieur

Michel de Zmigrodzki

Membre de la Comission archeolog. à l'Academie de Cracovie

de leur faire l'honneur de venir passer

la Soirée chez eux, le Vendredi 9 Août à

9 heures 1/2

à l'Hôtel du Ministère 246, Boulevard St Germain

Cette réception aura lieu en l'honneur du Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences

Prière de remettre cette carte à l'entrée

A. DESAIDE GR. 56, QUAI DES ORFÈVRES

14

l

Monsieur Paul Sébillot
Chef du Cabinet
du Ministre des Travaux Publics

246 Boulevard St Germain

l

ÉMILE BLÉMONT

16, rue d'Offémont

m

Henri Cordier,
Professeur à l'École Spéciale des Langues Orientales vivantes,
et à l'École Libre des Sciences Politiques.

3, Place Vintimille

Mr. James Bruyn Andrews.

Le Figuatier. Reform Club.
Menton.

Kaarle Krohn.

Professeur agrégé du Folk-Lore finnois et comparatif.

Helsingfors. Finlande.

Ludwik Krzywicki

CHARLES NORMAND

ARCHITECTE DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT

DIRECTEUR DE LA REVUE L'AMI DES MONUMENTS

Rue Miromesnil, 98

3

15

MINISTÈRE
DU COMMERCE
DE L'INDUSTRIE
ET
DES COLONIES

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

24

Monsieur Michel de Zmgrodzki

Tencha près Cracovie

(Gallicie)





Exp. Un. 1889. — Série n° 4.

16

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DES TRADITIONS POPULAIRES.

Paris, le 20 avril 1889.

MONSIEUR,

A l'occasion de l'Exposition, M. le Ministre du commerce a institué un Congrès pour l'étude des traditions populaires.

Dans l'espoir que vous voudrez bien donner à ce Congrès, le premier qui soit consacré à cette science nouvelle, votre adhésion et votre concours, nous avons l'honneur de vous adresser le programme des principales questions qui y seront étudiées.

Dès maintenant il serait désirable de préparer les travaux de la session et de réunir par avance un ensemble de documents : nous serions heureux de recevoir sur les questions qui vous intéresseraient spécialement les renseignements et les observations que vous jugeriez utiles.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Président du Comité d'organisation,
CHARLES PLOIX.

Le Secrétaire général,
PAUL SÉBILLOT.

Le Congrès se réunira le lundi 29 juillet; la séance d'inauguration aura lieu à l'Exposition universelle.

La cotisation est fixée à *vingt francs.*

Toutes les communications doivent être adressées, avant le 20 juillet, à M. Paul SÉBILLOT, *secrétaire général du Comité, rue de l'Odéon, 4.*

17

BUREAU ET LISTE DES MEMBRES

DU COMITÉ D'ORGANISATION

DU

CONGRÈS INTERNATIONAL DES TRADITIONS POPULAIRES

QUI SE TIENDRA À PARIS DU 29 JUILLET AU 2 AOÛT 1889.

BUREAU.

PRÉSIDENT.

M. Ploix (Charles).

VICE-PRÉSIDENTS

MM. Brueyre (Loys).
Girard de Rialle.
Léger (Louis).

SECRÉTAIRE.

M. Sébillot (Paul), rue de l'Odéon, 4.

SECRETAIRES ADJOINTS.

MM. Blémont (Émile).
Rosières (Raoul).

TRÉSORIER.

M. Certeux (A.), rue Gay-Lussac, 24.

LISTE DES MEMBRES.

MM.
D'Arbois de Jubainville, professeur au Collège de France.
Arène (Paul), homme de lettres.
Beauquier (Charles), député.
Blémont (Émile), hommes de lettres.
Brueyre (Loys), membre de *Folk-lore Society*.
Carnoy (H.), directeur de la «Tradition».

MM.

Gerteux (A.), membre de la Société historique algérienne.
Cordier (H.), professeur à l'École des langues orientales.
Gaidoz (H.), directeur de «Mélusine».
Girard de Rialle, directeur des archives au Ministère des affaires étrangères.
Hamy (E.-T.), conservateur du Musée d'ethnographie.
Lefèvre (André), professeur à l'École d'anthropologie.
Leger (Louis), professeur au Collège de France.
Legrand (Émile), professeur à l'École des langues orientales.
Ploix (Charles), président de la Société des traditions populaires.
Puymaigre (le comte de), membre de la Société des Traditions populaires.
Régamey (Félix), artiste peintre.
Rosières (Raoul), homme de lettres.
Sébillot (Paul), secrétaire général de la Société des Traditions populaires.
Sicotière (de la), sénateur.
Tiersot (J.), sous-bibliothécaire au Conservatoire de musique.
Vicaire (Gabriel), homme de lettres.
Weckerlin (J.-B.), bibliothécaire au Conservatoire de musique.

COMITÉ DE PATRONAGE.

PREMIÈRE LISTE.

MM.

Alecsandri, ministre plénipotentiaire de Roumanie à Paris.
Ancona (Alessandro d'), professeur à l'Université de Pise.
Braga (Th.), professeur à l'Université de Lisbonne.
Bogisic (V.), professeur à l'Université d'Odessa.
Child (F.-J.), président de American Folk-lore Society.
Crane (J.-T.), professeur à l'Université d'Ithaca (États-Unis).
Coelho (Adolpho), professeur du Cours supérieur de lettres, à Lisbonne.
Comparetti (Domenico), professeur à l'Université de Florence.
Fleury (Jean), lecteur en langue française à l'Université de Saint-Pétersbourg.
Gittée (Aug.), professeur à l'Athénée royal de Charleroi.
Gomme (Laurence), directeur de Folk-lore Society.
Hermann (Anton.), directeur de *Ethnologische Mitteilungen aus Ungarn.*
Karlovicz, directeur de la revue *Wisla*, à Varsovie.
Koehler (Reinhold), bibliothécaire à Weimar.

MM.

Krauss (Dr Friedrich S.), membre de la Société d'anthropologie de Vienne.
Kurth, professeur à l'Université de Liège.
Lang (Andrew), président de Folk-lore Society.
Mac Ritchie (David), secrétaire général de Gypsy Lore Society.
Machado y Alvarez (Antonio), directeur de la *Biblioteca del Folklore Español.*
Maspons y Labros, auteur du *Rondallayre.*
Moe (Molke), professeur à l'Université de Christiania.
Mont (Pol de), professeur à l'Athénée royal d'Anvers.
Nutt (Alfred), membre du Conseil de Folk-lore Society.
Nyrop (Kr.), professeur à l'Université de Copenhague.
Pitrè (Dr), directeur de l'*Archivio per lo studio delle Tradizioni popolari.*
Politis (N.), directeur de l'enseignement supérieur à Athènes.
Ralston (W.), membre du Conseil de Folk-lore Society.
Steinthal (Le professeur), directeur de *Zeitschrift für Volkskunde.*
Tcheng-Ki-Tong (Le général), chargé d'affaires de la Chine à Paris.
Tiele (C.-P.), professeur à l'Université de Leide.
Tylor (Edward), professeur à l'Université d'Oxford.
Veckenstedt, directeur de *Zeitsehrift fur Volkerpsychologie.*
Wessclofsky (Alexandre), professeur à l'Université de Saint-Pétersburg.
Windisck (E.), professeur à l'Université de Leipsig.

AVIS.

Toute communication relative au Congrès international de traditions populaires doit être adressée à M. Paul Sébillot, secrétaire général du Comité d'organisation, rue de l'Odéon, 4, à Paris.

Les membres qui désireraient traiter un sujet spécial sont priés d'en aviser aussitôt que possible le secrétaire général.

Les bulletins de souscription, accompagnés d'un mandat-poste ou d'un chèque sur Paris, doivent être adressés à M. A. Certeux, trésorier du Comité d'organisation, rue Gay-Lussac, 24, à Paris.

PROGRAMME.

I

MYTHES ET CROYANCES.

I. Les contes populaires dans les épopées, et les débris de l'épopée dans les traditions populaires.

II. Survivances des anciennes religions dans les traditions populaires (et *vice versa*).

II

LITTÉRATURE ORALE.

I. Définition de la littérature orale : parties qui la composent.

II. Origine, formation et transmission des contes et des légendes. — Exposition et discussion des différents systèmes en présence.

III. Réduction à un certain nombre de types des contes populaires les plus répandus. — Classification de ces types; dénominations à leur donner.

III

RHYTHMIQUE.

I. Essai de classification par types des chansons populaires. Types mélodiques. Apporter des variantes de thèmes déjà connus.

II. Examiner comment une chanson littéraire à l'origine est devenue populaire, et quelles transformations elle a subies tant au point de vue de la poésie que de la musique. Inversement, étudier par quelle préparation une chanson d'origine populaire a pu prendre une forme littéraire et artistique. Citer des exemples.

III. Déterminer le caractère et le degré de popularité des chansons historiques.

IV. Déterminer, tant au point de vue poétique que musical, les carac-

tères généraux de la chanson populaire suivant les pays et les races; — dans tel pays déterminé.

V. Des caractères de l'improvisation populaire. Quelles improvisations se rapportent à des coutumes traditionnelles.

VI. De l'influence réciproque, dans la chanson populaire, de la poésie sur la musique et de la musique sur la poésie.

VII. Influence des noms et des sonorités des instruments de musique populaires sur la forme des refrains, tant au point de vue des paroles qu'à celui de la musique.

VIII. Manière de recueillir les chansons populaires. Mode de notation.

IX. Projet d'une notation chorégraphique internationale.

IV

ETHNOGRAPHIE.

(ART POPULAIRE, COSTUMES, COUTUMES, MOBILIER.)

Programme des recherches à faire pour constituer un musée de monuments et d'objets relatifs aux traditions populaires.

a. Objets religieux :

1° Divinités;

2° Matériel des cultes;

3° Fétiches et amulettes;

4° Monuments;

5° Menus objets et images.

b. Objets se rattachant à la vie politique et au droit :

1° Emblèmes de commandement;

2° Emblèmes de servitude;

3° Emblèmes de paix ou de guerre;

4° Symboles juridiques.

c. Objets de la vie civile :

1° Costumes;

2° Ornements;

3° Jouets d'enfants;

4° Imagerie populaire;

5° Ustensiles folkloriques:

6° Meubles.

V

ÉTUDES GÉNÉRALES. — BIBLIOGRAPHIE.

I. Bibliographie et philosophie des traditions populaires et de l'art.

II. Idées générales sur des sujets tels que :

La patrie dans les traditions populaires;
L'amour dans les traditions populaires.

III. Influence des traditions populaires sur les lettres, les arts et les sciences, et influence des lettres, des arts et des sciences sur les traditions populaires.

Imprimerie Nationale. — Mai 1889.

20


SUCHA

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES TRADITIONS POPULAIRES.

RÈGLEMENT.

ARTICLE PREMIER.

Conformément à l'arrêté ministériel en date du 11 février 1889, il est institué à Paris, au cours de l'Exposition universelle de 1889, un Congrès international des traditions populaires.

ART. 2.

Ce congrès s'ouvrira le 29 juillet dans une salle du Trocadéro; sa durée sera de cinq jours.

ART. 3.

Seront membres du Congrès les personnes qui auront adressé leur adhésion au secrétaire du Comité d'organisation avant l'ouverture de la session, ou qui se feront inscrire pendant la durée de celle-ci et qui auront acquitté la cotisation dont le montant est fixé à 20 francs.

ART. 4.

Les membres du Congrès recevront une carte qui leur sera délivrée par les soins du Comité d'organisation.

Ces cartes, qui ne donnent aucun droit à l'entrée gratuite à l'Exposition, sont strictement personnelles. Toute carte prêtée sera immédiatement retirée.

ART. 5.

Le bureau du Comité d'organisation fera procéder lors de la première séance à la nomination du bureau du Congrès qui aura la direction des travaux de la session.

ART. 6.

Le bureau du Congrès fixe l'ordre du jour de chaque séance.

ART. 7.

Les membres du Congrès ont seuls le droit d'assister aux séances, de présenter des travaux et de prendre part aux discussions.

Les délégués des administrations publiques françaises et étrangères jouiront des avantages réservés aux membres du Congrès.

ART. 8.

Aucun travail ne peut être présenté en séance, ni servir de point de départ à une discussion si, préalablement, l'auteur n'en a communiqué le résumé ou les conclusions au Comité d'organisation.

ART. 9.

Les membres du Congrès qui auront pris la parole dans une séance devront remettre au secrétaire, dans les vingt-quatre heures, un résumé de leurs communications pour la rédaction des procès-verbaux. Dans le cas où ce résumé n'aurait pas été remis, le texte rédigé par le secrétaire en tiendra lieu, ou le titre seul sera mentionné.

ART. 10.

Le Comité d'organisation, après accord avec la Commission supérieure des congrès et conférences, pourra demander des réductions aux auteurs des résumés : il pourra effectuer ces réductions ou décider que le titre seul sera inséré, si l'auteur n'a pas remis de résumé modifié en temps utile.

ART. 11.

Les procès-verbaux seront imprimés et distribués aux membres du Congrès le plus tôt possible après la session.

ART. 12.

S'il y a lieu, un compte rendu détaillé des travaux du Congrès sera publié. Le Comité d'organisation sera chargé de cette publication : il se réserve de fixer l'étendue des mémoires ou communications livrés à l'impression.

ART. 13.

Le bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu au règlement.

Toutes les communications relatives au Congrès doivent être adressées à M. Paul Sébillot, Secrétaire du Comité d'organisation, 4, rue de l'Odéon, Paris.

Imprimerie Nationale. — Juillet 1889.

CONGRÈS INTERNATIONAL

DES TRADITIONS POPULAIRES.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

Je déclare adhérer au Congrès international des traditions populaires. A cet effet, j'adresse à M. le trésorier[1] la somme de **vingt francs**, en vue de mon inscription comme membre.

Nom et prénoms :

Profession :

Adresse :

Date :

Signature :

(1) M. A. Certeux, 24, rue Gay-Lussac.

Congrès des Traditions Populaires
PARIS 1889

Pap. G Gouillet, Paris

24

Exposition Universelle de 1889

Congrès des Traditions Populaires

Reçu de Monsieur Michel de Zmigrodzki
Homme de Lettres Membre de la Société archéologique de Cracovie.

la Somme de VINGT Francs & Timbre 10 Centimes

pour sa cotisation de Membre du Congrès des Traditions Populaires.

TIMBRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
10c
QUITTANCES, REÇUS ET DÉCHARGES

Paris, le 20 Juillet 1889

Le Trésorier :
A. Certeux

N° 25

6 5 25

CONGRÈS DES TRADITIONS POPULAIRES

BUREAU DU COMITÉ D'ORGANISATION

PRÉSIDENT

M. Ploix (Charles).

VICE-PRÉSIDENTS

MM. Brueyre (Loys).
Girard de Rialle.
Léger (Louis).

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

M. Sébillot (Paul).

SECRÉTAIRES ADJOINTS

MM. Blémont (Émile).
Rosières (Raoul).

TRÉSORIER

M. Certeux (A.),

Le Congrès des Traditions populaires se réunira le 29 juillet à 2 heures et demie au Palais du Trocadéro pour la nomination du bureau et le programme général.

Les 30 et 31 juillet, 1er et 2 août, les séances auront lieu à la même heure à la mairie du VIe arrondissement, place Saint-Sulpice.

Le Comité d'organisation a mis à l'ordre du jour, outre les questions énumérées au programme, les suivantes :

Classification générale du Folk-lore ;
Tabulation des Mythes et Légendes ;
Etablissements et musées d'art populaire.

Voici la liste des communications qui jusqu'ici ont été annoncées (15 juillet 1889).

CH. PLOIX. — Sur l'interprétation des Contes mythiques.
H. CORDIER. — Les monstres cynocéphales dans la légende.
PAUL SÉBILLOT. — La littérature orale en France (1789-1889).
J. TIERSOT. — La musique populaire.
EMILE BLÉMONT. — Rôle des Traditions populaires dans les sociétés démocratiques.
EMMANUEL COSQUIN. — Les théories de M. A. Lang.
KARLOVICZ. — Les Traditions populaires en Pologne.
JEAN FLEURY. — Du rôle de l'ancien paganisme slave dans les chansons populaires de la Russie.
ACHILLE MILLIEN. — Le conte populaire de la mangeuse de morts.
ARTUR HERMAN. — Le Folk-lore Magyor.
— L'hypnotisme et la suggestion au point de vue folklorique.
LEITE DE VASCONCELLOS. — Bibliographie des Traditions populaires de Portugal.
Les Amulettes.
W. WEBSTER. — L'improvisation populaire chez les Basques.
L. DE LA SICOTIÈRE. — Bibliographie des Traditions populaires de l'Orne.
DRAGOMANOW. Origines bouddhistes du Dit de l'empereur Constant et leurs traces dans le folk-lore slave.
IGNACE KUNOS. — Etude sur la poésie populaire.
A. CERTEUX. — Sur un musée des Traditions populaires.
C. DE VARIGNY. — Parallèles des mythes bibliques dans les traditions populaires d'Hawai.

La cotisation des membres du Congrès (20 fr.) doit être adressée à M. A. Certeux, trésorier 24, rue Gay-Lussac ; les communications sont reçues chez M. Paul Sébillot, secrétaire-général, 4, rue de l'Odéon.

Un banquet réunira les traditionnistes présents à Paris, le dernier jour du Congrès. On peut dès maintenant se faire inscrire chez M. Paul Sébillot.

Laval.— Imp. E. JAMIN.

Congrès international des Traditions populaires

SÉANCE DU LUNDI, 29 JUILLET 1889

2 h. 1/2 au Trocadéro

Sous la Présidence de M. PLOIX, Président du Comité d'organisation du Congrès.

Etaient présents :

MM. Charles Ploix.
Girard de Rialle.
Paul Sébillot.
Emile Blémont.
Raoul Rosières.
Henry Carnoy.
H. Cordier.
J. Tiersot.
Jean Fleury.
Achille Millien.
Stanislas Prato.
Michel Zmirgrodzki.

MM. Charles Marelle.
Dr Hamy.
Prince Roland Bonaparte.
Charles Leland.
J.-B. Andrews.
Michel Dragomanov.
Kaarle Krohn.
Krzyvicks.
C. Wellmann Parks.
Mario Proth.
A. Certeux.

M. Cordier propose de transformer le Bureau du Comité d'organisation du Congrès en Bureau définitif en lui adjoignant :

Comme Vice-Présidents :

MM. LELAND, *Directeur de la Gypsy-lore-Society.*
NUTT (*Angleterre*).
DRAGOMANOV (*Russie*).
PRATO (*Italie*).
NYROP (*Danemark*).
TCHENG-KI-TONG, général (*Chine*).

Comme Secrétaires :

ANDREWS (*Etats-Unis d'Amérique*).
KROHN (*Finlande*).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Bureau est donc constitué ainsi :

Président :

M. Charles Ploix.

Vice-Présidents :

MM. Loys Bruyere.
Girard de Rialle.
Leland.
Dragomanov.
Nutt.
Prato.
Nyrop.
Tcheng-ki-Tong.

Secrétaire Général :

Paul Sébillot.

Secrétaires-adjoints :

Emile Blémont.
Raoul Rosières.
Andrews.
Krohn.

La prochaine séance se tiendra

MARDI 30 JUILLET 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement, place St Sulpice.

Sous la Présidence d'honneur de M. Charles J. Leland.

ORDRE DU JOUR

Nominations de Commissions spéciales

MM. Ploix. — Sur l'Interprétation des Contes mythiques.
Paul Sébillot. — La Littérature orale en France (1789-1889)
Henry Carnoy. — Le recueil de traditions esthoniennes de M. Hurt.
C. de Varigny. — Parallèle des mythes bibliques dans les traditions populaires d'Hawai.
K. Krohn. — La littérature orale en Finlande.

Le Secrétaire Général :
Paul Sébillot.

Les Secrétaires-adjoints :
Emile Blémont.
Raoul Rosières.

Congrès international des Traditions populaires

ORRDRE DU JOUR

LUNDI, 29 JUILLET 1889

2 h. 1/2 au Trocadéro

Ouverture du Congrès.
Allocution du Président.
Présentation des Délégués étrangers.
Constitution du Bureau.
Nomination des Commissions.

N.-B. — Les deux secrétaires-adjoints, M. Raoul Rosières, chez M. Paul Sébillot, 4, rue de l'Odéon, de 10 h. à midi, et M. Emile Blémont, de midi à 2 h. au Trocadéro, au siège du Congrès, se tiendront pour tous les renseignements nécessaires à la disposition des membres du Congrès.

MARDI 30 JUILLET 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement, place St Sulpice.

LECTURES

MM. Ploix. — Sur l'Interprétation des Contes mythiques.

Paul Sébillot. — La Littérature orale en France (1789-1889)

Henry Carnoy. — Le recueil de traditions esthoniennes de M. Hurt.

Henri Cordier. — Les monstres cynocéphales dans la légende.

K. Krohn. — La littérature orale en Finlande.

MERCREDI 31 JUILLET 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement, place St Sulpice.

MM. JULIEN TIERSOT. — Survivances d'anciennes formes de l'Art musical en France dans les traditions populaires.

A. CERTEUX. — Sur un musée des traditions populaires.

E. COSQUIN. — Les Théories de M. Andrew Lang.

M. DRAGOMANOV. — Origines bouddhistes du Dit de l'empereur Constant et leurs traces dans le Folk-lore slave.

CHARLES LELAND. — Les Rapports des Tziganes de l'Europe avec les Traditions populaires.

JEUDI, 1er AOUT 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement, place St Sulpice

MM. EMILE BLÉMONT. — Rôle des Traditions populaires dans les Sociétés démocratiques.

K. KROHN. — La Méthode de M. Jules Krohn.

JEAN FLEURY. — Du rôle de l'ancien paganisme slave dans dans les Chansons populaires de la Russie.

ACH. MILLIEN. — Le Conte populaire de la Mangeuse de Morts.

JEUDI 1er AOUT 1889

8 h. 3/4, Salle des Fêtes de l'Hôtel des Sociétés savantes,
rue Serpente, 28

CONCERT DE CHANSONS POPULAIRES DE FRANCE ET DE L'ETRANGER.

Organisé par M. JULIEN TIERSOT.

Avec le concours de Mesdames MONTÉGU, MONTIBERT, etc. MM. HETTICH, VITERBO, etc.

VENDREDI 2 AOUT 1889.

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement, place St Sulpice.

MM. KARLOVICZ. — Les Traditions populaires en Pologne.

ARTHUR HERMAN. — Le Folk-lore Magyar.

— L'hypnotisme et la suggestion au point de vue folklorique.

LEITE DE VASCONCELLOS. — Bibliographie des Traditions populaires de Portugal.

Les Amulettes.

W. WEBSTER. L'improvisation populaire chez les Basques.

L. DE LA SICOTIÈRE. — Bibliographie des Traditions populaires de l'Orne.

IGNACE KUNOS. — Etude sur la poésie populaire.

C. DE VARIGNY. — Parallèle des mythes bibliques dans les traditions populaires d'Hawai.

ZMIRGRODZKI.

Classification générale des Traditions populaires.

Allocution du Président.

Cloture du Congrès.

VENDREDI, 2 AOUT 1889

BANQUET

PIÈCE N° 6

Congrès international des Traditions populaires

SÉANCE DU MARDI, 30 JUILLET 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement.

Sous la Présidence de M. LELAND, Président d'honneur.

Etaient présents :

MM. Charles Leland.
Kaarle Krohn.
Loys Brueyre.
Michel Dragomanov.
H. Cordier.
Michel Zmirgrodzki.
Jean Fleury.
Comte de Puyniargre.
Krzyvicks.
Emile Blémont.

MM. A. Certeux.
Charles Marelle.
De Quatrefages.
Stanislas Prato.
Prince Roland Bonaparte.
Raoul Rosières.
Henry Carnoy.
Dr Hamy.
Charles Ploix.

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance par M. L. Brueyre, vice-président.

Communication de M. PLOIX sur *l'interprétation des contes mythiques*.

Quelques observations sont présentées à ce sujet par MM. L. Brueyre, H. Cordier, Dragomanov, Leland.

Diverses communications sont faites par M. Loys Brueyre. MM. Sébillot, Webster, L. Leger, Nyrop, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Lecture est donnée par M. Carnoy de son travail sur le *Recueil des traditions esthoniennes de M. Hurt.*

M. Krohn donne lecture de son travail sur la littérature orale en Finlande et déoose sur le bureau les principaux ouvrages relatifs au folk-lore finnois, dont il fait don à la société des Traditions populaires.

M. Loys Brueyre, vice-président, remercie M. Krohn au nom du Congrès de sa communication, et au nom de la Société des Traditions populaires pour le don des ouvrages offerts.

MERCREDI 31 JUILLET 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement, place St Sulpice.

MM. A. Certeux. — Sur un musée des traditions populaires.

E. Cosquin. — Les Théories de M. Andrew Lang.

M. Dragomanov. — Origines bouddhistes du Dit de l'empereur Constant et leurs traces dans le Folk-lore slave.

Charles Leland. — Les Rapports des Tziganes de l'Europe avec les Traditions populaires.

Stanislas Prato. — De quelques images poétiques des Chants populaires rapprochées de la littérature artististique.

Les membres étrangers qui voudront bien accepter l'invitation au diner qui leur est offert le vendredi 2 aout, chez Corrazza, au Palais Royal, par les membres français du Congrès international des Traditions populaires, sont priés de s'inscrire pour le diner sur la liste qui sera dressée par M. Certeux, trésorier du Congrès.

Constitution complète et définitive du Bureau.

Président :

M. Charles Ploix.

Vice-Présidents :

MM. Loys Bruyere.
Girard de Rialle.
Louis Leger.
Leland.
Dragomanov.
Nutt.
Prato.
Nyrop.
Tcheng-ki-Tong.

Secrétaire Général :

Paul Sébillot.

Secrétaires-adjoints :

Emile Blémont.
Raoul Rosières.
Andrews.
Krohn.

Les Secrétaires
Emile Blémont.
Raoul Rosières.

Commissions

Commission de classification.

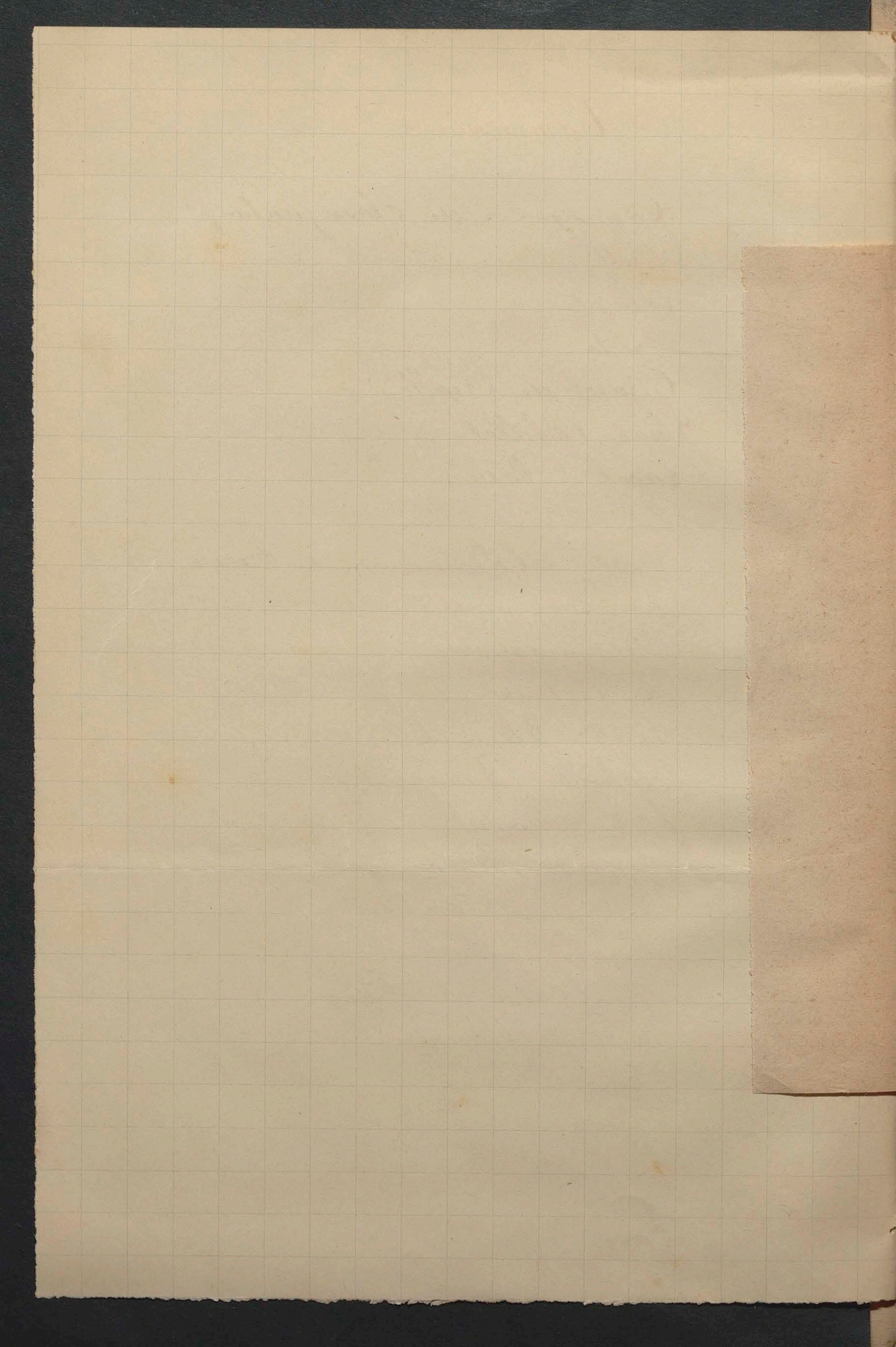
MM. Nutt
Leland
Prato
Girard de Rialle
Paul Sébillot
Raoul Rosières

Commission du Musée

MM. de Zmigrowski
Dragomanow
A. Certeux
Emile Blémont
Roland Bonaparte
E. T. Hamy.

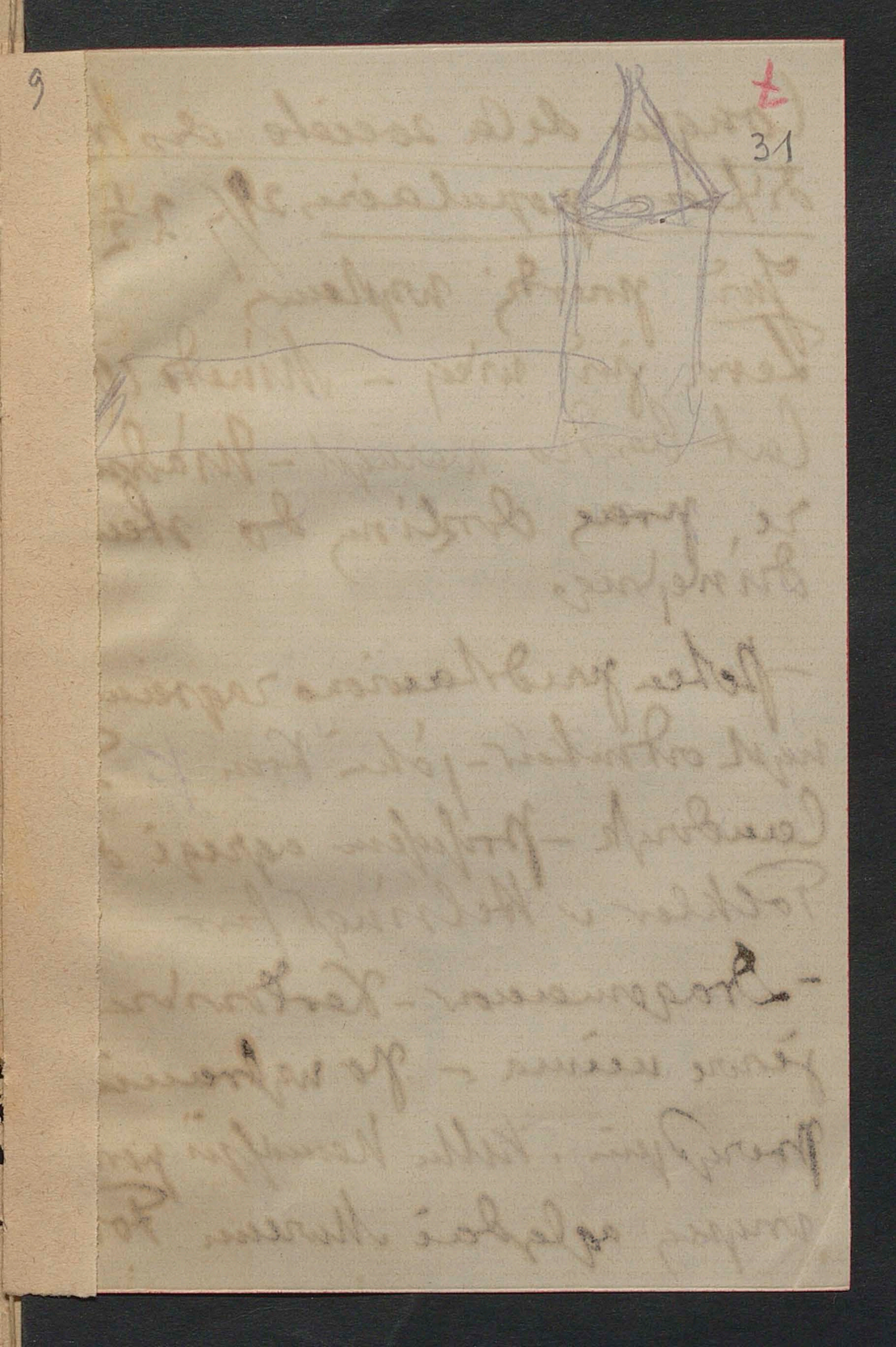
Contes

MM. Kaarle Krohn
Gal Tcheng-Ki-Tong
Henry Cordier
Jean Fleury
Charles Marelle
Gabriel Vicaire



9

31



Congrès de la société des traditions populaires 29/7 2½ p.p

Już parzdi wypleny
Teraz już więcej – Minister Lo
Lat bardzo zwarznął – Wiadomo
że przez dzielnicę do stanu
dziennego

Potem przedstawiono zagranicz-
nych odmiarów – jako Krom Fin
Landczyk – Professeur agrégé du
Folkler w Helsingfors
– Dragomanow – Kartowicz
jeszcze imnia – po wybraniu
prezydium – Valtu Namdbjo poszli
wszyscy oglądać Museum Folk

lecz francuskie na I^sze piętra
w Trocadero – co krok do
musiałem dopowiadać że
Panu który nas prowadził
i potarzywać podobieństwa
z nazwami polskiemi.
– potem już tylko 8 osób
poszliśmy do Palais des
Arts liberaux do wysta-
wy naszego towarzystwa
gdzie Ambasador obecny
znaczenie mojej tablicy

Ploix pierwsza komentacyj
Dzieli na rozmaite katego
rje – Imaginacyja wiele tu
robi Ur zaczyna się patka po
dziwe w głębi – W Mytach
greckich się zaczęło – Dans
nos contes il n'ya pas des
neuts – Chce wam dowieść iż
główne postaci naszych le-
gend są też same co greckie
Dzieła etymologiczne to
świat itd. – Albo Kraciec
który kraje u Niemców kraj
noc albo ma buchetem
który takie wali drzewa

i daje [illegible] – Boh[illegible]
[illegible] do księżyca [illegible]
[illegible] i [illegible]
– Każda teorja jest dobra
wedle tego jak zastosowany
to powiada Droogmann
Zeland [illegible] [illegible]
Henry Carnoy mówi o zbio
ru pieśni Zeelandz i
opracowywał
Lud sam przyszedł
tysiącami wiary rozma-
itych zbiorów

Fleury – o tradycjach wszystkich w Rossji jenoże przywiązanie ludu żyje w stanie Du-chow

---

pod adresem do Dragom.
Écrivez moi le nom ~~de la~~ de l'auteur et le titre de l'oeuvre de Folklore Ukrainien dont vous avez parlé hier

Чубинский. Труды Экспедиции въ Юго-западный край. I–VII 1872–1880.

pismo Dragomanowa

34

Klemens mówi o socjalizmie de Folkler — Dragomanow wyrwał się że na wszelkich Folkler do organizacji narodowej, to jest wystawienia praw ludowych demokracji — Mówił że już Finland co czekał w Serbii Bułgarii Ukrainie — Szkoda że nie zaczęto w Rosji

Rue Lubeck 40 — Hamy

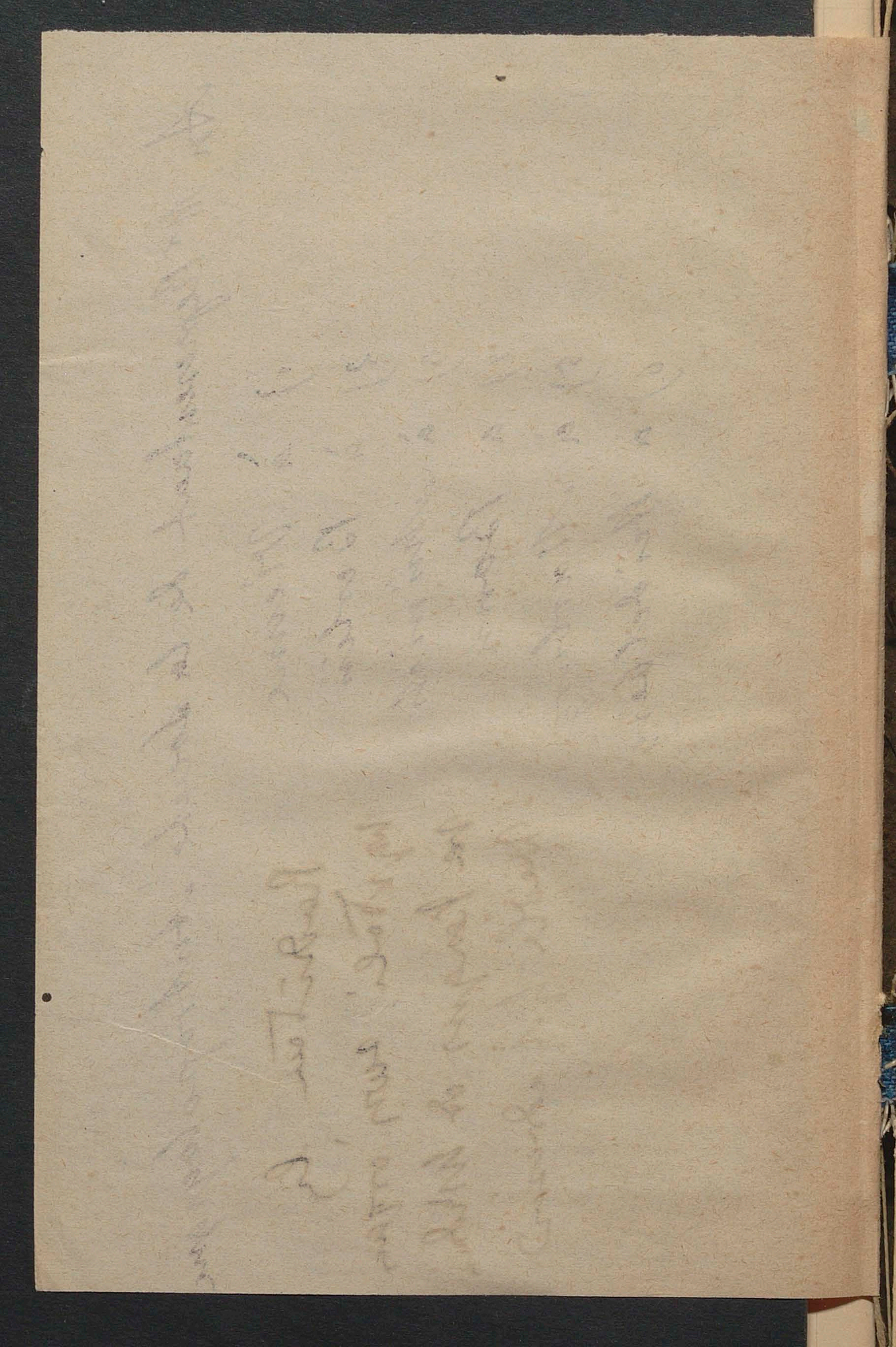
Prof. Stanislas Prato rue Vavin n: 33. Paris
(prof. di letter. ital. nel R. Liceo Broggia di Lucera (Puglie)

35

Au Mr Representant de la Société Antropologique

1) à Vienne
2) à Berlin
3) à München
4) à Bonn
5) à Marburg
6) à Heidelberg

Radziłbym by
wysłali swój organ
na kongres do Wiednia
wedle tych adresów



12

36

PIÈCE N° 7

Congrès international des Traditions populaires

SÉANCE DU MERCREDI, 31 JUILLET 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement.

Sous la Présidence de M. ZMIRGRODZKI.

Etaient présents :

MM. Michel Zmirgrodzki.
Charles Leland.
Dr Hamy.
Kaarle Krohn.
Prince Roland Bonaparte.
Loys Brueyre.
Jean Fleury.
H. Cordier.
Charles Ploix.
Krzyvicks.
A. Certeux.
Michel Dragomanov.

MM. De Quatrefages.
Emile Blémont.
Raoul Rosières.
Achille Millien.
E. Lamy.
Stanislas Prato.
J. Tiersot.
Léon Pineau.
C. de Warigny.
Charles Marelle.
Henry Carnoy.
J.-B. Andrews.

La parole est à M. Certeux pour la lecture de son travail sur les *Musées des Traditions populaires*.

MM. Hamy, L. Brueyre, Blémont et Ch. Ploix, présentent quelques observations à ce sujet.

M. de Quatrefages offre des cartes pour la soirée offerte aux membres du Congrès pour l'avancement des sciences par le Ministre des Travaux Public.

Lecture de M. Dragomanov sur les *Origines boudhistes du dit de l'empereur Constant*.

MM. H. Cordier et Ch. Ploix échangent diverses observations à ce sujet.

M. Charles Leland fait une lecture sur les rapports des Tziganes de l'Europe avec les traditions populaires.

Lecture par M. Achille Millien d'un conte de la *Mangeuse de morts*.

Observations de M. L. Brueyre.

Délibération des Commissions.

JEUDI 1er AOUT 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement, place St Sulpice.

MM. STANISLAS PRATO. — De quelques images poétiques des Chants populaires rapprochées de la littérature artististique.

K. KROHN. — La Méthode de M. Jules Krohn.

ZMIRGRODZKI. — Histoire des Suastika.

JEAN FLEURY. — Du rôle de l'ancien paganisme slave dans les Chansons populaires de la Russie.

EMILE BLÉMONT. — Fonction sociale de la Tradition.

Les Secrétaires

EMILE BLÉMONT.

RAOUL ROSIÈRES.

37

Menu

Potage Bisque d'écrevisses
Petites frinadines
Selle de pré salé à la Civry
Suprême de volaille à la Richelieu
Tournedos à la Rossini
Saumon à la Russe
Punch à la Romaine
Dindonneau roti
Salade
Haricots verts au beurre
Glace Fœdora

STERN A PARIS

PIÈCE N° 8

Congrès international des Traditions populaires

SÉANCE DU JEUDI 1er AOUT 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement.

Sous la Présidence de M. DRAGOMIROV, président d'honneur,

Etaient présents :

MM. Charles Ploix.
Charles Leland.
Stanislas Prato.
Jean Fleury.
Kaarle Krohn.
J. Tiersot.
Michel Zmirgrodzki.

MM. Charles Marelle.
Emile Blémont.
Krzyvicks.
Michau.
Henry Carnoy.
Cartailhac

M. Charles Leland fait au Congrès une communication au nom de M. le docteur Anton Hermann de Budapest.

M. Stanislas Prato fait au Congrès communication de son étude sur « quelques images poétiques des Chants populaires rapprochées de la littérature artistique ».

Echange d'observations sur ce sujet entre MM. Ploix, Jean Fleury, Tiersot, Blémont, Marelle.

M. Charles Marelle lit le travail de M. Kaarle Krohn sur la méthode de M. Jules Krohn.

Communication de M. Zmirgrodzki sur le travail de M. Karlovicz concernant les traditions populaires en Pologne, et sur son propre travail concernant l'Histoire des Suastika, qui soumet au Congrès les nombreuses illustrations qui confirment sa thèse.

M. Dragomirov prend la parole à propos de la précédente Communication et présente quelques observations sur la Tradition en Pologne et sur les Suastika.

ORDRE DU JOUR

DE LA SÉANCE DU VENDREDI, 2 AOUT 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement, place St Sulpice

MM. STANISLAS PRATO. — A propos de questions posées dans le diner de Ma Mère l'Oye du 31 Janvier 1889.

C. DE WARIGNY. — Parallèle des mythes bibliques dans les traditions populaires d'Havaï.

HENRI CORDIER. — Les Monstres Cynocéphales dans la Légende.

PAUL SÉBILLOT. — La littérature orale en France (1789-1889).

IGNACE KUNOS. — Etude sur la poésie populaire.

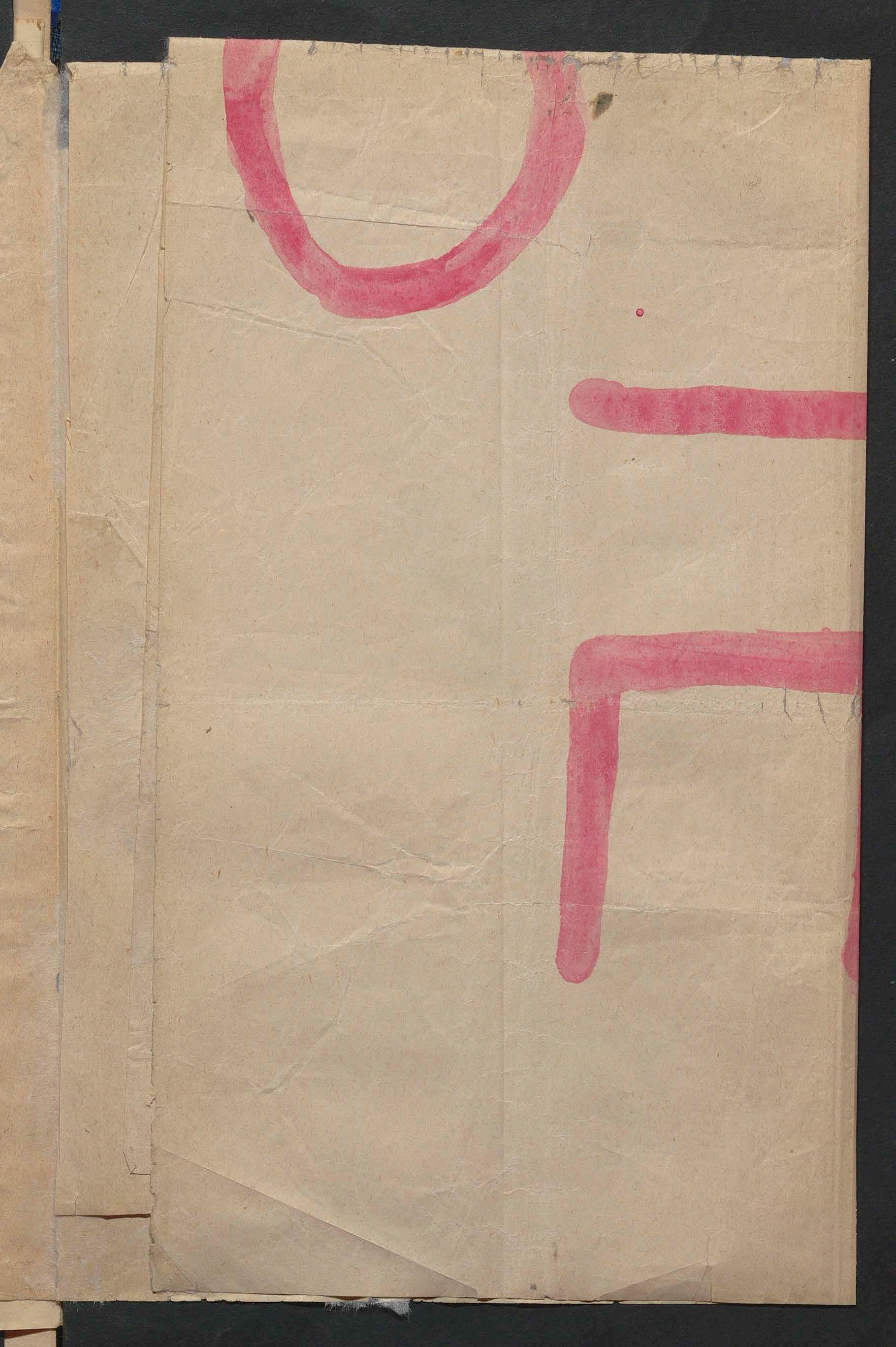
LEITE DE VASCONCELLOS. — Les Amulettes.

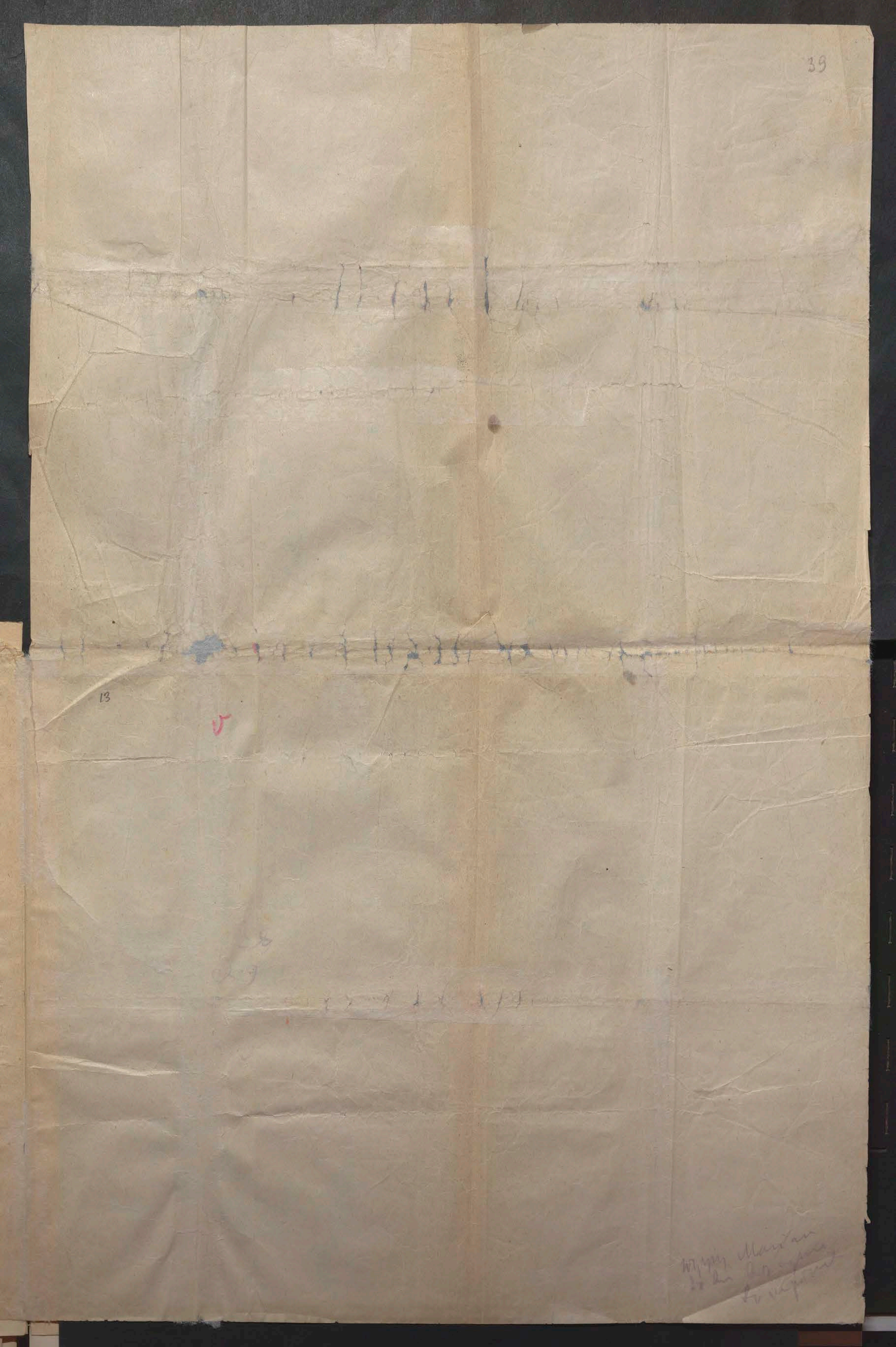
KARLOVICZ. — Traditions populaires en Pologne.

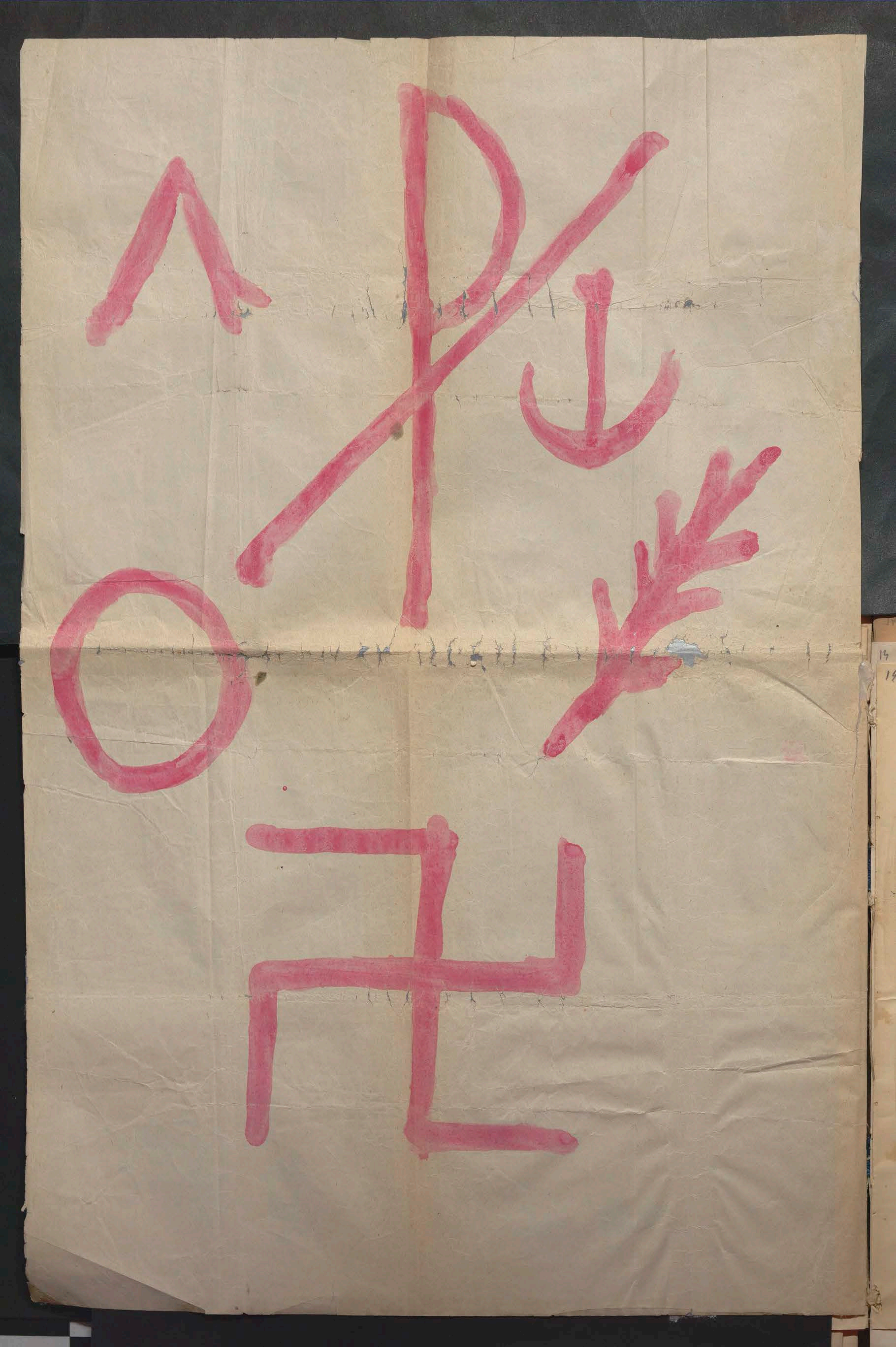
PINEAU. — Sur la Tradition populaire comparée.

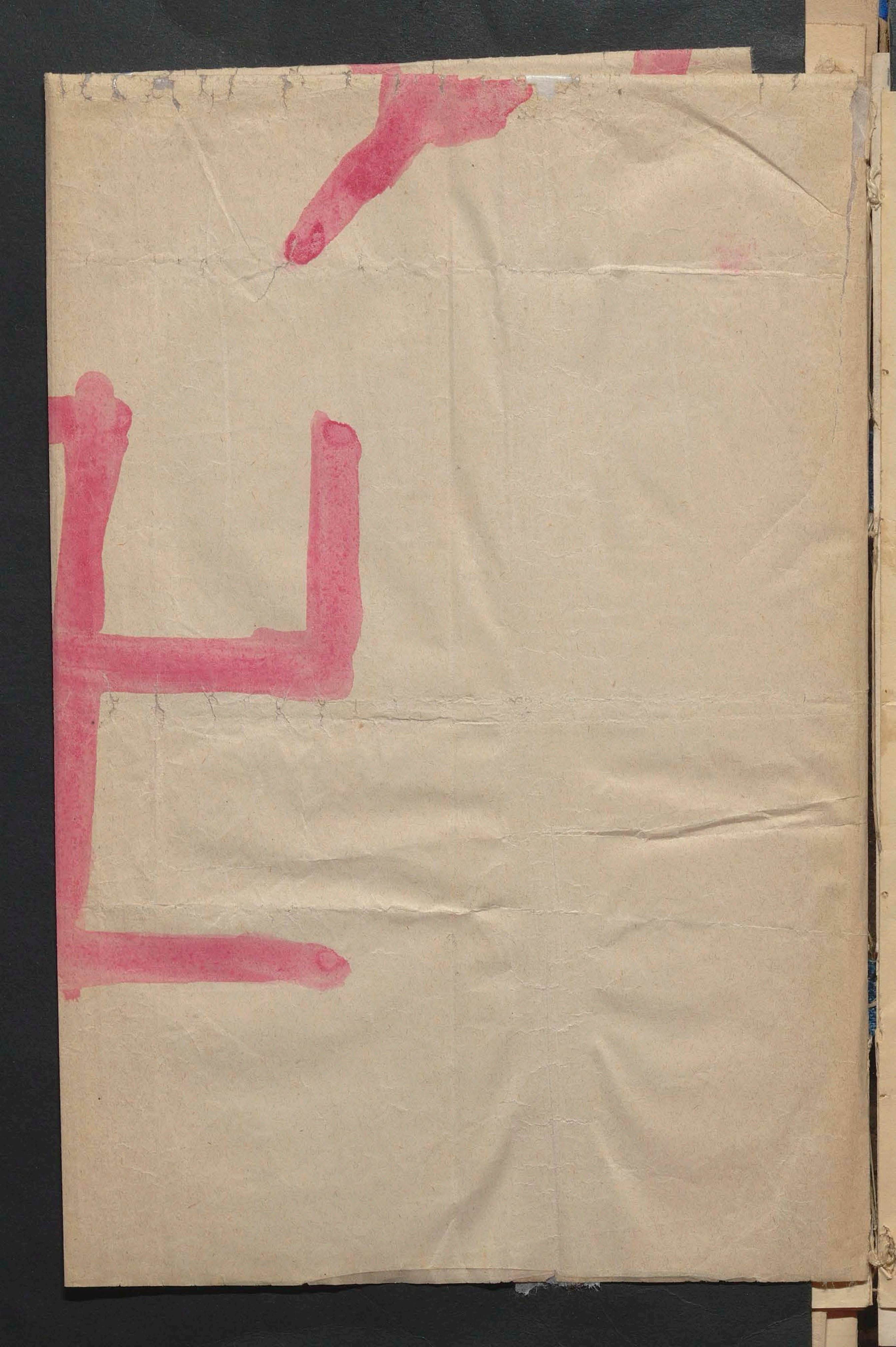
Le Secrétaire :

EMILE BLÉMONT.




39
13





15

Exposition,
au rez de chaussée sous votre tableau, dans
la salle des Antiquités (gauloises et) Mérovingiennes, vitrine
dernière. Collection de M. Longuety – une
plaque estampée

pismo Cartailhac

Dał mi to razem
po odczycie na kon-
gresie des traditions
populaires

40

N

VENDREDI 2 AOUT 1889.

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement, place St Sulpice.

MM. KARLOVICZ. — Les Traditions populaires en Pologne.

ARTHUR HERMAN. — Le Folk-lore Magyar.

— L'hypnotisme et la suggestion au point de vue folklorique.

LEITE DE VASCONCELLOS. — Bibliographie des Traditions populaires de Portugal.

Les Amulettes.

W. WEBSTER. L'improvisation populaire chez les Basques.

L. DE LA SICOTIÈRE. — Bibliographie des Traditions populaires de l'Orne.

IGNACE KUNOS. — Etude sur la poésie populaire.

C. DE VARIGNY. — Parallèle des mythes bibliques dans les traditions populaires d'Hawai.

ZMIRGRODZKI.

Classification générale des Traditions populaires.

Allocution du Président.

Cloture du Congrès.

VENDREDI, 2 AOUT 1889

BANQUET

MERCREDI 31 JUILLET 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement, place St Sulpice.

MM. JULIEN TIERSOT. — Survivances d'anciennes formes de l'Art musical en France dans les traditions populaires.

A. CERTEUX. — Sur un musée des traditions populaires.

E. COSQUIN. — Les Théories de M. Andrew Lang.

M. DRAGOMANOV. — Origines bouddhistes du Dit de l'empereur Constant et leurs traces dans le Folk-lore slave.

CHARLES LELAND. — Les Rapports des Tziganes de l'Europe avec les Traditions populaires.

JEUDI, 1er AOUT 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement, place St Sulpice

MM. EMILE BLÉMONT. — Rôle des Traditions populaires dans les Sociétés démocratiques.

K. KROHN. — La Méthode de M. Jules Krohn.

JEAN FLEURY. — Du rôle de l'ancien paganisme slave dans dans les Chansons populaires de la Russie.

ACH. MILLIEN. — Le Conte populaire de la Mangeuse de Morts.

JEUDI 1er AOUT 1889

8 h. 3/4, Salle des Fêtes de l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

CONCERT DE CHANSONS POPULAIRES DE FRANCE ET DE L'ETRANGER.

Organisé par M. JULIEN TIERSOT.

Avec le concours de Mesdames MONTÉGU, MONTIBERT, etc.
MM. HETTICH, VITERBO, etc.

Congrès international des Traditions populaires

ORRDRE DU JOUR

LUNDI, 29 JUILLET 1889

2 h. 1/2 au Trocadéro

Ouverture du Congrès.
Allocution du Président.
Présentation des Délégués étrangers.
Constitution du Bureau.
Nomination des Commissions.

N.-B. — Les deux secrétaires-adjoints, M. Raoul Rosières, chez M. Paul Sébillot, 4, rue de l'Odéon, de 10 h. à midi, et M. Emile Blémont, de midi à 2 h. au Trocadéro, au siège du Congrès, se tiendront pour tous les renseignements nécessaires à la disposition des membres du Congrès.

MARDI 30 JUILLET 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement, place St Sulpice.

LECTURES

MM. Ploix. — Sur l'Interprétation des Contes mythiques.

Paul Sébillot. — La Littérature orale en France (1789-1889)

Henry Carnoy. — Le recueil de traditions esthoniennes de M. Hurt.

Henri Cordier. — Les monstres cynocéphales dans la légende.

K. Krohn. — La littérature orale en Finlande.

13

42

Congrès International des Traditions Populaires

SALLE DES FÊTES DE L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Le Jeudi 1er Août 1889

PROGRAMME DU CONCERT

DE CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE & DE L'ÉTRANGER

Organisé par M. Julien Tiersot

AVEC LE CONCOURS DE

Mme MONTAIGU-MONTIBERT, Melles MÉLODIA, SALLY PISPANEN
Alice GRUNER, MM. HETTICH, VITERBO, Etc.

PREMIÈRE PARTIE

CHANSONS FRANÇAISES

1. **Le mois de Mai,** Chant de quête de la Champagne.
recueilli et harmonisé par M. Julien TIERSOT
Melle MÉLODIA, LE CHŒUR.

2. **Sylvestrik,** Sonn breton.
recueilli et harmonisé par M. BOURGAULT-DUCOUDRAY, traduit par M. François COPPÉE
M. HETTICH.

3. **Rossignolet du Bois joli,** Version de la Bresse.
recueilli et harmonisé par M. J. TIERSOT
Mme MONTAIGU-MONTIBERT.

4. **La Chanson des Métamorphoses,** Version du Morvan.
recueillie et harmonisée par M. J. TIERSOT
M. JULIEN TIERSOT.

5. { *a.* **Là-haut sur la Montagne j'ai entendu pleurer,**
Version recueillie en Alsace par M. WECKERLIN, harmonisée par M. J. TIERSOT

b. **A Parthenay,** Chanson Tourangelle.
recueillie et harmonisée par M. WECKERLIN (ECHOS DU TEMPS PASSÉ).

Melle MÉLODIA

6. **Le Clerc de Tremelo,** Chanson bretonne.
recueillie et harmonisée par M. BOURGAULT-DUCOUDRAY; traduite par M. F. COPPÉE.

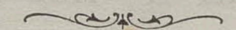
Mme MONTAIGU-MONTIBERT

7. **Le pauvre Laboureur,** Chanson de la Bresse.
recueillie et harmonisée par M. J. TIERSOT

M. JULIEN TIERSOT.

8. **Le Chant des Livrées,** Chanson de Noces du Berry,
Recueilli par Mme P. VIARDOT; harmonisé par M. J. TIERSOT.

LE CHŒUR



DEUXIÈME PARTIE

CHANSONS ÉTRANGÈRES

1. **Trois chansons finnoises.**

Melle SALLY PISPANEN

2. **Trois chansons grecques.**
recueillies et harmonisées par M. BOURGAULT-DUCOUDRAY.

M. VITERBO

3. { *a.* **The Minstrel-Boy,** Chanson irlandaise,
b. **Once i lov'd a maiden fair,** Ballade anglaise.
Harmonisées par M. WECKERLIN; traduites par M. Louis GALLET (ECHOS D'ANGLETERRE).

Mme MONTAIGU-MONTIBERT

4. **Dimme na vote si,** Chanson napolitaine.

Melle MELODIA

5 { *a.* **L'attente,** Chanson danoise (Ile de Seeland)
b. **Chant du Soir,** Chanson danoise.
c. **Chanson de l'ondine,** Chanson suédoise.

Melle ALICE GRUNER

43

6. **Trois chansons russes**

recueillies et harmonisées par M. RIMSKY-KORSAKOV

Mlle SALLY PISPANEN

7. **La Macareno,** Chanson populaire espagnole.

M. VITERBO

TROISIÈME PARTIE

CHANSONS FRANÇAISES

1. **Deux cantiques bretons.**

recueillis et harmonisés par M. BOURGAULT-DUCOUDRAY, traduits par M. F. COPPÉE

a, **Disons le Chapelet.**

LE CHŒUR

b. **L'Angelus.**

M. HETTICH

2. **La Bergère et le Monsieur,** Chanson dialoguée de l'Auvergne.

Harmonisée par M. J. TIERSOT.

Mlle MÉLODIA, M. HETTICH

3. **Pernette,** Version de la Franche-Comté.

recueillie par M. Ch. BEAUQUIER; harmonisée par M. J. TIERSOT.

M. JULIEN TIERSOT

4. **En passant par la Lorraine,** Ronde Lorraine.

recueillie par M. le Comte DE PUYMAIGRE; harmonisée par M. J. TIERSOT

Mlle MÉLODIA, LE CHŒUR

5. **La mort du Mari,** Chanson normande,

recueillie par M Jean FLEURY; harmonisée par M. J. TIERSOT.

Mme MONTAIGU-MONTIBERT

6. **Briolage,** Chant du Laboureur berrichon.

recueilli par Mme P. VIARDOT, harmonisé par M. J. TIERSOT.

M. HETTICH

7. **Suites de Rondes à danser de la Haute-Bretagne.**

recueillies par MM. Paul SÉBILLOT et J. TIERSOT.

SOLI ET CHŒURS

Le piano, de la Maison PLEYEL, sera tenu par MM. J. TIERSOT et G. SELZ, et Mlle PETITDEMANGE.

7-89 Imp. PELLUARD, 212, rue Saint-Jacques.

15

44

PIÈCE N° 9

Congrès international des Traditions populaires

SÉANCE DU VENDREDI 2 AOUT 1889

2 h. 1/2, Mairie du VIe Arrondissement.

Sous la Présidence de M. STANISLAS PRATO, président d'honneur.

Etaient présents :

MM. Stanislas Prato.
Charles Ploix.
Michel Zmirgrodzki.
Jean Fleury.
Charles Leland.
Léon Vicaire.
J. Tiersot.
Henry Carnoy.
Kaarle Krohn.
Comte de Puyniargre.
Mario Proth.

MM. Certeux.
H. Cordier.
Jules Baillet.
Charles Marelle.
Raoul Rosières.
Félix Régamey.
Michel Dragomanov.
Krzyvicks.
E. Lamy.
Emile Blémont.
Michau.

M. Jean Fleury lit un travail sur le Rôle de l'ancien paganisme slave dans les Chansons populaires de la Russie.

M. Raoul Rosières rapproche les usages énumérés dans le travail de M. Fleury des usages analogues existant en France au moyen-âge.

MM. Ploix et Zmirgrodzki échangent ensuite quelques observations à ce sujet.

M. EMILE Blémont donne lecture de son travail sur le Rôle des Traditions populaires dans les Sociétés démocratiques.

M. Dragomanov parle des pays ou l'enseignement folklorique est devenu officiel ou a été un instrument d'émancipation.

M· Stanislas Prato lit un travail intitulé : Explication des deux questions sur un cri et un proverbe français proposées à résoudre dans le dîner de ma mère l'Oye du 31 Janvier.

M. Raoul Rosières présente quelques observations à ce sujet.

Une séance supplémentaire est votée pour le lendemain.

ORDRE DU JOUR

SAMEDI 3 AOUT 1889

2 h. 1/2, Mairie du VI[e] Arrondissement, place St Sulpice

Lecture des derniers travaux.

Rapports des Commissions.

Allocution du Président.

Cloture du Congrès.

Les Secrétaires :

EMILE BLÉMONT.

RAOUL ROSIÈRES.

Exposition Universelle Internationale

de 1889

Ministère du Commerce

Paris, le 28 Juillet 1889

2'

45

DINER

DU CONGRÈS DES TRADITIONS POPULAIRES

et de **MA MÈRE L'OYE** réunis

Le Dîner est offert aux Étrangers qui ont bien voulu honorer de leur présence le 1er Congrès de Folk-Lore; *il aura lieu le Vendredi 2 Août, à 7 heures du soir, chez* CORRAZZA, *galerie Montpensier, Palais-Royal.*

46

Je dis, que je dise deux mots au nom de la Pologne au nom de ma patrie. Nous les polonais sans voir [illegible] de la politique de l'Europe nous dirigeons nos sympathies selon la justice - sans aucun autre egard. Qu'il me soit permis d'assurer Vous Français que notre coeur pour Vous reste sans aucun changement - chaque adversité et chaque

Oh, que je dise deux mots au
nom de la Pologne au nom de ma
patrie - Nous les polonais sans nous soucier
de la politique de l'Europe
nous dirigeons nos sympathies
selon la justice - ~~[illegible]~~ sans
aucun autre égard. Qu'il me
soit permis d'assurer Votre Ex-
cellence que notre coeur pour Vous
reste sans aucun changement
- chaque adversité et chaque

ravisé de Vous retrouver ja
Santé et rebâtir — comme
on danger au son une fois
au bord de Vistule de Vien
et Dniepr — Que Dieu lui
~~le~~ donne donc la force pour
que la France regagne la
~~portion~~ place laquelle elle
possédait et laquelle vous
a été de droit — cela vous
voulait un pour

16

Aix-les-Bains
(Savoie)
Villa Marie-Louise

47

Cher monsieur

Je m'empresse de vous accuser réception de votre excellente lettre et de votre excellente étude, dont je vous remercie vivement.

Je ne suis pas à Paris en ce moment, étant venu prendre les eaux à Aix en Savoie. Monsieur Carnoy n'est pas à Paris non plus. Sans quoi, nous nous serions mis avec plaisir à votre disposition, pour placer votre travail au Trocadéro ou au Musée de Saint-Germain.

Au mois d'octobre, nous serons tous deux de retour, et nous pourrons faire pour vous toutes les démarches qui vous seraient utiles.

Recevez l'expression de mes meilleurs sentiments

Émile Blémont

24 Août 1880

49

Monsieur et cher Confrère

J'ai reçu votre article sur les Svastikas. Je vous en remercie.

Pour éviter que l'article ne soit dans 2 vol. — 89 et 90 — de la Revue, j'en commencerai la publication dans le Tome IV. 15 janvier 1890.

J'espère que vous nous enverrez souvent de vos articles si intéressants.

Pourriez-vous me fournir une liste de Sociétés ou de personnes qui s'intéressent au Folk-Lore et auxquels j'enverrai les spécimens de la Tradition? — Pour tout ce qui concerne la Tradition adressez-vous directement à moi. M. Blémont n'est guère que collaborateur.

Je suis votre très obligé

Henry Carnoy

33. rue Vavin. Paris

aa 50

Cher Monsieur!

J'ai reçu la lettre de M. Sébillot lequel me prévient que si ma communication paraîtra dans *la Tradition* elle ne paraîtra plus dans le mémoire du Congrès et Vous comprenez cher Monsieur que c'est pour moi le plus important. Même en l'envoyant à Mr. Blémont la première et la seconde fois (cette fois déjà corrigée et avec une petite table) j'ai fait cet envoi au *secrétaire du Congrès* et non pas au Rédacteur de la Tradition.

- Si Vous Vous souvenez Vous m'avez dit pendant le dîner au Palais Royal qu'on est convenu d'imprimer les communications préalablement en partie dans

la Revue et en mettre dans
la Tradition. En faisant des ti-
rages à part, pourrait-on for-
mer le memoire du Congres en
economisant beaucoup les
depenses — Je ne voulais pas faire
de prejudice où ma communica-
tion devait etre imprimée pre-
alablement, cet affaire etant au
comité de la Redaction du memoire
du Congrès — Or cher Monsieur je
Vous prie de remettre ma commu
nication (envoyée dernièrement
avec la table des Dessins) a Mr. Paul
Sebillot comme au secretaire
general du Congres car elle ap-
partient avant tout au Congres
— Je prepare pour La Tradition une
rangée des articles description du
Folklore près de Cracovie —
Je joint la liste que Vous avez
voulu posseder —

MINISTÈRE
des Travaux Publics

CABINET
DU
MINISTRE

Paris, le 19 nov. 1889

Mon cher Collègue,

Dans une réunion, à laquelle a assisté M. Blémont, il a été décidé qu'on ne publierait que dans le volume du Congrès les pièces qui y avaient été lues. J'ai vu avec surprise qu'on avait sollicité de vous la publication dans la <u>Tradition</u> de votre travail sur le Swastika. Sans cette convention qui avait été acceptée par le Comité, je vous aurais demandé l'article pour la <u>Revue des traditions populaires</u>, dans laquelle aucun de ceux qui a été lu au Congrès n'a été publié jusqu'ici, par

observation de la convention faite
après le Congrès. Il m'aurait été facile,
si je ne l'avais pas observée d'avoir
pour notre Revue, la plupart des
travaux, puisque presque tous les
Congressistes sont membres de la Société.
Si vous voulez que votre travail paraisse
dans notre volume à part, vous
voudrez bien ne pas le faire passer dans
la Tradition et m'en envoyer le manuscrit et
en plus une vingtaine de lignes de vos
conclusions pour la publication analytique
qui précédera la publication in extenso.

Je vous rappelle que si vous voulez
faire un article étendu sur le
folk-lore polonais, je vous l'imprimerai
volontiers, et sans vouloir médire de
nos concurrents, je puis vous dire que
notre tirage est au leur ce que 4 est à
1. Bien à vous

Sébillot

devrait être préalablement imprimée
a la Revue ou à la Tradition mais c'est
toujours pour moi d'une grande importance que cette
travaille paraisse dans le mémoire
du Congrès – C'est pour moi le point prin-
cipal dans l'affaire. ~~Ce qui~~ un peu plus tard Jours
un des mes amis français m'a corrigé
mon manuscrit et j'ai il y a deux semaines envoyé pour la
seconde fois ma communication déjà corrigée a
Mr Blémont (rue [illegible]) dans la persu-
asion qu'avec cela je épargnerai au comité
~~du Congrès~~ la rédaction du mémoire le tra-
vail de la correcteur. – Il y a deux jours
que j'ai reçu Votre lettre qu'il m'a ren-
seigné ~~qui~~ de l'affaire et je vois que je
m'expose de n'être pas reçu dans le mémoire
du Congrès – En même temps que cette
lettre j'écris aussi a M Carnoy en lui
priant de remettre ma communicat.
corrigé aux mains du comité de la Re-
daction du mémoire du Congrès

Cher Monsieur (Paul Sebillot)

rue d'Odeon 4,

~~premièrement~~ Je suis obligé de m'excuser ~~dans une~~ devant Vous Monsieur bien que je croyais d'agir tout à fait correctement pendant le dîner du Congrès on m'a dit que toutes les (pour economiser les depenses) communications seront auparavant publié dans la Revue ou dans la Tradition, on en ferra des tirages à part et ~~ce~~ de cette manière ~~on compo-~~ dans une année peut être se composera le memoire de notre Congrès - Vous etiez souffrant et Monsieur Blement a tenu le ~~[illegible]~~ secretariat du Congrès. ~~Après avoir lu~~ On j'ai envoyé ma communication ~~je l'ai remis~~ à M. Blemont comme au Secretaire du Congrès et non pas comme au Redacteur de la Tradition - Je ne voulais pas faire de préjudice ou ma communication

Quant aux correspondance concernant le Folklore en Pologne ~~je Vous ai suffisament~~ les materiaux suffiront amplement et pour la Revue et pour la Tradition [illegible]

12. 11. 1889 r. Warszawa,
Chmielna 31, m. 6.

Szanowny Panie,

Dziękuję za łaskawy odpis; zeszyt <u>Wisły</u> na okaz poszlę jutro pod opaską poleconą.

Artykuł o zjeździe folklorystów mógłby zająć 6 – 8 str. druku. Bardzo o takowy proszę, a proszę o prędkie nadesłanie, bo zeszyt już kończymy drukować. Honorarjum po 1 rub. za stronę. O artykuły innej treści najpiękniej proszę. O zajmujących Pana przedmiotach nie było, ile pamiętam, nic dotąd w <u>Wiśle</u>.

Pełen uszanowania

J. Karłowicz.

55

ae

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

PAR LE Dr HAMY

Conservateur du Musée d'Ethnographie.

H. CORDIER

—

LES

SOCIÉTÉS SECRÈTES CHINOISES

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28
—
1888

CONDITIONS DE LA PUBLICATION

La REVUE D'ETHNOGRAPHIE paraît tous les deux mois, par fascicules in-8 raisin, de 6 feuilles d'impression, richement illustrées.

Prix de l'abonnement annuel :	Paris	25 fr.	»
— —	Départements	27	50
— —	Étranger	30	»
Un numéro, pris au Bureau		5	»

TARIF DES ANNONCES

Une page	30 fr.	»
Une 1/2 page	20	»

Tous les ouvrages envoyés à la Revue *y seront annoncés et, s'il y a lieu, analysés.*

S'adresser, pour tout ce qui concerne la Rédaction, au Dr HAMY, 40, rue de Lubeck.

LES SOCIETES SECRÈTES CHINOISES

PAR M. H. CORDIER

Professeur à l'Ecole nationale spéciale des langues orientales vivantes.

L'empire chinois renferme beaucoup de sociétés secrètes, je doute même qu'aucun autre pays puisse en offrir un nombre aussi considérable : rien d'étonnant, d'ailleurs, si l'on songe que le chiffre des habitants du Céleste Empire représente au maximum le tiers, au minimum le quart de la population entière du globe terrestre. Ces sociétés portent les noms les plus variés, s'adressent aux classes sociales les plus opposées, ont pour but l'exécution des projets les plus divers et choisissent comme moyens d'action ceux qui leur paraissent généralement les plus mystérieux. Elles sont ou militaires ou religieuses, commerciales ou politiques; mais, quel que soit leur caractère, elles sont principalement des sociétés de secours mutuels : les plus importantes sont révolutionnaires. On peut chercher leur origine dans deux idées : l'une purement sociale, l'idée de l'association, ayant pour base l'appui réciproque des membres d'une même confrérie; l'autre, purement politique, l'idée de patriotisme, puisant sa force dans la haine du vaincu, le Chinois, contre son vainqueur, le Mandchou.

Parlons tout d'abord de la première idée.

L'empire chinois, malgré son gouvernement central et le pouvoir despotique conféré à celui qui l'administre, *le Fils du Ciel*, présente des cas fort intéressants de particularisme ; tout d'abord, si la langue écrite est la même pour tout l'empire, si l'un des dialectes parlés a même une influence prépondérante, un grand nombre de lieux, même de provinces, ont conservé leur langue

propre; ainsi, les Pavillons-Noirs originaires du Kouang-toung et du Kouang-si, établis à Lao-Kaï, ne parlent pas la même langue que leurs compatriotes de la province voisine, le Yun-nan. Ce qui est vrai de la langue, l'est plus encore des mœurs et des coutumes; la province, la ville, le village a sa vie personnelle. Lorsque les Japonais ont débarqué à Formose en 1874, c'est le gouverneur général du Fo-Kien qui était chargé des frais de la guerre; le gouverneur général des deux Kouang (Kouang-toung et Kouang-si) est le truchement nécessaire entre la Chine et l'Annam; les Chinois, dès qu'ils émigrent, éprouvent la nécessité de se réunir, de s'entr'aider, non pas seulement entre gens de la même nation, mais entre natifs de la même province, voire du même endroit.

Ce besoin de s'associer se fait sentir chez les Chinois non seulement de pays à pays, de la Chine par exemple aux États-Unis, mais encore de province à province. Aussi verrez-vous les preuves de cette association se manifester sous toutes les formes : par exemple un temple aux divinités locales, un cercle dans lequel se réunissent les habitants d'une même ville ou d'une même province. Le particularisme qui nous pousse aujourd'hui, nous autres Français, à fonder des dîners comme la *Pomme* ou la *Cigale*, fait créer aux Chinois des cercles ou des corporations où les gens du même crû se peuvent rencontrer. Je me rappelle avoir vu à Han-Kéou le superbe local d'un de ces cercles, aux portes de bois magnifiquement sculptées, avec un jardin aux arbustes taillés en forme de bêtes, ainsi que le veut l'art des « Le Nôtre » de l'Extrême-Orient.

De même encore un Chinois qui consentira à émigrer sous les auspices d'une agence, stipulera-t-il que son corps sera rapporté dans son pays natal; pour éviter des frais trop élevés, on attendra qu'un certain nombre de corps du même pays se trouvent réunis; de là, la construction de ces maisons de cadavres d'une même province, sorte d'auberge des morts où l'on attendra qu'une réduction dans les frais de transport, une occasion favorable permettent de faire un envoi dans des conditions agréables pour les mânes du défunt et la bourse des parents. Et, avec le

grand respect que les Chinois professent pour les morts, ils ne permettent pas que ces sépultures temporaires soient profanées impunément. C'est ainsi que le désir de faire passer une route nouvelle sur l'emplacement de la maison de dépôt, appelée improprement *pagode* de Ning-po, a causé à Chang-haï l'émeute du 3 mai 1874. Aussi ce commerce des morts est-il la cause d'une vente extrêmement florissante de cercueils : il représente un chiffre important du fret à travers l'Océan Pacifique. On rencontre dans les villes de la Chine des magasins d'objets appartenant aux pompes funèbres, d'un aspect non moins alléchant que ceux qu'il m'a été donné de voir en Angleterre et en Allemagne.

Pour en venir aux sociétés elles-mêmes, je citerai d'abord quelques sociétés excentriques : une, qui répond assez bien à celle du *Ruban bleu anglais*, prêche l'abstinence en fait de boisson, et défend de fumer; une autre, la société de l'*Orchidée d'or*, comprend les filles qui ont juré de ne pas se marier ou de quitter leurs maris quand elles les auront épousés; ces sociétés, du reste, sont prohibées par l'État.

Parmi les sociétés politiques les plus importantes, je citerai celle du Nénuphar blanc (*Pei-lien-Kiao*); quelques auteurs la font remonter à l'an 1350 de notre ère[1], mais c'est surtout au commencement de ce siècle que cette association a fait parler d'elle. Ses adeptes réussirent à occuper le palais impérial à Péking le 18 juillet 1813 sous l'empereur Kia-King, et Oueï-Yuan dans son célèbre ouvrage sur les guerres de la dynastie

1. *A Glossary of reference*, by Herbert A. Giles, p. 272 : « A well-known Chinese secret society, originated as early as the close of the Yüan dynasty (about A. D. 1350) by a man named Han Lin-êrli, who collected a large number of followers and had actually proclaimed himself Emperor when his forces were routed and he himself sought refuge in flight. The members of this fraternity are believed to possess a knowledge of the black art. » Mr. Wylie (*Secret Societies*) au contraire, ne la fait pas remonter au delà de la dynastie actuelle : « One of the latter class which has sever al times played a conspicuous part on the page of history, the « *Pih-leen keaou*, » White water-lily sect » is apparently coeval with the present dynasty, for we find in *the Ta-tsing leuh-le.* « Penal code of the Manchu dynasty, » the section on « Magicians, Leaders of Sects, and Teachers of false Doctrines » gives the name of this, together with *Me-lih fuh keaou*, « Sect of Maitreya Buddha » *Ming-tsun keaou*, « Sect of the intelligent and honourable » and *Pih-yun-tsung*, « White cloud institute » ; the chief of which several associations are made liable to the penalty of strangulation and the members to receive 100 blows and be transported 3,000 le. »

actuelle, le *Cheng vou ki*, a consacré les livres IX et X à l'histoire de leurs rébellions.

L'existence des sociétés secrètes est marquée dans l'histoire de ce siècle par différents édits ou faits intéressants. Ainsi en 1801, dans le chapitre *Rébellions* du Code pénal, on note que les membres de la société, dite des *Triades*, seront décapités, ceux qui les auront accompagnés seront étranglés ; en 1817, le gouverneur de Canton arrête deux ou trois mille adhérents de cette société ; en 1819, le gouverneur du Hou-nan se plaint de l'accroissement des membres des sociétés secrètes ; des rapports de censeurs, l'un de 1829 dans le Kiang-si, l'autre de 1841 dans le Hou-Kouang en marquent également le développement. Ce dernier constate que la société des Triades a cinq loges : 1° Grande loge, Fo-Kien ; 2° Kouang-toung ; 3° Yun-nan ; 4° Hou-Kouang ; 5° Tche-Kiang.

Les sociétés secrètes se représentent sous différentes noms et sous différentes formes, ainsi Mgr Fontana, vicaire apostolique du Se-tchouan (*Let. éd.*, IV, p. 503) écrit à la date du 3 Sept. 1831 :

« *Les Tsin-lien-Kiao* sont d'une secte assez pernicieuse. Ils ne mangent point de la chair des animaux ; ils ne se nourrissent que de légumes et d'herbes. Cependant il paraît que plusieurs païens, appartenant à d'autres sectes athées ou matérialistes, dont la Chine abonde plus que les autres pays, se sont réunis sous le nom de cette secte, afin de se révolter comme avaient fait les *Pé-lien-Kiao*. Plusieurs chefs de ces sectaires ont été pris et mis à mort ; en sorte que l'on n'a pas beaucoup à craindre de la part de ces rebelles. Cependant les peuples se révoltent assez facilement ; tous les ans nous entendons parler de révoltes, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre ; et ordinairement on dit que les révoltés sont des *Tsin-lien-Kiao*, les noms *Tsin* et *Pé* se rapprochent assez l'un de l'autre pour la signification : car *Tsin* signifie *clair* ou *pur*, et le mot *Pé* signifie *blanc*. Je ne sais pas si ces rebelles ont adopté des signes distinctifs ; mais cela paraît probable. Quelqu'un m'a dit qu'ils portent sur leurs bonnets un petit globule de verre ou d'autre matière transparente. »

Mais la plus importante de ces sociétés est sans contredit celle à laquelle je viens de faire plusieurs fois allusion, celle des Triades *San-ho-hoei*[1], ou du Ciel et de la Terre *Tien-ti-hoei*, qui a pour objet le renversement de la dynastie actuelle; elle a d'ailleurs failli réussir. Les fameux rebelles *Taï-ping* ou *Tchang-mao* étaient d'origine triade et l'on sait quelle fut la rapidité des succès de leur chef Hong Siu-tsuen. Partis du Kouang-si et du Kouang-toung, les Taï-ping remontèrent jusqu'au Kiang, s'emparèrent de Nan-king en 1853, firent une pointe dans le Nord à travers le Ho-nan jusqu'au Tche-ly, se répandirent dans les riches provinces du Kiang-sou et du Tche-Kiang et ne furent définitivement écrasés qu'en 1864 (reprise de Nan-king par les troupes impériales, 9 juillet 1864), grâce à l'appui donné aux troupes impériales chinoises par des contingents français et anglais[2].

Cette société des Triades puise ses idées symboliques et sa tradition dans l'ancienne philosophie chinoise. Les Jésuites de Peking, au XVIIIe siècle, ont clairement formulé ces idées dans les termes suivants :

« En voulant éclaircir ce que les Anciens, sur la tradition de leurs Ancêtres, avoient dit allégoriquement, ces Philosophes orgueilleux [les philosophes modernes] ont tout embrouillé, tout défiguré, tout changé. Les Anciens avoient dit, qu'il y avoit un *Tay-ki* ou grand Principe, un *Chang-ti* ou Seigneur suprême, un *Tien* ou Ciel supérieur, qui, par la vertu de son *Ki* ou de son souffle tout-puissant, avoit formé les *San-tsai* ou les trois agents généraux ou puissances productrices subordonnées, qui sont le Ciel, la Terre & l'Homme ; & par ces *San-tsai*, ils entendoient tout ce qui est purement intellectuel, comme tout ce qui tombe sous les sens ; toute puissance qui peut être ou qui est actuellement réduite en acte. Ils rangeoient sous le premier *Tsai*, qui est le Ciel, tout ce qui est l'objet de la Métaphysique & de la

1. Le caractère *wang* 王 symbolise l'union du Ciel, de la Terre et de l'Homme. — Sous le règne de Hien Foung, les triades ont frappé de la monnaie ; leurs sapèques portent le caractère *ho* au-dessus du trou ; au-dessous ⊙ ; et deux caractères mandchous.

2. On trouvera la bibliographie de la guerre des Taï-ping dans notre *Bibliotheca Sinica*, col. 268-281.

Physique céleste, & ils s'étendoient en particulier sur ce qui concerne l'Astronomie, de la manière à peu près & dans l'ordre que je vous invite à examiner dans la figure qui s'offre à vous.

« L'eau, le feu, les métaux, les vents, le tonnerre, la pluie, la Géographie & toutes les productions naturelles, tant en général qu'en particulier, faisoient l'objet du second *Tsai*, qui est la *Terre*.

« Pour ce qui est du troisième *Tsai*, qui est l'*Homme*, ils le regardoient comme le seul être visible qui fût doué d'intelligence, qui fut en état de pouvoir produire des actes dignes d'éloge ou de blâme, de récompense ou de châtiment, suivant qu'il cultivoit la vertu, ou qu'il s'abandonnoit au vice. Ils étoient persuadés outre cela, & ils ne cessoient de le dire, que l'*homme* étoit récompensé ou puni non-seulement pendant cette vie, mais même après sa mort ; & ce fut pour l'engager à mériter l'un & à éviter l'autre, qu'ils s'appliquèrent surtout à développer les principes de la Morale, à expliquer les différentes obligations qu'elle impose en général pour la conduite extérieure de l'homme & pour le règlement de son cœur, & en particulier pour l'accomplissement de ses devoirs, comme fils, comme sujet, comme père de famille, comme membre de la société, &c.

« Voulant s'expliquer brièvement, au moyen de quelques symboles, ces anciens avoient dit : Le *Tay-Ki* ou le grand Principe a engendré les *Leang-y* ou les deux effigies ; ces deux effigies ont engendré les *Sée-siang* ou les quatre images, & ces quatre images ont engendré les *Pa-Koua* ou les huit trigrammes, qui exposent les principes d'où toutes choses tirent leur origine, & au moyen desquels il n'est rien qu'on ne puisse expliquer[1] ».

Le livre des changements, *Y-King*, qui renferme le système qui vient d'être développé, commence au *Tai-Ki*, le grand absolu, le grand extrême. Les philosophes de la dynastie des Song ajoutèrent au *Tai-Ki* le *Wou-Ki*, c'est-à-dire l'absolu rien, l'infini. Le chef de cette école fut le célèbre Tchou-hi (1130-1200 ap. J.-C.) qui naquit dans le Fo-Kien d'un père originaire du Ngan-hoei. Dans son système, l'absolu rien (*Wou-Ki*) produit le

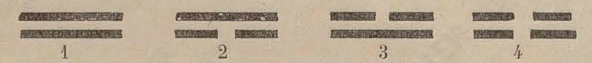
1. *Mémoires concernant les Chinois*, tome II, pp. 27/28.

grand absolu (*Tai-Ki*) qui, animé par son souffle, crée le grand principe mâle (*Yang*) ; ce dernier, dans son repos, donne naissance au principe femelle (*Yin*). Lorsque ces deux principes mis en mouvement finissent par se reposer, ce qui se trouve en haut est le Ciel correspondant au *Yang*, ce qui reste en bas est la Terre correspondant au *Yin*. Puis, dans la suite de leur mouvement on voit se former le soleil et la lune, les étoiles et les planètes, l'eau et le feu, les plantes, les minéraux, les hommes, les animaux, etc. Les lois qui régissent les mouvements sont au nombre de quatre : 1° *Ki*, le souffle de la nature, qui représente l'énergie ; 2° *Li*, les lois de la nature antérieures au *Ki* ; 3° *So*, qui donne les proportions numériques ; enfin pour rendre tangibles ces lois, les rendre matérielles, 4° *Ying*, la forme de la nature [1].

On a représenté ce système philosophique par des diagrammes. Quelquefois on s'est contenté des trois pouvoirs de la nature, *San-tsaï* : ciel, terre, homme, indiqués par un △

Les deux principes primitifs sont marqués, l'un par une ligne droite ▬▬ qui correspond au *Yang*, par conséquent au principe mâle, à la lumière et au ciel ; l'autre par une ligne coupée ▬ ▬ qui correspond au *Yin*, par conséquent au principe femelle, aux ténèbres et à la terre.

On en a déduit les quatre figures suivantes :



1) *Tai-yang*, qui correspond au soleil, à la chaleur, à l'intelligence, aux yeux, etc.

2) *Tai-yin*, qui correspond à la lune, au froid, aux passions, aux oreilles, etc.

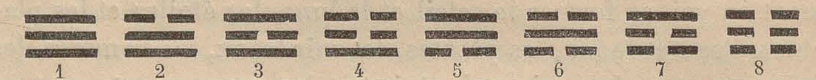
3) *Chao-yang*, qui correspond aux étoiles, à l'aurore, à la forme, au nez, etc. ;

4) *Chao-yin*, qui correspond aux planètes, à la nuit, à la forme humaine, à la bouche, etc.

1. Cf. *Feng-shui : or, the Rudiments of Natural Science in China*. By Ernest J. Eitel, M. A., Ph. D., of the London Missionary Society. Hongkong : 1873, in-8, pp. 7/9.

Ces quatre figures secondaires forment les huit trigrammes ou *Koua*, dont l'invention est attribuée à Fou-hi, le premier des cinq souverains (2852-2738 av. J.-C.). La légende raconte que ces signes étaient marqués sur un rouleau qui fut porté à l'empereur par un dragon sorti du Fleuve jaune.

Ces trigrammes représentent :



1) Le Ciel ; les lignes étant pleines, ce trigramme marque le principe *mâle* pur ;

2) La Vapeur, les exhalaisons aqueuses, les lacs ;

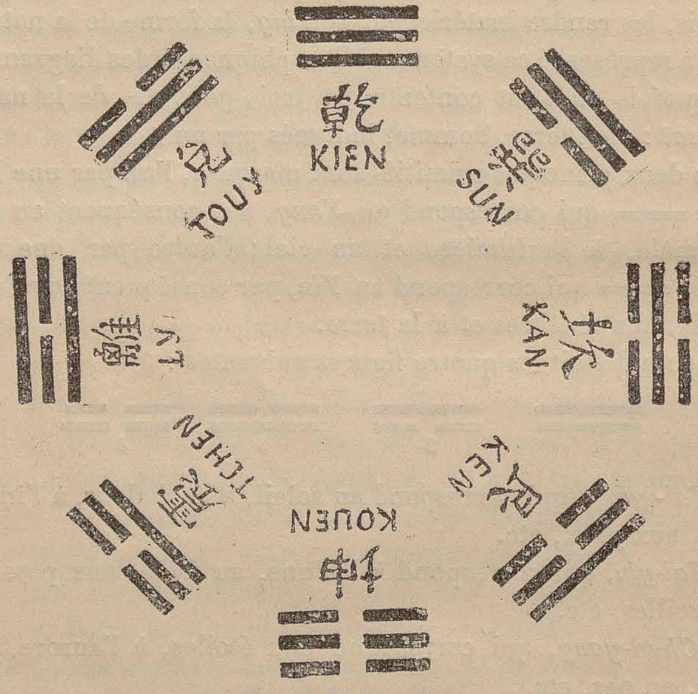


Fig. 23. Le Sien T'ien.

3) Le Feu, la chaleur, la lumière ;

4) Le Tonnerre ;

5) Le Vent ;

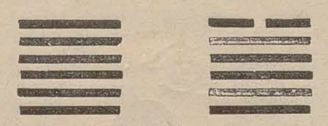
6) L'Eau ;

7) Les Montagnes ;

8) La Terre ; les lignes étant brisées, ce trigramme marque le principe *femelle* pur.

Généralement, on arrange ces figures sous la forme précédente (fig. 23) à laquelle on donne le nom de *sient'ien* :

Chin-nong, le second des cinq souverains, passe pour avoir multiplié par 8 les *Koua* de Fou-hi pour en faire 64.



Ces 64 figures, multipliées par 6, en donnent 384, chiffre maximum généralement cherché, quoique l'on prétende qu'on ait poussé les combinaisons jusqu'au nombre fantastique de 16,777,216 !!!

Le principe mâle ▬▬ et le principe femelle ▬ ▬ réunis forment le Taï-ki qui est ordinairement représenté de la manière suivante :

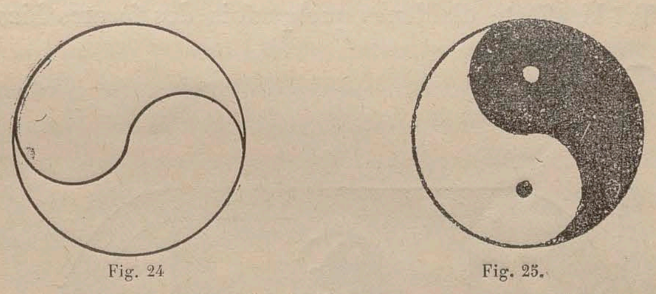


Fig. 24 Fig. 25.

Fig. 24 et 25. Formes usuelles du Taî-ki.

Sur le demi-diamètre d'un cercle donné, on décrit un demi-cercle et sur le demi-diamètre restant on décrit uu autre demi-cercle en sens contraire. Les deux figures délimitées par la courbe ainsi obtenue peuvent être semblables (fig. 24) ou bien teintées, l'un en couleur claire, l'autre en couleur foncée.

Ce sont là les *Taï-ki* primitifs, mais plus tard, pour marquer la pénétration des deux principes, on a placé un petit disque

*

clair dans la partie foncée, et un petit disque foncé dans la partie claire de la figure (fig. 25).

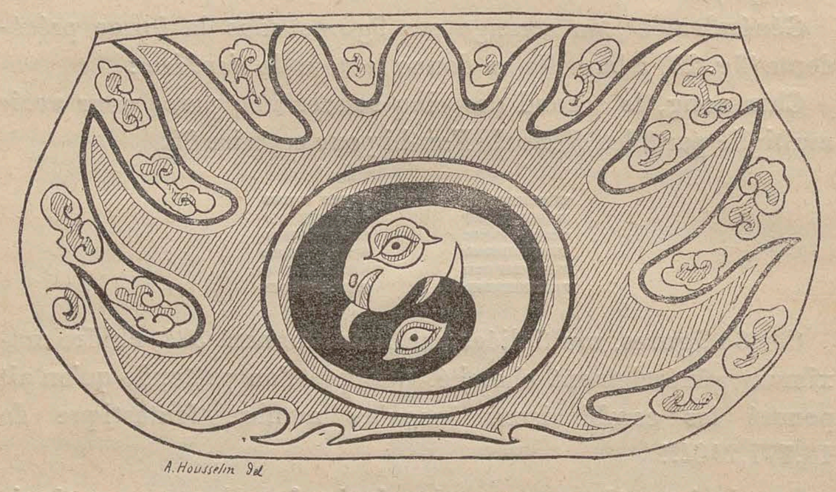


Fig. 26. Tableau d'arrière d'une jonque de guerre d'Amoy, au centre duquel se voit un taï-ki formé de deux dauphins.
(*Mus. d'Ethnog.*, n° 17,401).

Le Taï-ki affecte d'ailleurs quelquefois des formes bizarres ;

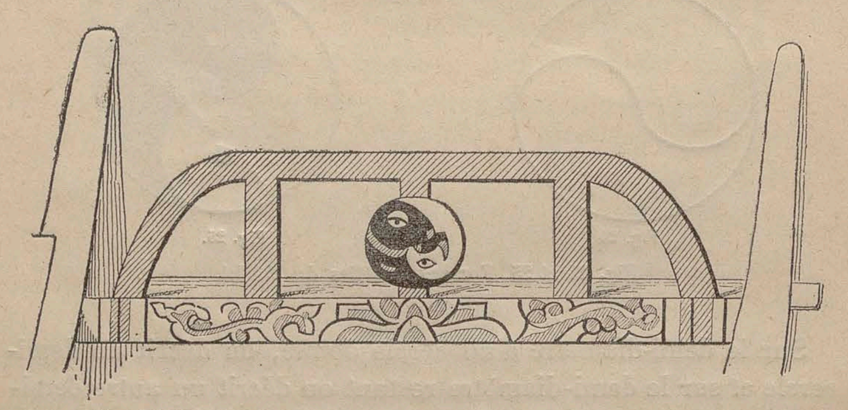


Fig. 27. Rampe découpée de la passerelle d'arrière d'une jonque de commerce d'Amoy, ornée du même taï-ki.
(*Mus. d'Ethnog.*, n° 17,400).

un exemple assez curieux est celui de l'enchevêtrement de dauphins, relevé sur des modèles de jonques conservés au Musée

du Trocadéro et que m'a très obligeamment fait connaître M. le docteur Hamy.

Le premier de ces modèles venant de Amoy (nº 17401), a pour tableau d'arrière une planche peinte, au centre de laquelle deux dauphin, l'un noir et l'autre blanc, s'entrelacent de façon à reproduire les courbes du Taï-ki (fig. 26). Les yeux des deux animaux représentent les petits disques de pénétration [1].

Le deuxième modèle de jonque (nº 17400 de l'inventaire du Musée d'Ethnographie) reproduit la même figure, avec quelques petites variantes, sur un disque qui occupe le centre de la rampe découpée de la passerelle d'arrière d'une jonque de commerce d'Amoy (fig. 27).

On arrive à faire une figure complète en plaçant le Taï-ki au centre du *Sien-tien*.

On peut d'ailleurs représenter autrement la combinaison des deux principes : le ciel est rond et la terre est carrée (à Péking, par exemple, le temple du Ciel est rond, celui de la Terre est carré) ; la monnaie, appelée sapèque, qui est ronde et percée au centre d'un trou carré, représente donc le mariage du Ciel et de la Terre ; elle est également le symbole de l'homme parfait.

Les membres de la société des Triades ont puisé, comme je l'a dit plus haut, leurs idées symboliques dans le système que je viens d'expliquer; des allusions fréquentes à la cosmogonie ancienne sont faites dans les cérémonies et dans les diplômes ; on retrouve souvent le triangle sur ces derniers. Dans un cas même, le diplôme représente un *Sien-tien* avec le Taï-ki au centre ; c'est celui du Chan-toung ; d'ailleurs cette confrérie qui est affiliée aux Triades porte le nom caractéristique de *Pa Koua*. Le révérend D.-H. Porter a écrit un long Mémoire sur cette secte [2], et le Docteur Schlegel en a reproduit le diplôme [3]. On trouvera éga-

1. Ce modèle de jonque correspond au nº 2792 du *Catalogue spécial de la collection exposée au Palais du Champ de Mars (Exposition universelle, Paris, 1878)*, publié par ordre du directeur général des Douanes, Sanghaï, 1878, in-4º, p. 103.
2. *Secret Societies in Santhung*. By the Rev. D. H. Porter, M. D. (*Chinese Recorder*, XVII, 1886, pp. 1/10, 64/73.)
3. *The Hung League*, p. 32.

長房在福建烏旂
彪姚必成
二房在廣東紅旂
𩙪洪太歳
三房在雲南赤旂
颱吳天成
四房在湖廣白旂
䬈林永超
五房在浙江綠旂
颵李色第

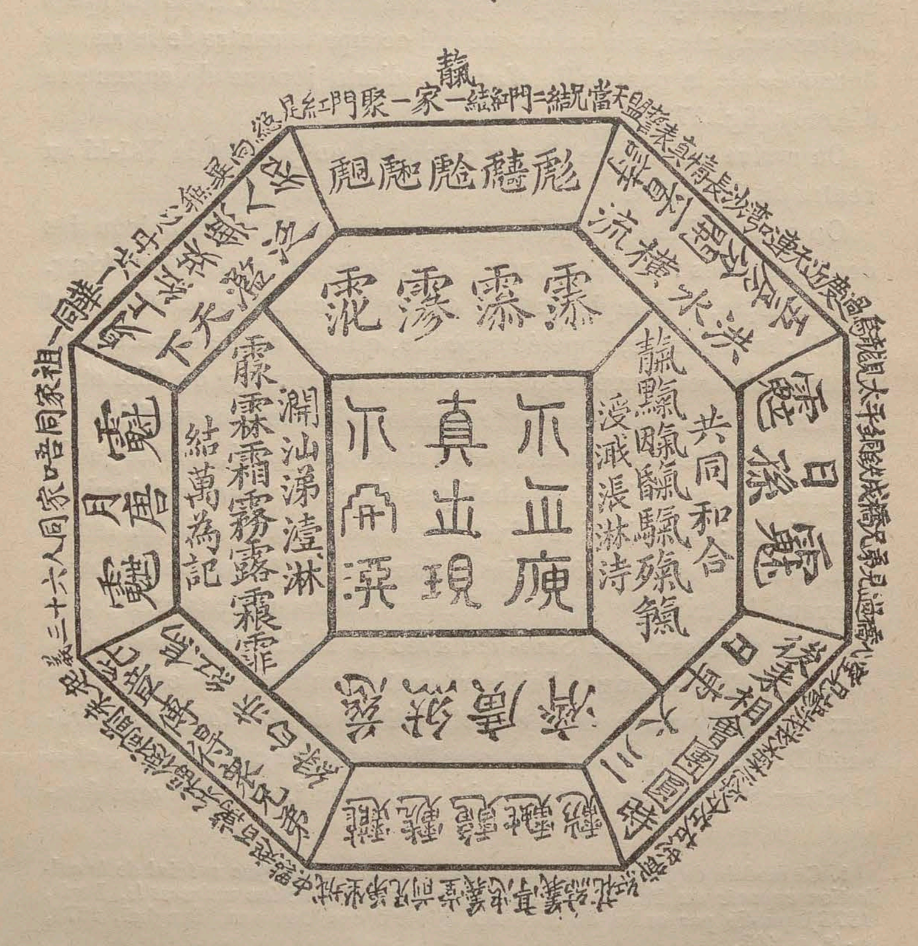


Fig. 28. Diplôme d'une Société secrète chinoise. (D'après M. A. Wylie.)

lement des diplômes dans un article du Lieutenant Newbold dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*[1]. Le diplôme que nous reproduisons ici est tiré d'un Mémoire de M. Wylie, publié dans le *North China Herald*[2].

A quelle époque fut constituée la société des Triades, et quelle fut son origine ? Si l'on répondait à ces questions par un simple examen des symboles marqués sur les diplômes de cette association, on pourrait faire remonter sa naissance aux époques les plus reculées de l'histoire de la Chine ; en tenant compte du peu de stabilité des institutions humaines et en étudiant le système du philosophe Tchou-hi que nous avons déjà exposé, on pourrait faire remonter les débuts du San-ho-hoei jusqu'à la dynastie des Song. Il m'a semblé toutefois que la constitution actuelle des loges de cette société, ses rites, les personnages qu'elle honore, ne permettent pas de lui donner une origine plus ancienne que le commencement de la dynastie actuelle, c'est-à-dire la seconde moitié du XVIIIe siècle. On sait, en effet, que le premier empereur de la famille mandchoue qui règne encore aujourd'hui sur le Céleste Empire, Tchouen-tche, monta sur le trône en 1643, quoique la date officielle de son avènement ne soit, selon la coutume du pays, qu'au commencement de l'année suivante, ce qui correspond à notre 8 février 1644. Les Mandchous ne s'établirent pas sans difficultés sur le trône des princes nationaux Ming, qui avaient régné à Nan-King, puis à Péking, depuis 1368 ; aux dissensions intérieures vinrent s'ajouter les attaques de l'étranger. Ce fut au fils de Tchouen-tche, le célèbre Kang-hi, monté sur le trône en 1662, qu'échut la lourde tâche de terminer la pacification de l'empire et de repousser définitivement les envahisseurs.

Un des premiers ennemis que Kang-hi eut à combattre, fut Galdan, le chef de la tribu mongole des Eleuthes. Cette tribu pouvait reformer à son profit cette terrible armée mongole qui

1. *The Chinese Secret Triad Society of the Tien-ti-huih*. By Lieutenant Newbold, A. D. C., and Major-general Wilson, C. B., Madras Army. (*Jour. Roy. As. Soc.*, VI, 1841, pp. 120/158).
2. *Secret Societies in China*. By A. Wylie. (*N. C. Herald*, No. 165, sep. 24, 1853 et seq. — Réimp. dans *The Shanghae Almanac for 1854 and Miscel.*)

s'était plusieurs fois avancée vers le Midi en conquérant tout sur son passage. Dans l'embarras très grand que causait à Kang-hi l'attaque de Galdan survenant au milieu de rébellions intestines, l'empereur au lieu de s'adresser à ses ministres ou à l'un de ses gouverneurs de province afin d'exterminer les Eleuthes, fit appel à la nation entière — ici commence la légende — par un édit impérial annonçant que ceux qui vaincraient l'ennemi recevraient une somme de dix mille taëls d'or et la noblesse héréditaire du troisième degré (comte), ce qui leur assurerait la suprématie sur dix mille familles. Cent vingt-huit prêtres du monastère de Siau-Lim-Si, dans le district de Toan-leng, au fond des montagnes Kiu-lien (province de Fo-Kien), se déclarèrent prêts à anéantir les barbares envahisseurs sans le secours d'aucune troupe ; à l'aide d'un stratagème, ils battirent les Eleuthes, refusèrent toutefois les honneurs que leur offrait le souverain à la suite de leur victoire, et munis seulement des dix mille taëls, ils se retirèrent dans leur couvent pour reprendre leurs travaux religieux.

Cependant ce succès avait excité au plus haut point la jalousie des mandarins ; ces derniers réussirent à faire tuer les prêtres, à l'exception de dix-huit qui se sauvèrent en emportant le sceau et l'épée magique de leur fondateur. Un nouveau massacre réduisit à cinq le nombre de ces religieux ; un général qui leur avait été favorable fut étranglé vers la même époque. La veuve de ce général et cinq marchands de chevaux des provinces de Tche-Kiang et de Chan-toung, se réunirent à ces cinq prêtres pour former la société dite Tien-ti-hoei, qui recruta bientôt un grand nombre d'adhérents. Cette société, divisée en cinq bannières ou loges, avec des mots de passe qui permettaient à ses membres de se faire reconnaître, eut pour objet de venger l'assassinat des prêtres et de remplacer la dynastie mandchoue des Tsing par la dynastie chinoise des Ming[1].

Le meilleur exemple que nous puissions donner de l'affiliation

1. Mr. Giles (*Glossary of Reference*, p. 259) ne fait remonter l'origine de cette société qu'au règne de Young-tching, (1723-1736) fils de Kang-hi.

dans cette société est celui qui nous est fourni par les loges des établissements du détroit de Malacca. (*Straits Settlements*) dont le nombre officiel des membres s'élevait, en 1887, à 62.736.

En théorie, les réunions des sociétés secrètes en souvenir des persécutions exercées par les fonctionnaires mandchous, devraient se passer dans les montagnes ou dans les jungles ; en réalité, elles ont lieu sous la protection du gouvernement britannique dans des locaux *ad hoc*.

A la porte de la loge se tient un huissier avec un bâton rouge ; ceux qui entrent dans la loge doivent prendre le bâton à deux mains et répéter les vers suivants :

Je tiens la canne rouge dans mes mains,
Sur ma route, vers la loge, je n'ai aucune crainte
Vous me demandez, frère, où je vais
Vous venez de bonne heure, mais je marche lentement.

Ceux qui ne sauraient répondre devraient être, selon le règlement de la société, décapités.

Puis, ayant traversé la grande porte, on passe dans la salle de la *sincérité* et de la *justice*, puis dans la *Ville des saules*, puis dans le pavillon *fleuri rouge;* au-dessus du pavillon se trouve le grand autel, avec la chaire du *Sien-seng* ou maître de la loge; je fais grâce au lecteur de la suite, du cercle du ciel et de la terre, du pont à deux planches, dont l'une est de cuivre et l'autre de fer, de la fournaise incandescente, du marché de la paix universelle et, en dernier lieu, du temple de la vertu et du bonheur.

C'est dans une pièce, à droite du *marché de la paix universelle*, que les candidats purifiés par des ablutions, revêtus d'habits neufs, se préparent à être reçus.

« Chaque candidat est introduit par un fonctionnaire de la loge qui se porte garant que pendant quatre mois, le nouveau membre ne se querellera pas avec ses frères et que pendant trois ans il n'enfreindra pas les plus importants des trente-six articles du serment de la société[1] ».

1. Pickering, II, p. 6. — *Chinese Secret Societies and their Origin.* By Mr, W. A. Pickering. (*Jour. Straits Branch of the Roy. As. Soc.*, No. I, 1878, pp. 63/84 ; No. 3, 1879, pp. 1/18.)

La lecture de ce serment, écrit en trente-six articles, est faite à haute voix aux candidats agenouillés par un des affiliés. Le premier de ces articles marque que la piété filiale est la première de toutes les vertus; nous notons dans les articles suivants les renseignements suivants : Le secret est absolu : celui qui l'aura trahi, aura une de ses oreilles coupées et recevra cent huit coups; tout membre de la société considérera ses collègues comme des frères, qu'ils appartiennent aux hautes classes, comme les comtes, les marquis, les généraux et les ministres; aux classes moyennes, comme les lettrés, les agriculteurs, les artisans et les négociants; ou aux classes inférieures, vagabonds ou mendiants; puis viennent des préceptes de tolérance et d'honnêteté, de bienfaisance et de justice; dans les réunions de la société, vous ne cacherez pas les *serpents* parmi les *dragons*, c'est-à-dire les Mandchous parmi les Chinois; la politique montre le bout de l'oreille : pour les serpents, lisez la police.

Après la lecture du serment, tout le monde se lève, vers une peu de sang, puis l'on boit du thé.

Afin de bien marquer le refus de reconnaître la dynastie chinoise actuelle, les membres de la société défont leurs cheveux et les laissent pendre librement sur le dos; l'épaule droite et la poitrine restent nues. Quand les candidats ont été préparés, le maître de la loge arrange les différents objets nécessaires à la cérémonie sur le grand autel, ils se composent d'une mesure dans laquelle on met du riz et cent-huit sapèques renfermées dans du papier rouge, et on y ajoute les différents objets, symboles de l'histoire et des traditions de la ligue :

1) Les Pavillons des Cinq Ancêtres, triangulaires : qui contiennent le nom des cinq prêtres fondateurs et le nom des provinces dans lesquelles chaque prêtre a fondé une loge :

1. Fo kien, Noir.
2. Kouang toung, Rouge.
3. Yunnan, Jaune.
4. Hou kouang, Bleu.
5. Tche kiang, Vert (ou bleu azur).

2) Les Pavillons des cinq marchands de chevaux ou généraux « tigres », comme les précédents, correspondent aux provinces de :

1. Kansou.
2. Kouang si.
3. Se tchouan.
4. Chan si.
5. Kiangsi.

3) Les pavillons des cinq éléments :

1. Eau,	Noir.
2. Feu,	Rouge.
3. Bois,	Azur (vert, bleu, noir).
4. Métal,	Blanc.
5. Terre,	Jaune.

4) Les pavillons des quatre points cardinaux :

1. Nord,	Noir.	Représentant les quatre pôles de la terre.	Où se trouve l'étoile polaire.
2. Sud,	Rouge.		Où le soleil se repose.
3. Est,	Vert.		Où le soleil se lève.
4. Ouest,	Blanc.		Où le soleil se couche.

1. Nord,	Noir.	Représentant les quatre quartiers dans lesquels sont réparties les vingt-huit constellations.	Le guerrier sombre.
2. Sud,	Rouge.		L'oiseau de vermillion.
3. Est,	Vert.		Le dragon d'azur.
4. Ouest,	Blanc.		Le tigre blanc.

5) Les pavillons des saisons :

1. Printemps,	Vert.
2. Eté,	Rouge.

3. Automne, Blanc.
4. Hiver, Noir.

6) Les pavillons de :

1. Ciel, Azur.
2. Terre, Jaune.
3. Soleil, Rouge.
4. Lune, Blanc.

7). Les sept étoiles :

1. Soleil.
2. Lune.
3. Vénus.
4. Jupiter.
5. Mercure.
6. Mars.
7. Saturne.

Les huit trigrammes.

Les pavillons de l'Orchidée d'or.

L'étendard de la « Confrérie victorieuse », vert, jaune, rouge et écarlate.

8) Les quatre pavillons rouges des quatre principaux fonctionnaires.

9) L'ombrelle jaune.

10) Le pavillon du commandant en chef des armées.

11) La tablette des « Cinq Ancêtres », à droite de laquelle se trouvent : l'épée précieuse, une paire de ciseaux, un souan pan, et le miroir précieux ; à gauche de laquelle se trouvent : le fourreau de l'épée, la mesure du pied, les petites balances et les poids, les quatre trésors du bureau (table à écrire), c'est-à-dire l'encre, le papier, le pinceau et la pierre à encre, et cinq écheveaux de soie filée : blanc, jaune, rouge, vert et noir.

12) Un modèle de la véritable Ang Hoa tang avec ses trois portes.

Et devant l'autel il y a cinq tasses de thé, cinq tasses de vin, cinq bols de riz, cinq paires de bâtonnets, les trois viandes de sacrifices : porc, poulet et canard, un paquet de tabac, un paquet

de thé, sept lampes pour les sept étoiles et une paire de grosses chandelles rouges et au-devant, un brûle-parfums *précieux*.

Après avoir énuméré les griefs des vrais Chinois contre la dynastie mandchoue, avoir raconté la défaite des Eleuthes par les prêtres du Fo-Kien, le maître de la loge interroge le haut fonctionnaire, chef de l'avant-garde, et lui fait réciter, opération qui dure près d'une heure, les trois cents trente-trois articles du catéchisme de la Société ; à la suite de cet examen, le maître de l'avant-garde (sien-hong) est autorisé à introduire les candidats qui doivent être affiliés.

Théoriquement, et souvent même en pratique, la première opération de l'affiliation consiste à couper la natte. On sait que la mode de se raser le sommet de la tête et de réunir les cheveux en une longue natte, ne date chez les Chinois que du XVII[e] siècle et de la conquête de leur pays par les Mandchous.

Puis viennent les ablutions, le dépouillement des habits, le revêtement d'un habit blanc, etc. Ensuite a lieu un nouvel interrogatoire du *sien-hong*, l'encens brûlé ; on allume les chandelles rouges, on offre le vin, etc. Après l'affiliation, chaque membre reçoit un diplôme, on leur fait visiter la loge et on leur montre les instruments, les pavillons et les drapeaux.

Les adeptes de cette association ont de nombreux signes de reconnaissance ; quelques-uns, par exemple, ajoutent dans l'écriture un caractère spécial, à celui qui exprime le véritable sens d'un mot : la façon de tenir le parapluie ou le mouchoir, la manière de présenter la pipe d'opium, certain cérémonial observé en remplissant ou en vidant les tasses de thé, sont autant de signes distinctifs qui facilitent aux affiliés de se reconnaître quelque part où ils se rencontrent [1].

On comprendra, étant données les pénalités sévères édictées par les fonctionnaires chinois [2] contre les membres de cette

1. Cf. *Thian Ti hwui. The Hung-League or Heaven-Earth-League. A secret society with the Chinese in China and India.* By Gustave Schlegel... With an introduction and numerous cuts and illustrations. Batavia, Lange, 1866, gr. in-4. — C'est de beaucoup l'ouvrage le plus important sur la matière.

2. « Tous les vagabonds et gens déréglés, qu'on saura avoir fait des réunions, ou avoir commis des vols à force ouverte, ou autres actes de violence, sous la

société, qu'il soit difficile d'obtenir des renseignements exacts.

En Chine, être seulement en possession de livres ou d'insignes amènerait une application sévère et immédiate de la loi. Dans les Indes néerlandaises, ces sociétés sont proscrites; dans les colonies anglaises, elles sont absolument tolérées : d'ailleurs elles ne revêtent guère dans ces établissements que le caractère de sociétés de secours mutuels. Les Anglais ont su tirer parti du principe de l'association chez les Chinois et ils ont créé un poste de fonctionnaire qui porte le titre de *protecteur des Chinois*. Ce poste naguère occupé par M. Pickering, l'est aujourd'hui par le Dr N.-B. Dennys ; c'est à ce dernier système que je me rallierais très volontiers : une espèce de truchement entre les Chinois et le gouvernement me paraît de nature à empêcher les grandes révoltes, comme celle qui éclata à Batavia au milieu du dernier siècle.

Nous avons commis une grande faute en demandant, puis en acceptant l'établissement de consuls chinois au Tong-King : ces agents grouperont autour d'eux, en créant des cercles de résistance à notre influence, les éléments disparates de langue et de tendances différentes qui composent l'émigration chinoise. En parodiant un mot célèbre, il faut savoir diviser pour pouvoir gouverner.

Un mot pour terminer :

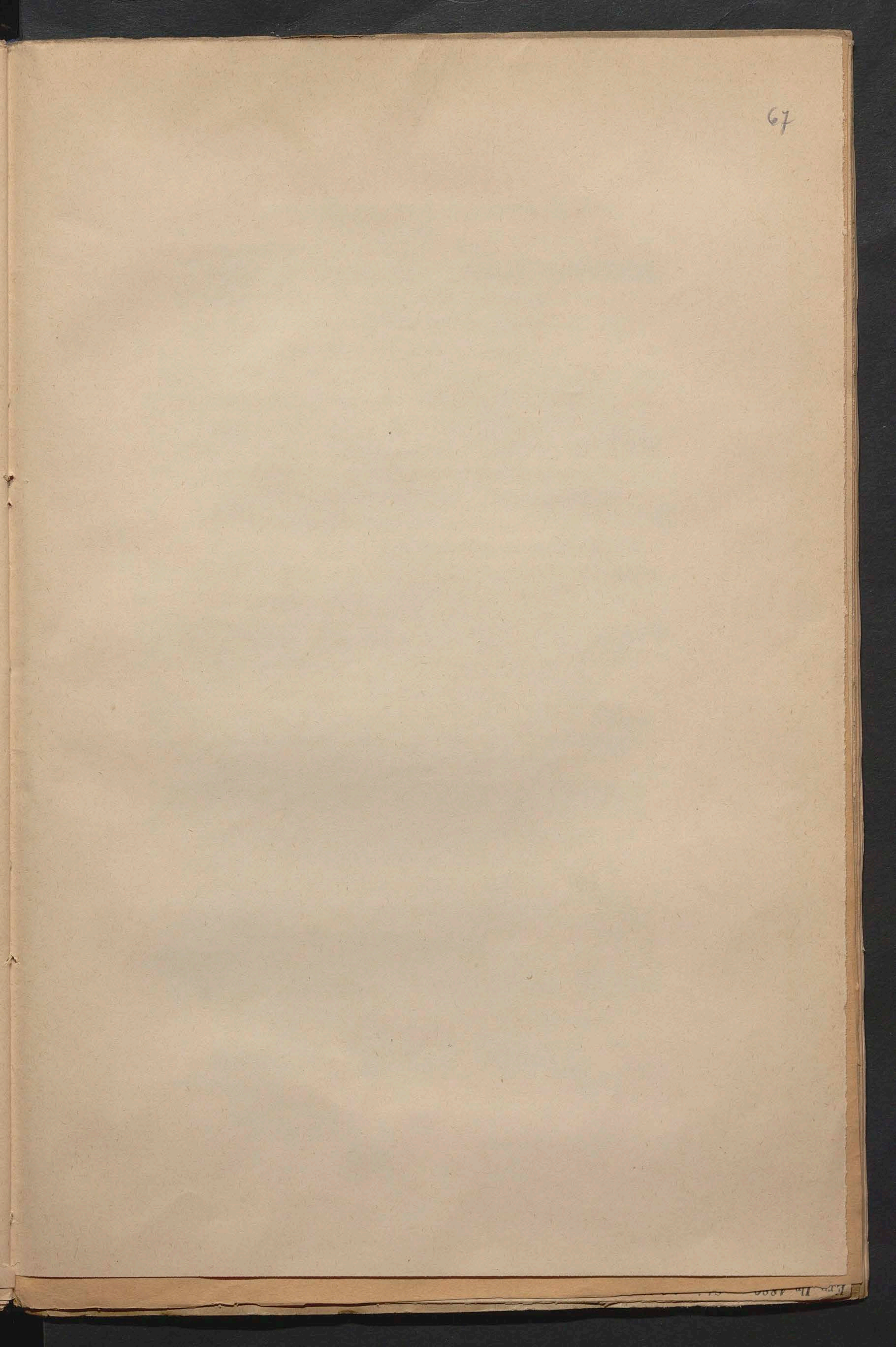
Si j'ai soulevé le voile sur un des côtés peu connus des mœurs chinoises, c'est dans le but de montrer la nécessité de ne confier nos intérêts dans l'Extrême-Orient qu'à des agents au courant des mœurs asiatiques. Tel savant remarquable, tel administrateur distingué peut briller dans une Académie ou à la tête d'un département; mais le terrain là-bas est dangereux : on n'improvise pas des interprètes et des administrateurs indigènes ;

dénomination particulière de *Tien Ti hoei*, c'est-à-dire l'*Association du Ciel et de la Terre*, subiront la mort par décollement, dès qu'ils auront été pris et convaincus de leur crime ; et tous ceux qui les auront accompagnés pour les soutenir, ou qui les auront excités à commettre leurs pratiques, subiront la mort par strangulation. » (*Ta-Tsing Leu-li*, code pénal de la Chine, trad. Staunton et Renouard de Sainte-Croix, Paris, 1812, II, pp. 460/1.)

quand le chef en est à son premier contact avec les Asiatiques, il court le risque de faire beaucoup d'écoles qui peuvent, dans la politique extérieure, amener des désastres. L'administration coloniale et la diplomatie demandent la tradition, que le régime soit démocratique ou monarchique : c'est pour cela qu'il est indispensable de ne pas décourager les jeunes gens qui consentent à s'expatrier, qu'ils soient certains lorsqu'ils ont reçu leurs diplômes dans nos Écoles, de parcourir une carrière régulière, ne dépendant que de leurs capacités, non de la faveur du puissant du jour, et qu'ils soient assurés après avoir gravi tous les échelons, de ne pas trouver au faîte quelque inconnu qui leur barre la route. Que l'on continue la tradition inaugurée par les Anglais avec Sir Rutherford Alcock, Sir Thomas Wade, Sir Harry Parkes et que nous suivons en ce moment : notre ministre actuel à Péking, M. Gabriel Lemaire, sort du corps des interprètes et a passé par tous les grades [1].

1. On trouvera la bibliographie des sociétés en Chine dans notre *Bibliotheca sinica*, col. 861-864. — L'ouvrage suivant est extrêmement remarquable : *The Chinese and their Rebellions, viewed in connection with their national philosophy, ethics, legislation, and administration. To which is added, an Essay on civilization and its present state in the East and West*, by Thomas Taylor Meadows, Chinese Interpreter in H. M. Civil Service. London : Smith, Elder et C°, 1856, in-8. — On pourra également consulter : — *Associations de la Chine. — Lettres du P. Leboucq*, missionnaire au Tché-ly-Sud-Est, publiées par un de ses amis. Paris, F. Wattelier et Cie, s. d,, in-16. — Il est intéressant de noter cette plaquette écrite par un franc-maçon : *Freemasonry in China*, by Herbert A. Giles, W. M. Ionic, n° 1781, E. C. and District Grand Senior Warden, Hongkong, Amoy : 1880, in-4.

Angers, imp. Burdin et Cie, 4, rue Garnier.



68

ERNEST LEROUX, éditeur, rue Bonaparte, 28, Paris.

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A LA CONQUÊTE FRANÇAISE (1830)

Par ERNEST MERCIER

2 volumes in-8, avec cartes . . . . 16 fr.

ALBUM DE PALÉOGRAPHIE COPTE

POUR SERVIR A L'INTRODUCTION PALÉOGRAPHIQUE

DES ACTES DES MARTYRS DE L'ÉGYPTE

Par **HENRI HYVERNAT**

Atlas comprenant une planche en chromophototypie et 56 planches en phototypie . . . . 100 fr.

LES

ACTES DES MARTYRS DE L'ÉGYPTE

TEXTE COPTE ET TRADUCTION FRANÇAISE

Par **HENRI HYVERNAT**

Fascicules I à IV. . . . . 25 fr. 20

MANUEL

DE LA LANGUE CHINOISE ÉCRITE

Destiné à faciliter la rédaction des pièces dans cette langue.

Par **ABEL DES MICHELS**

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Un beau volume in-8. . . . . 25 fr.

A. LE CHATELIER

LES CONFRÉRIES MUSULMANES DU HEDJAZ

In-18 elzévir. . . . . 5 fr.

L'ISLAM AU XIXe SIÈCLE

In-18 elzévir. . . . . 2 fr. 50

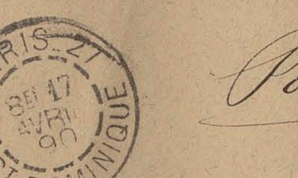
ANGERS, IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

MINISTÈRE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.







Pologne

EXPOSANT

Monsieur Michel de Sniegrowski

Sucha

près Cracovie

69

Exp. Un. 1889. — Série n° 9 bis.

70

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DES TRADITIONS POPULAIRES,

TENU À PARIS DU 29 JUILLET AU 2 AOÛT 1889.

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES

PAR M. PAUL SÉBILLOT,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONGRÈS.



PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXIX.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DES TRADITIONS POPULAIRES,

TENU À PARIS DU 29 JUILLET AU 2 AOÛT 1889.

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES

PAR M. PAUL SÉBILLOT,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONGRÈS.



PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXIX.

COMITÉ D'ORGANISATION[1].

PRÉSIDENT.

M. Ploix (Charles), président de la Société des traditions populaires.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Brueyre (Loys), vice-président de la Société des traditions populaires.
Girard de Rialle, directeur des archives au Ministère des affaires étrangères.
Leger (Louis), professeur au Collège de France.

SECRÉTAIRE.

M. Sébillot (Paul), secrétaire général de la Société des traditions populaires.

SECRÉTAIRES ADJOINTS.

MM. Blémont (Émile), homme de lettres.
Rosières (Raoul), homme de lettres.

TRÉSORIER.

M. Certeux (A.), membre de la Société historique algérienne.

MEMBRES DU COMITÉ.

MM.

d'Arbois de Jubainville, professeur au Collège de France.
Arène (Paul), homme de lettres.
Beauquier (Charles), député.
Carnoy (H.), directeur de *la Tradition.*
Cordier (H.), professeur à l'École des langues orientales.
Hamy (E.-T.), conservateur du Musée d'ethnographie.
Lefèvre (André), professeur à l'École d'anthropologie.
Legrand (Émile), professeur à l'École des langues orientales.
Puymaigre (le comte de), membre de la Société des traditions populaires.
Régamey (Félix), artiste peintre.
Sicotière (de La), sénateur.
Tiersot (J.), sous-bibliothécaire au Conservatoire de musique.
Vicaire (Gabriel), homme de lettres.
Weckerlin (J.-B.), bibliothécaire au Conservatoire de musique.

[1] Le Comité d'organisation a été constitué par arrêtés ministériels des 24 décembre 1888 et 1er mars 1889. Il a nommé son bureau dans la séance du 7 janvier 1889.

COMITÉ DE PATRONAGE.

MM.

Alecsandri, ministre plénipotentiaire de Roumanie à Paris.
Ancona (Alessandro d'), professeur à l'Université de Pise.
Braga (Th.), professeur à l'Université de Lisbonne.
Bogisic (V.), professeur à l'Université d'Odessa.
Child (F.-J.), président de l'*American Folk-lore Society*.
Crane (J.-T.), professeur à l'Université d'Ithaca (États-Unis).
Coelho (Adolpho), professeur du Cours supérieur de lettres, à Lisbonne.
Comparetti (Domenico), professeur à l'Université de Florence.
Fleury (Jean), lecteur en langue française à l'Université de Saint-Pétersbourg.
Gittée (Aug.), professeur à l'Athénée royal de Charleroi.
Gomme (Laurence), directeur de *Folk-lore Society*.
Hermann (Anton.), directeur de *Ethnologische Mitteilungen aus Ungarn*.
Karlovicz, directeur de la revue *Wisla*, à Varsovie.
Koehler (Reinhold), bibliothécaire à Weimar.
Krauss (le docteur Friedrich S.), membre de la Société d'anthropologie de Vienne.
Kurth, professeur à l'Université de Liège.
Lang (Andrew), président de *Folk-lore Society*.
Mac Ritchie (David), secrétaire général de *Gypsy-lore Society*.
Machado y Alvarez (Antonio), directeur de la *Biblioteca del Folk-lore Español*.
Maspons y Labros, auteur du *Rondallayre*.
Moe (Molke), professeur à l'Université de Christiania.
Mont (Pol de), professeur à l'Athénée royal d'Anvers.
Nutt (Alfred), membre du Conseil de *Folk-lore Society*.
Nyrop (Kr.), professeur à l'Université de Copenhague.
Pitrè (le docteur), directeur de l'*Archivio per lo studio delle Tradizioni popolari*.
Politis (N.), directeur de l'enseignement supérieur à Athènes.
Ralston (W.), membre du Conseil de *Folk-lore Society*.
Steinthal (le professeur), directeur de *Zeitschrift für Völkerpsychologie*.
Tcheng-Ki-Tong (le général), attaché militaire à l'ambassade de Chine, à Paris.
Tiele (C.-P.), professeur à l'Université de Leide.
Tylor (Edward), professeur à l'Université d'Oxford.
Veckenstedt, directeur de *Zeitschrift für Volkskunde*.
Wesselofsky (Alexandre), professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.
Windisck (F.), professeur à l'Université de Leipsig.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES TRADITIONS POPULAIRES,

TENU À PARIS (1) DU 29 JUILLET AU 2 AOÛT 1889.

Séance d'ouverture : 29 juillet 1889.

PRÉSIDENCE DE M. PLOIX.

La séance est ouverte à 2 heures et demie; M. Charles PLOIX, président de la Société des Traditions populaires, président du Comité d'organisation, prend place au fauteuil.

Il prononce une allocution dans laquelle il rappelle les services que l'étude des traditions populaires a déjà rendus et est encore appelée à rendre à la science sociologique. Il expose les raisons qui ont engagé les folkloristes français à organiser le Congrès et souhaite la bienvenue aux savants étrangers qui sont venus lui apporter leur concours.

L'ordre du jour appelle la nomination du bureau.

Sur la proposition de M. CORDIER, l'assemblée décide, par acclamation, que le bureau du Comité d'organisation, auquel on adjoindra des membres étrangers, constituera le bureau du Congrès.

Sont nommés ensuite membres du bureau, par acclamation et sur la proposition du Comité, divers membres étrangers. Le bureau se trouve composé ainsi qu'il suit :

Président.

M. PLOIX (Charles).

Vice-présidents.

MM. BRUEYRE (Loys), vice-président de la Société des traditions populaires (France).
DRAGOMANOV (Michel), professeur à Sophia (Russie et Slaves du Sud).
GIRARD DE RIALLE, directeur des archives au Ministère des affaires étrangères (France).
HAMY (E.-T.), conservateur du Musée d'ethnographie (France).
LELAND (Charles), président de *Gypsy-lore Society* (Angleterre).
NUTT (Alfred), membre du Conseil de *Folk-lore Society* (Angleterre).
NYROP (Kr.), professeur à l'Université de Copenhague (Danemark).
PRATO (Stanislas), professeur au lycée Broggia (Italie).
TCHENG-KI-TONG (le général), attaché militaire à l'ambassade de Chine (Chine).
ZMIGRODZKI (Michel DE) [Pologne].

(1) La séance du 29 juillet a eu lieu au palais du Trocadéro, les autres séances à la mairie du VIe arrondissement.

Secrétaire général.

M. Sébillot (Paul), secrétaire général de la Société des traditions populaires (France).

Secrétaires adjoints.

MM. Andrews (J.-B.), membre de *Folk-lore Society* (Amérique).
Blémont (Émile), homme de lettres (France).
Krohn (Kaarle), professeur de Folk-lore à l'Université d'Helsingsfors (Finlande).
Rosières (Raoul), homme de lettres (France).

Trésorier.

M. Certeux (A.), membre de la Société historique algérienne (France).

Le Secrétaire général donne lecture de la liste des délégués étrangers auprès du Congrès. Ce sont :

MM. Bikelas (le docteur) [Grèce].
Houlé, consul (Hawaï).
Jacques, secrétaire général de la Société d'anthropologie de Bruxelles (Belgique).
Nyrop (Kr.), professeur à l'Université de Copenhague (Danemark).
Parks (Wellmann), ingénieur civil (États-Unis d'Amérique).
Prato (Stanislas), professeur au lycée de Lucera (Italie).
Santa Anna Néry (de), commissaire général du Brésil.
Tcheng-Ki-Tong (le général) [Chine].
Varigny (Henry de) [Hawaï].
Zarate (Eduardo) [Mexique].
Zayas Henriquez (Rafael) [Mexique] [1].

Le Secrétaire général lit une lettre de l'éminent traditioniste G. Pitrè qui, au nom de la *Societa per lo studio delle tradizioni popolari in Italia* et de l'*Archivio delle tradizioni popolari*, envoie aux membres du Congrès des Traditions populaires un fraternel salut.

Après la séance, les membres du Congrès, sous la direction de MM. Hamy, Paul Sébillot et A. Certeux, visitent le Musée d'ethnographie et l'exposition de la Société des traditions populaires.

Séance du mardi 30 juillet.

Présidence de M. Ch. LELAND.

La séance est ouverte à 3 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. Charles Ploix lit un travail intitulé : *Interprétation des contes mythiques : le héros du conte*, dont voici le résumé :

(1) M. Paul Sébillot, forcé de garder la chambre par suite d'une maladie, ne put assister

74

Les contes populaires des peuples aryens peuvent se diviser en trois catégories : les fables ou apologues, les facéties, les récits mythiques où il est question de choses merveilleuses ou surnaturelles. Le présent travail s'applique uniquement à ces derniers. Les histoires qu'ils racontent peuvent se réduire à un très petit nombre, car on retrouve toujours les mêmes événements sous des formes légèrement variées ou différemment combinées.

On a déjà tenté d'interpréter quelques-uns de ces contes. On a comparé *Cendrillon* à l'Aurore, ainsi que le *Petit Chaperon rouge;* on a assimilé le *Petit Poucet* à l'Hermès grec; en un mot, on a cru retrouver dans les personnages du folk-lore des personnages de la mythologie aryenne. En étudiant d'une part les mythes helléniques, d'autre part les contes germaniques recueillis par les frères Grimm, M. Ploix est arrivé également à cette conclusion que ces récits ont la même origine et doivent recevoir la même explication.

Les dieux grecs, les demi-dieux, tous les personnages qui jouent le rôle de héros dans le mythe sont des personnifications de la lumière. Le mythe a pour unique objet de raconter la conquête de la lumière diurne disparue pendant la nuit et les ennemis du héros sont des personnifications des ténèbres. Le sens du conte populaire est le même; on y retrouve les mêmes personnages et les mêmes événements. La seule différence qui existe est que, dans la légende grecque, les héros, les dieux portent des noms déterminés, tandis que généralement dans le conte ils sont anonymes. Voici comment on peut démontrer l'identité du principal personnage (le héros) dans les deux séries de récits.

Le héros grec est originairement un dèva, un dieu, un habitant de la sphère céleste. Quand l'action mythique est transportée sur la terre, sa nature se modifie, mais il ne devient jamais un mortel ordinaire; on le représente toujours comme un roi ou plutôt comme un fils de roi, car le mythe exige qu'il soit jeune. Les héroïnes, comme Médée, Ariadne et les maîtresses de Zeus, comme Europe, Io, Alcmène, etc., sont aussi des filles de rois. Or il est remarquable que, dans le conte populaire, le héros et l'héroïne sont le plus souvent de souche royale. Lorsque l'un des deux nous est montré comme issu de parents vulgaires, il reprend à la fin du récit le rang qui lui convient en épousant une princesse ou un prince.

Mais la condition sociale du héros n'est pas toujours aussi élevée. Tantôt il est tailleur ou bûcheron, tantôt chasseur ou militaire, quelquefois simplement le fils d'un homme pauvre. Il faut expliquer ces transformations. Comment devient-il un tailleur? Jamais il ne fait de vêtements; le métier est d'ailleurs tout à fait moderne. On doit reconnaître ici l'influence du langage sur la pensée. Le tailleur germanique est le dieu grec Kronos, qui signifie celui qui coupe et qui, en mutilant Ouranos, représente la lumière qui coupe ou perce le rideau ténébreux de la nuit. En allemand, il s'appelait *Schneider*, et *Schneider* étant devenu le nom du tailleur, le narrateur a cru que le héros exerçait ce métier. Le bûcheron, celui qui coupe l'arbre, est encore le même personnage, car les textes sanscrits nous apprennent que la calotte de nuages qui recouvre la terre était considérée comme un arbre. Le chasseur ou le militaire figure tout

qu'à la séance d'ouverture; MM. Kr. Nyrop et Alfred Nutt, rappelés subitement chez eux, ne prirent pas non plus part aux travaux du Congrès. Une partie des résumés est due aux auteurs eux-mêmes; les autres ont été rédigés par MM. Charles Ploix et Paul Sébillot.

simplement l'être qui porte une arme, et nous savons que tous les dieux de la Grèce étaient armés. Enfin, dès que le héros a été rabaissé à des positions aussi inférieures, il a été facile d'en faire le fils d'un homme pauvre.

D'autres rapprochements permettent encore de considérer le héros du conte comme le successeur du dieu primitif. La divinité grecque est toujours un type de beauté parfaite. Aucune créature n'est plus belle que le héros ou l'héroïne populaire. Tous les deux ont une chevelure d'or, comme Apollon ou Dionysos. Quand on les représente comme des enfants d'or, cette qualification rappelle l'Apollon χρυσάωρ ou l'Aphrodite χρύσεια. Ils portent au front une étoile comme les Dioscures.

L'héroïne est la plus belle fille qui ait jamais vu le jour; la plus belle que le jour ait jamais vue, car le soleil lui-même est émerveillé chaque fois que ses rayons l'éclairent. Toutes les fois que le récit cherche un point de comparaison pour sa beauté, il le prend toujours dans le ciel et dans la lumière. Elle est belle comme le soleil; elle est belle et blanche comme le jour. Lorsque le peuple la voit paraître, il se réjouit comme si le soleil se levait. Ses robes sont couleur de soleil ou couleur de lune, ou elles brillent comme les étoiles.

Un trait particulier du conte vient encore démontrer que le héros personnifie la lumière matinale. Son père est pauvre; il rencontre sur son chemin le démon qui lui offre la fortune à la condition qu'il lui livrera le premier être vivant qu'il verra en rentrant chez lui. Ce premier être, c'est le héros, qui est donc la première chose vue. Or la première chose vue, quand on sort de l'obscurité, c'est la lumière; c'est pour cela qu'elle est la première chose créée dans les cosmogonies. La répétition d'un pareil incident prouve qu'il appartient au mythe originaire.

Enfin l'heure à laquelle se produisent certains événements confirme encore le caractère lumineux des personnages. C'est au moment où le jour paraît que le héros métamorphosé reprend sa forme première; c'est au même moment qu'il délivre la princesse enchantée, qu'il débarrasse le château des esprits qui en rendent le séjour impossible; c'est alors encore que les exploits qu'on lui impose sont tous accomplis.

La lecture de M. Ploix donne lieu à des observations présentées par MM. L. Brueyre, H. Cordier, Dragomanov et Leland.

M. Carnoy lit une communication sur le *Recueil des Traditions esthoniennes de M. Hurt*, dans laquelle il constate combien le folk-lore esthonien est riche en matériaux bien conservés.

M. Kaarle Krohn donne lecture d'un travail sur *La littérature orale en Finlande pendant les dix dernières années.*

La Société de littérature finnoise remonte à l'année 1831; elle est par conséquent la doyenne de toutes les Sociétés de folk-lore; en 1878, elle prit un nouvel essor, grâce à M. Eliel Aspelin, qui formula un programme d'enquête excellent et très complet. Depuis cette époque jusqu'en mars 1889, la Société n'a pas reçu moins de 326 nouveaux recueils, œuvre de 157 collecteurs différents. Le nombre total des matériaux amassés et qui vont être conservés dans la bibliothèque comprend plus de 100,000 numéros se subdivisant en : proverbes 40,000; chants épiques, lyriques et magiques, 22,000; superstitions et jeux, 20,000; contes et légendes, 13,000; énigmes, 10,000. Plus de

2,000 mélodies populaires ont été notées. La Société se propose de publier une partie de ces riches matériaux, et elle a confié à des savants le soin de les coordonner et de décider quels sont ceux qui seront intégralement publiés ou simplement analysés.

En terminant sa lecture, M. Kaarle Krohn dépose sur le bureau les principaux ouvrages relatifs au folk-lore finnois, dont il fait don à la Société des Traditions populaires.

Séance du mercredi 31 juillet.

Présidence de M. DE ZMIGRODZKI.

La séance est ouverte à 3 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

La parole est donnée à M. A. Certeux, pour une communication sur *Les musées des traditions populaires*. Les objets populaires qui se rattachent aux coutumes disparaissent actuellement avec rapidité. Il n'est que temps de recueillir ceux que l'on peut encore trouver et de leur donner place dans des musées spéciaux, ou de leur consacrer un coin dans les musées déjà existants. Des instructions pourraient être rédigées par la Société pour guider les explorateurs qui souvent passent à côté d'objets très intéressants. MM. Paul Sébillot et A. Landrin, nos collègues, ont déjà esquissé les principaux points sur lesquels devront se porter les recherches. M. Certeux termine son intéressant travail en exprimant le vœu que le Ministre de l'instruction publique mette une salle du Trocadéro à la disposition de la Société des traditions populaires. Les pièces actuellement exposées au Champ de Mars pourraient y être versées, et d'autres collections ne tarderaient pas à enrichir ce musée spécial.

MM. Hamy, L. Brueyre, Blémont et Ch. Ploix présentent quelques observations à ce sujet.

M. Dragomanov fait une lecture sur les *Origines bouddhistes du Dit de l'empereur Constant et leurs traces dans le folk-lore slave.*

Dans sa communication sur les *Origines bouddhistes du Dit de l'empereur Constant et leurs traces dans le folk-lore slave*, M. Dragomanov a pris comme point de départ l'ancien roman français, qui est une histoire légendaire de la naissance et de la jeunesse de Constantin le Grand. Après avoir comparé le fond de ce roman avec les légendes slaves (serbes, russes, ukrainiennes, bulgares), M. Dragomanov aborde les récits bouddhistes sur la naissance et la jeunesse de Tchandragupta (Sandracottos des Grecs), et démontre que toutes les légendes européennes qu'il avait rajustées ne sont que les échos des récits indiens sur ce Tchandragupta, premier grand roi de l'Aryavarta, fondateur de la capitale bouddhiste et grand-père d'Asocar, qui est nommé souvent le Constantin le Grand du bouddhisme.

M. Charles Leland fait une communication sur les rapports des *Tziganes de l'Europe avec des traditions populaires.*

Les Bohémiens ou Tziganes ont eu sur les traditions populaires une in-

fluence considérable, et dont l'étendue n'a été soupçonnée que tout récemment. Les Tziganes depuis longtemps sont des espèces de troubadours qui portent partout avec eux les chansons, les traditions et les superstitions de toute espèce. Le chamanisme a bien pu être la religion primitive, et il n'y a rien d'impossible à ce que ce culte, dans lequel les exorcismes et les pratiques analogues jouaient un rôle prépondérant, ait été transmis aux divers peuples par les Tziganes émigrants. Ce chamanisme a toujours été dans l'Inde la vraie religion du peuple, qui la pratiquait en cachette des prêtres. Les pratiques constatées dans l'Europe orientale présentent une ressemblance frappante avec la sorcellerie chaldéenne. Dans plusieurs contrées de l'Italie on voit l'influence des Tziganes. Ils sont en quelque sorte les prêtres d'une religion populaire occulte. On aurait tort de croire que le *gypsy-lore* est restreint, il s'étend au contraire aux trois quarts du monde et se mêle à beaucoup de traditions.

M. Achille Millien donne lecture d'un travail sur *Les Goules dans les traditions du Nivernais*. L'auteur a recueilli plusieurs récits dans lesquels figurent des mangeurs de cadavres. L'un d'eux rappelle au début l'histoire de Sidi Nouman des *Mille et une nuits*, mais il s'en écarte et présente des épisodes particuliers. Le voici en substance : Un homme marié à une fée remarque qu'elle ne mange qu'une cuillerée de soupe chaque jour; il l'épie, et l'ayant suivie, la voit déterrer un cadavre et le dévorer. La fée, quand elle sait que son mari l'a vue, le transforme en chien. La marraine du mari, qui était fée, lui rend sa forme humaine et métamorphose la goule en jument, en recommandant à son filleul de ne jamais laisser tomber par terre une épée qu'elle lui confie. Il oublie cette recommandation, la jument redevenue femme le métamorphose en moucheron. Sa marraine lui rend sa première forme, et change la goule en tuyau de cheminée; elle doit rester ainsi jusqu'au jour où un grand vent la jettera à terre.

M. Brueyre présente à propos de ce conte quelques observations et rapprochements.

La séance est levée à 6 heures.

Séance du jeudi 1er août.

Présidence de M. Michel DRAGOMANOV.

La séance est ouverte à 3 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Lecture est donnée d'un télégramme du docteur Hurt, de Saint-Pétersbourg, contenant des vœux pour le succès du Congrès.

M. Charles Leland fait au Congrès une communication au nom de M. le docteur Anton Hermann (de Budapest) sur le folk-lore magyar.

M. Stanislas Prato lit une étude sur *Quelques images poétiques des chants populaires rapprochées de la littérature artistique*.

Il commence par la jolie définition que les poètes, et en particulier les

Provençaux, donnent de l'amour, de son origine, de son pouvoir merveilleux sur les âmes. Il parle du mythe cosmogonique de l'amour, et de ses traces dans la poésie populaire et artistique; puis il présente les différentes images poétiques relatives à la représentation de la beauté des femmes. Parmi elles, les plus fréquentes sont celles de la lumière, élément essentiel de la beauté et de la vie de l'univers. Pour démontrer mieux sa thèse, il fait des citations des plus charmants traits de la poésie artistique et populaire italienne ou étrangère sur les yeux des jolies femmes en particulier.

Cette lecture donne lieu à un échange d'observations entre MM. Ploix, Jean Fleury, Tiersot et Marelle.

M. Charles Marelle donne lecture du travail de M. Kaarle Krohn sur la *Méthode de M. Jules Krohn.*

M. de Zmigrodzki donne lecture de l'étude de M. Karlovicz concernant *Les traditions populaires en Pologne.*

Il lit ensuite son propre travail sur l'*Histoire du Svastika*, et il met sous les yeux des Congressistes les nombreuses illustrations qui confirment sa thèse.

M. de Zmigrodzki avait exposé au palais des Arts libéraux (exposition de la Société des Traditions populaires) plus de trois cents des objets sur lesquels se trouve le signe du Svastika, et il les avait classés en cinq époques, en suivant autant que possible l'ordre chronologique. Après avoir étudié chez les différents peuples les diverses représentations de ce symbole, l'auteur arrive à cette conclusion, après des développements qu'il est difficile d'analyser brièvement, que les ancêtres de la race indo-européenne, même à des périodes reculées, professaient des idées sociales et religieuses beaucoup plus nobles, beaucoup plus élevées que les autres races. Si, dans la civilisation matérielle, elle se trouvait en arrière de certaines races, en ce qui regarde tout ce qui est humain, noble et bon, elle a toujours tenu le premier rang, et le svastika constitue ses armoiries.

M. Dragomanov présente quelques observations sur la tradition en Pologne et sur les Svastika.

Séance du vendredi 2 août.

Présidence de M. Stanislas PRATO.

La séance est ouverte à 3 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. Jean Fleury donne lecture d'un mémoire sur la *Survivance du paganisme dans les croyances et les chansons russes.*

Le peuple russe est très chrétien en apparence, mais sa manière de comprendre la nature est tout à fait étrangère à l'idée chrétienne. Il s'imagine vivre au milieu d'un monde d'êtres invisibles s'occupant de lui, médiocrement intelligents, pas précisément hostiles, mais peu bienveillants, susceptibles,

écoutant toutes ses paroles, prêts à rabattre son orgueil s'il se vante, et ne permettant pas qu'il parle d'eux, un monde analogue à ces microbes que la science moderne a découverts, qui épient toutes nos maladresses et nous en punissent par la maladie. Ces êtres paraissent sans pouvoir le vendredi, et l'on parvient quelquefois à les effrayer en leur disant que le bois est sec et que le vendredi approche. Dans les cas d'épidémies et d'épizooties, on parvient aussi à les écarter, à les empêcher d'entrer dans un village, par exemple en accomplissant certaines cérémonies.

Les pratiques de divination des Russes se rattachent à l'idée qu'ils se font du monde. Pour eux l'avenir est écrit dans toutes les rencontres fortuites; il s'agit de l'en dégager. Des paroles entendues dans certaines circonstances, le choix fait librement entre plusieurs choses par un animal, le rapprochement d'aiguilles ou d'autres objets nageant sur l'eau, les figures formées dans l'eau froide par de la cire ou du plomb fondu qu'on y laisse tomber, certaines opérations faites à minuit précis pendant les nuits de Noël, du premier de l'an, de la Saint-Jean, de la Saint-André, etc., fournissent des indices sur l'avenir. Ce sont les femmes, les jeunes filles surtout, qui pratiquent ces divinations; mais la plupart des Russes, qu'ils en conviennent ou non, partagent ces croyances. Nombre de femmes commencent leur journée par consulter les cartes et leur humeur se ressent toute la journée de l'impression que cette consultation leur a laissée.

Le christianisme a ses fêtes du solstice d'hiver, du solstice d'été, de l'équinoxe du printemps. Le peuple russe célèbre ces fêtes chrétiennes avec une grande solennité. Deux d'entre elles ont leur arbre symbolique : Noël, le sapin toujours vert; Pâques, le saule blanc qui pousse ses chatons soyeux dès la fonte des premières neiges. Mais des divinités antérieures au christianisme continuent d'être fêtées. Quelques-unes ont changé de nom : Péroun, par exemple, dieu de la foudre, dont une statue célèbre fut ignominieusement jetée dans le Dniéper à l'époque où la Russie se fit chrétienne. Péroun est devenu le prophète Élie; c'est lui qui promène son char dans le ciel pendant l'orage et il ne manque jamais de se rappeler au souvenir de ses adorateurs le 20 juillet, jour de sa fête. Plusieurs autres divinités ont conservé leurs noms, et, ce qu'il y a de remarquable, ces noms ne s'expliquent pas par les langues slaves. Telles sont Koliada, par exemple, la déesse du solstice d'hiver, Dide, Lada, Lado, les divinités de la beauté et de l'amour, Tour, qui n'est autre que Peroun sous un autre nom. Une chanson nous représente l'ancien rôle de Koliada. On se réunissait dans un bois de pins, on immolait un bouc; quand il était dans le chaudron où on le faisait bouillir, on l'engageait à sauter, il répondait qu'il en était incapable parce que les sables avaient bu son sang. Le chœur interrompait le chant de temps à autre en invoquant Koliada. Aujourd'hui les enfants pauvres se sont fait de ce chant sacré une chanson de quête pour l'époque du premier de l'an. Une autre chanson de quête est placée sous l'invocation d'Ovsègne, mais le nom de cette déité se rattache à l'avoine.

La fête païenne du printemps se célèbre sept semaines après Pâques, c'est le *Siémik* (de « siem », 7); elle coïncide avec la fête chrétienne de la Pentecôte, mais les divinités qu'on y invoque sont les dieux antiques de la beauté et de l'amour. La jeunesse des deux sexes se rend dans un bois. On choisit un

bouleau, que l'on orne de rubans, et les jeunes filles lui adressent des chansons et lui offrent des gâteaux spéciaux, en dansant alentour, en provoquant les célibataires à faire un choix parmi elles. La plupart des danses, des rondes, des jeux des Russes sont également placés sous l'invocation de Dide, de Lada, de Lado, c'est-à-dire d'Aphrodite et d'Eros. Quelques-uns de ces jeux d'action sont analogues à nos jeux du «Beau Château», de «l'Avoine», des «Métiers», mais avec un caractère plus archaïque et tout à fait original.

C'est au printemps aussi, et non à l'automne, comme chez nous, que les Russes fêtent la commémoration des morts. On se rend ce jour-là en foule aux cimetières. Les tombes se composent généralement d'une petite table entourée de bancs; on mange des gâteaux, on boit du thé préparé sur place, on boit de l'eau-de-vie en souvenir des défunts, on s'enivre même fréquemment. Ces souvenirs n'ont rien de triste. Les morts se sont acquittés de la vie, chacun payera sa dette à son tour avec pleine résignation. On s'est lamenté bruyamment le premier jour, mais on s'est bien vite consolé. L'église admet que l'âme erre autour du corps pendant les quarante premiers jours qui suivent la mort, et fait des prières en conséquence. Quelques-uns des morts, des jeunes filles, par exemple, dans certaines circonstances deviennent des Roussalkis, êtres charmants et malfaisants qui cherchent à noyer ceux qu'elles ont séduits, afin de s'en faire des compagnons dans leur vie extrahumaine.

M. Raoul Rosières rapproche les usage énumérés dans le travail de M. Fleury des usages analogues existant en France au moyen âge.

M. Émile Blémont lit un travail intitulé : *Fonction sociale de la tradition.*

La tradition populaire fournit aux sciences de précieux et nombreux matériaux. Mais c'est surtout par sa haute valeur esthétique qu'elle influe sur l'évolution des sociétés humaines. Le peuple est la grande et intarissable source du Beau. En effet le Beau a pour principe vital le sentiment, force essentiellement populaire : c'est l'inspiration inconsciente qui, en poésie, crée le fond, auquel la pensée impose ensuite une forme de plus en plus claire et harmonieuse. Souverainement instinctif, l'Art, comme l'Amour, est un enfant-dieu. D'un autre côté, le Beau, par son caractère d'universalité supérieur aux variations des goûts et des intérêts individuels, implique une capacité de désintéressement et d'amour très fréquente dans le peuple et assez rare ailleurs.

Si la poésie se sépare dédaigneusement du peuple, elle se dessèche comme une plante déracinée. L'esprit de vanité et de vénalité, inhérent à la littérature professionnelle, devient vite funeste, quand il n'est pas combattu par la libre et franche inspiration des pauvres gens, si simples mais si sincères, qui font de la poésie, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir.

La faculté esthétique décroît-elle dans les masses populaires à mesure que progresse la civilisation? Non. Le peuple est la jeunesse perpétuelle de l'humanité. C'est seulement quand il se renie lui-même qu'il déchoit. Dès qu'il veut imiter les façons nobles ou bourgeoises, il n'est plus que le vulgaire et ne produit plus que le banal.

L'art et la poésie doivent se retremper sans cesse au cœur du peuple. Les épopées antiques, les gestes et romanceros du moyen âge sont de la poésie orale interprétée et fixée par des maîtres. L'exaltation des foules peut même provoquer un éclair de génie dans un esprit médiocre, tel que l'auteur de la

Marseillaise. Rien n'est plus précieux pour une nation que le trésor de poésie héroïque patiemment amassé dans la légende populaire. Une figure, pure et rayonnante entre toutes, symbolise à merveille les vertus de la tradition : en Jeanne d'Arc resplendit l'âme du peuple, de ce peuple plein de foi, de sens, de grâce et de générosité, qui travaille, lutte, se dévoue, sauve la patrie.

M. Dragomanov indique des pays où l'enseignement folklorique est devenu officiel ou a été un instrument d'émancipation.

M. Stanislas Prato lit un mémoire intitulé : *Explication de deux questions* (*un cri et un proverbe français*), proposées à résoudre dans le dîner de «ma mère l'Oye» du 31 janvier.

L'explication du cri de Paris : *Il arrive le maquereau*, alors que le *Hareng glace*, et celle du dicton : *Connu comme le loup blanc*, sont exposées avec des considérations philologiques et mythologiques comparées sur le caractère du maquereau, du hareng, et des poissons en général, sur leur signification phallique, d'où le double sens des mots «maquereau» et «hareng», et enfin sur le caractère du loup, d'où l'origine du proverbe.

Séance du samedi 3 août.

Présidence de M. PLOIX.

La séance est ouverte à 2 heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Lecture est faite des mémoires qui n'avaient pas encore été présentés, ou dont les auteurs étaient absents :

M. Henri Cordier présente un travail des plus curieux sur le *Rôle des cynocéphales* dans la légende.

Lecture est donnée d'un mémoire de M. Paul Sébillot sur *la Littérature orale en France* (1789-1889)

Ce n'est qu'à une époque assez récente qu'on s'est occupé en France, d'une manière scientifique, de la littérature orale; il faut toutefois constater que le goût des choses populaires y est assez ancien. Tout le monde connaît le succès de Perrault et de son école à la fin du XVIIe siècle; au XVIIIe, Fontenelle, de Brosse et plusieurs autres sont frappés de la ressemblance qui existe entre les mythes populaires de l'Europe et ceux des peuplades que les explorateurs consignaient dans leurs récits. L'époque révolutionnaire, l'Empire, la Restauration ordonnèrent des enquêtes officielles. Ce n'est guère que vers 1835 qu'on trouve des documents uniquement et vraiment populaires. Si on ne peut, sans quelques réserves, y placer les ouvrages de Souvestre et de la Villemarqué, on doit reconnaître que ces deux écrivains, avec M. Marmier, Ampère et quelques autres, ont beaucoup fait pour attirer sur les traditions populaires l'attention du public et celle des lettrés. L'enquête officielle ordonnée en 1851, sur les chansons populaires, ne fut pas publiée, mais elle donna l'éveil et ne fut peut-être pas sans influence sur les publications de

Champfleury, de Weckerlin, de Coussemacker, de Puymaigre, de Damase-Arbaud; il est à remarquer que la période 1850-1870 présente un assez grand nombre de recueils de chansons, mais un très petit nombre de recueils de contes; ceux-ci deviennent abondants à partir de 1872, époque de la fondation de la *Romania*, dont le directeur, M. Gaston Paris, eut une influence très grande sur le développement des études traditionnistes; ce fut lui qui accueillit et encouragea les publications de MM. Cosquin et Rolland. *Mélusine*, fondée plus tard (1876), par MM. H. Gaidoz et E. Rolland, disparut au bout de deux ans pour ne reparaître qu'en 1884. A partir de 1880, on assiste à une éclosion considérable d'ouvrages parmi lesquels on peut citer les recueils de contes de MM. J.-F. Bladé, F.-M. Luzel et Paul Sébillot, les collections des littératures populaires de Maisonneuve et Leroux. En 1886, la Société des Traditions populaires est fondée, et elle commence la publication de la *Revue des traditions populaires;* l'année suivante, un groupe dissident fait paraître *la Tradition*. Actuellement, il y a de nombreux matériaux réunis. Toutefois plusieurs provinces n'ont pas été explorées, et parmi elles il en est qui, par leur situation géographique, doivent avoir conservé beaucoup de traditions curieuses.

Il est donné lecture d'un travail de M. Emmanuel Cosquin intitulé : *Quelques mots sur l'origine des contes européens.*

M. Cosquin développe devant le Congrès les idées qu'il a déjà exposées dans ses *Contes populaires de Lorraine*, au sujet de l'origine des contes européens. Laissant à M. Lang et à d'autres folkloristes le soin d'étudier ces contes au point de vue anthropologique ou psychologique, de rechercher l'origine des matériaux ou des éléments qui entrent dans leur fabrication, il se place au point de vue purement historique. Lorsque l'on constate l'identité si remarquable des récits populaires des différentes nations européennes, il est impossible de ne pas se demander s'il n'y a pas eu quelque part un centre de production d'où les traditions se sont répandues presque dans le monde entier.

M. Lang croit que l'identité de l'imagination dans les premiers âges suffit pour expliquer la similitude des contes. On pourrait partager son avis s'il ne s'agissait que d'histoires très simples, composées de faits qui viennent naturellement à l'esprit. Mais la vraisemblance manque lorsqu'il s'agit de récits compliqués comme l'histoire de Psyché, ou lorsque l'on rencontre des détails tellement bizarres qu'on ne peut supposer qu'ils ont été inventés plusieurs fois. On en trouve un exemple dans ce trait étrange d'un personnage s'arrachant les yeux, lesquels deviennent deux oiseaux qui conversent ensemble et se racontent des choses mystérieuses; croit-on que les Grecs et les Indiens l'ont imaginé, chacun de leur côté?

D'ailleurs le récit renferme souvent quelques détails caractéristiques qui indiquent nettement la marque de fabrique. Ainsi, dans un conte zoulou, une jeune fille qui s'échappe d'une caverne magique, qui rappelle la caverne d'Ali-Baba, jette derrière elle des graines de *sésame*, pour que les ogres qui la poursuivent s'arrêtent à les ramasser. Comment ne pas reconnaître là le souvenir des *Mille et une nuits?*

Les contes zoulous offrent de curieuses analogies avec ceux de l'Europe; mais il n'y a pas d'impossibilité à appliquer aux Zoulous la théorie de l'im-

portation. L'Afrique septentrionale possède tout un répertoire de récits semblables aux nôtres qui y sont venus d'Asie avec l'islamisme. Les populations berbères ont pu les répandre dans l'Afrique centrale et occidentale. De proche en proche ils ont pu se propager dans le sud de ce continent.

L'influence européenne est également visible dans les contes des sauvages de l'Amérique, partout où il y a lieu à des rapprochements entre ces contes et les nôtres.

Cette transmission de nos traditions dans les régions autrefois inconnues justifie la théorie de l'importation en ce qui concerne l'ancien monde. Si, dans l'Indo-Chine, en Islande et au Maroc, nous entendons raconter partout les mêmes histoires, c'est que la diffusion s'est faite à la façon d'une inondation régulière, partant d'un immense réservoir unique, et poussant toujours devant elle dans toutes les directions.

Ce réservoir d'où les contes ont découlé à l'Orient vers l'Indo-Chine, au Nord vers le Thibet et les populations mongoles, à l'Occident vers la Perse, le monde musulman d'Asie et d'Afrique, l'Europe enfin, c'est l'Inde.

On sait qu'une partie des produits indiens nous est venue en Europe au moyen âge par la voie littéraire et on connaît le chemin qu'ils ont pris. La transmission orale antérieure avait pu suivre la même route.

M. Lang attache une importance secondaire à cette importation du moyen âge. Les versions des contes alors introduites ont dû rencontrer des versions depuis longtemps établies dans nos pays. Mais de deux choses l'une : ou nos contes indigènes présentaient simplement une grande analogie pour les idées avec les contes importés, et alors rien ne s'oppose à ce qu'ils aient une origine différente; ou les contes indigènes étaient identiques aux contes importés pour les éléments et les combinaisons, et le bon sens nous force alors à croire qu'ils proviennent tous d'un centre commun.

Il est donné lecture d'un travail de M. W. Webster, intitulé *De l'improvisation chez les Basques et les Béarnais.* Les cris inarticulés par lesquels les hommes expriment leurs sensations, surtout s'il y a des auditeurs, tendent toujours à prendre un caractère musical. Plusieurs d'entre eux ont survécu à l'état de refrains. On a conservé un assez grand nombre de chants funèbres improvisés par les Basques; leurs autres improvisations n'ont guère survécu aux circonstances qui leur avaient donné naissance. A notre époque les improvisations sont rares, elles ont lieu, non plus spontanément, mais sur un sujet donné par des sociétés qui encouragent cette survivance poétique. M. W. Webster a été témoin de quelques-uns de ces tournois d'esprit, qui peu à peu tendent à perdre leur vrai caractère populaire et ne tarderont pas sans doute à disparaître.

M. Henry de Varigny traite des *Survivances des mythes bibliques et chaldéens dans les traditions hawaïennes.* Il résume les travaux de M. Fornander sur les légendes hawaïennes, où l'auteur signale de très curieux rapprochements entre ces légendes et les traditions bibliques.

Les Hawaïens croyaient en un dieu unique composé de trois personnes adorées ensemble sous un même nom. Cette trinité avait créé trois cieux, puis la terre, puis les astres et enfin l'homme. Celui-ci fut créé, à l'image de l'un des dieux, avec de la terre rouge, de la salive divine et de la terre blanche. Les dieux lui insufflèrent la vie par les narines et tirèrent la femme

de l'une de ses côtes pendant son sommeil. Dans une autre tradition, une première race, antérieure à l'homme, a été détruite par le feu à cause de ses crimes. La création, suivant quelques légendes, aurait duré six jours et le septième aurait été consacré au repos.

Le premier couple humain habitait une contrée particulièrement belle, une terre sacrée à laquelle on n'arrivait qu'en suivant le chemin du bien et à la condition de ne pas regarder derrière soi. Dans ce paradis se trouvait l'eau de la vie qui ressuscite les morts, et l'arbre à pain sacré ainsi que le pommier sacré. Ce pommier était rattaché, suivant certaines traditions perdues, aux événements qui amenèrent la mort du premier couple, en même temps qu'un reptile. Un grand oiseau blanc avait chassé le premier couple de la terre sacrée.

Ailleurs, il est question d'esprits, espèces d'anges, révoltés contre la divinité.

L'histoire d'un déluge se retrouve dans plusieurs archipels polynésiens. Une variante raconte que, pour y échapper, Nuu se bâtit un vaisseau avec une maison dessus, qu'il s'y réfugia avec ses trois fils et leurs femmes, et qu'après la baisse des eaux le vaisseau échoua sur le sommet de l'un des deux grands pics d'Hawaï.

Lua-Nuu qui, dix générations après Nuu, établit la circoncision; qui a deux fils, l'un de sa femme, l'autre de sa servante; qui gravit une montagne pour offrir un sacrifice, nous rappelle Abraham. On reconnaît Moïse dans le grand prêtre qui fait jaillir l'eau d'un rocher, Jonas dans celui qui est avalé par une baleine et rejeté ensuite vivant sur le rivage.

Les concordances avec la Bible sont évidentes. Comment peut-on les expliquer?

On ne peut supposer que les indigènes tiennent ces récits de voyageurs espagnols ou portugais qui auraient visité leurs îles au XVIe ou au XVIIe siècle. Ceux-ci auraient tenté de les convertir au catholicisme et leur auraient parlé de l'Évangile plutôt que de la Bible. Or on ne trouve aucune trace de la légende chrétienne.

Conséquemment M. Fornander est arrivé à cette conclusion que les Hawaïens doivent connaître ces traditions depuis une époque fort reculée et les ont prises en Asie. Ils seraient venus par migrations successives de la Malaisie, de l'Inde, du Béloutchistan, du golfe Persique, de la Susiane. Ils seraient les descendants des Cushites qui habitaient de l'Abyssinie à l'Inde avant l'arrivée des Aryas. Hébreux, Chaldéens et Hawaïens auraient emprunté leurs traditions à une source commune.

Comme complément de démonstration de sa thèse, M. Fornander établit de nombreux rapprochements entre les Cushites et les Polynésiens, en ce qui concerne les langues et les usages.

L'ordre du jour appelle ensuite les rapports des commissions.

Trois commissions avaient été nommées :

1° Une commission chargée d'étudier une classification générale des traditions populaires;

2° Une commission chargée du mode de classification des contes;

3° Une commission qui devait proposer un mode de classement pour les musées traditionnistes.

Mais le temps a manqué pour traiter à fond ces différentes questions.

La première commission ne formule aucune résolution.

La seconde commission, par l'organe de M. Henri Cordier, propose que l'on adopte d'une façon générale la classification de la Folk-lore Society, en donnant moins d'importance au *sommaire* et en subdivisant l'*index alphabétique des incidents* en personnages, animaux, lieux, incidents, objets, etc., et qu'au point de vue pratique, les tables soient rédigées par faits suivant les méthodes bibliographiques, prenant par exemple pour modèle la *Bibliotheca belgica* de Van der Hagen, afin de pouvoir faire des échanges entre les différentes sociétés folk-loriques. Un vœu dans ce sens est adopté.

La commission des musées émet le vœu suivant, qui est adopté à l'unanimité :

« La commission, constatant avec satisfaction l'existence actuelle de plusieurs musées ethnographiques où le folk-lore se trouve spécialement représenté, notamment à Stockholm, Helsingsfors, Christiania, la Haye, Moscou, Paris, émet le vœu que l'institution des musées d'art populaire s'étende et se généralise dans tous les pays, que des relations internationales s'établissent à cet effet entre les sociétés traditionnistes, et que des catalogues soient rédigés pour être échangés, comparés et centralisés aux divers centres de la culture des traditions populaires. »

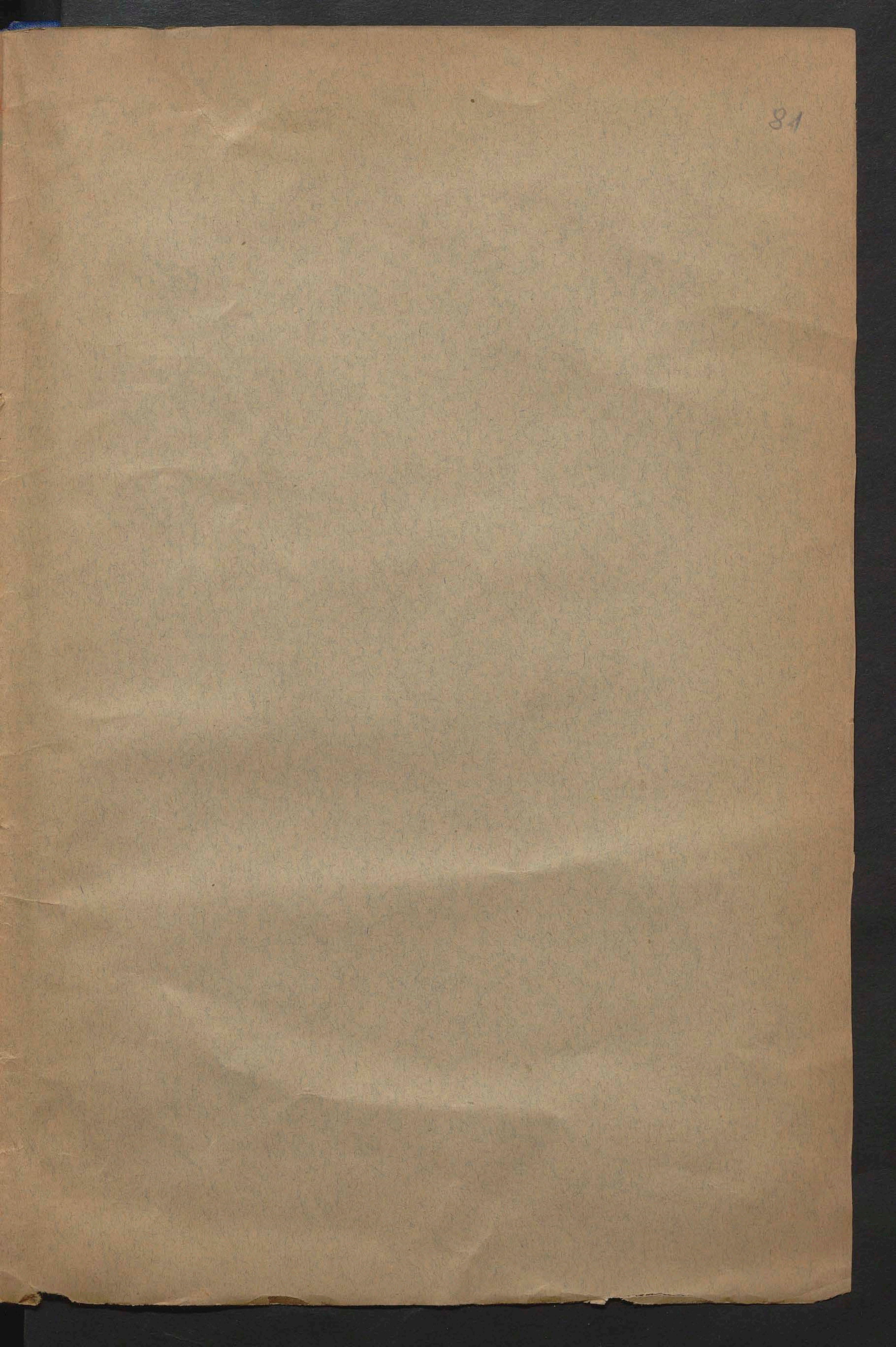
L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président fait un court résumé des travaux du Congrès et remercie de nouveau les membres étrangers qui lui ont apporté leur concours. Il propose au Congrès d'émettre le vœu que des Congrès internationaux de traditions populaires se réunissent tous les deux ou trois ans et que la prochaine réunion ait lieu à Londres. Ce vœu est adopté à l'unanimité et M. Leland, président de *Gypsy-lore Society*, est invité à s'occuper de son organisation.

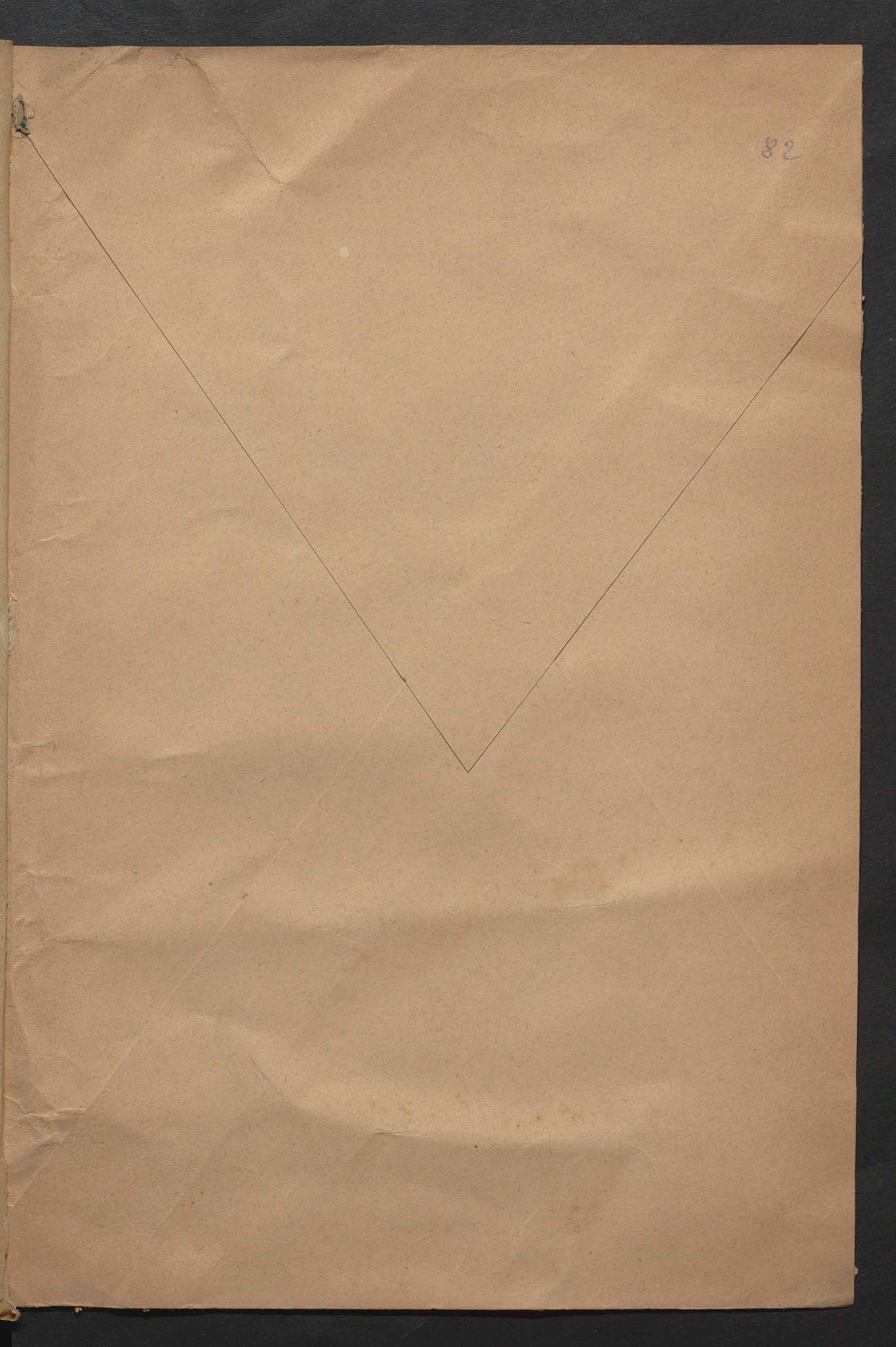
Le jeudi soir, 1er août, un concert de traditions populaires fut donné aux membres du Congrès dans la salle des Sociétés savantes. Ce concert fut organisé par M. Julien Tiersot, avec le concours de Mme Montaigu-Montibert, Mlles Mélodia, Sally Pispanen, Alice Gruner; MM. Hettich, Viterbo, etc. Il se composait de trois parties : citons, parmi les morceaux les plus applaudis : *Le mois de Mai*, chant de quête de la Champagne, recueilli et harmonisé par M. J. Tiersot; *Sylvestrik*, sonn breton, recueilli et harmonisé par M. Bourgault-Ducoudray, traduit par M. François Coppée; *Rossignolet du bois joli*, version de la Bresse, recueillie et harmonisée par M. Tiersot; *La Chanson des Métamorphoses*, version du Morvan, recueillie et harmonisée par M. J. Tiersot; *Le Pauvre Laboureur*, chanson de la Bresse, recueillie et harmonisée par M. J. Tiersot; *Le Chant des Livrées*, chanson de noces du Berry, recueillie par Mme P. Viardot, harmonisée par M. J. Tiersot; *Trois chansons finnoises*, *Trois chansons grecques*, recueillies et harmonisées par M. Bourgault-Ducoudray;

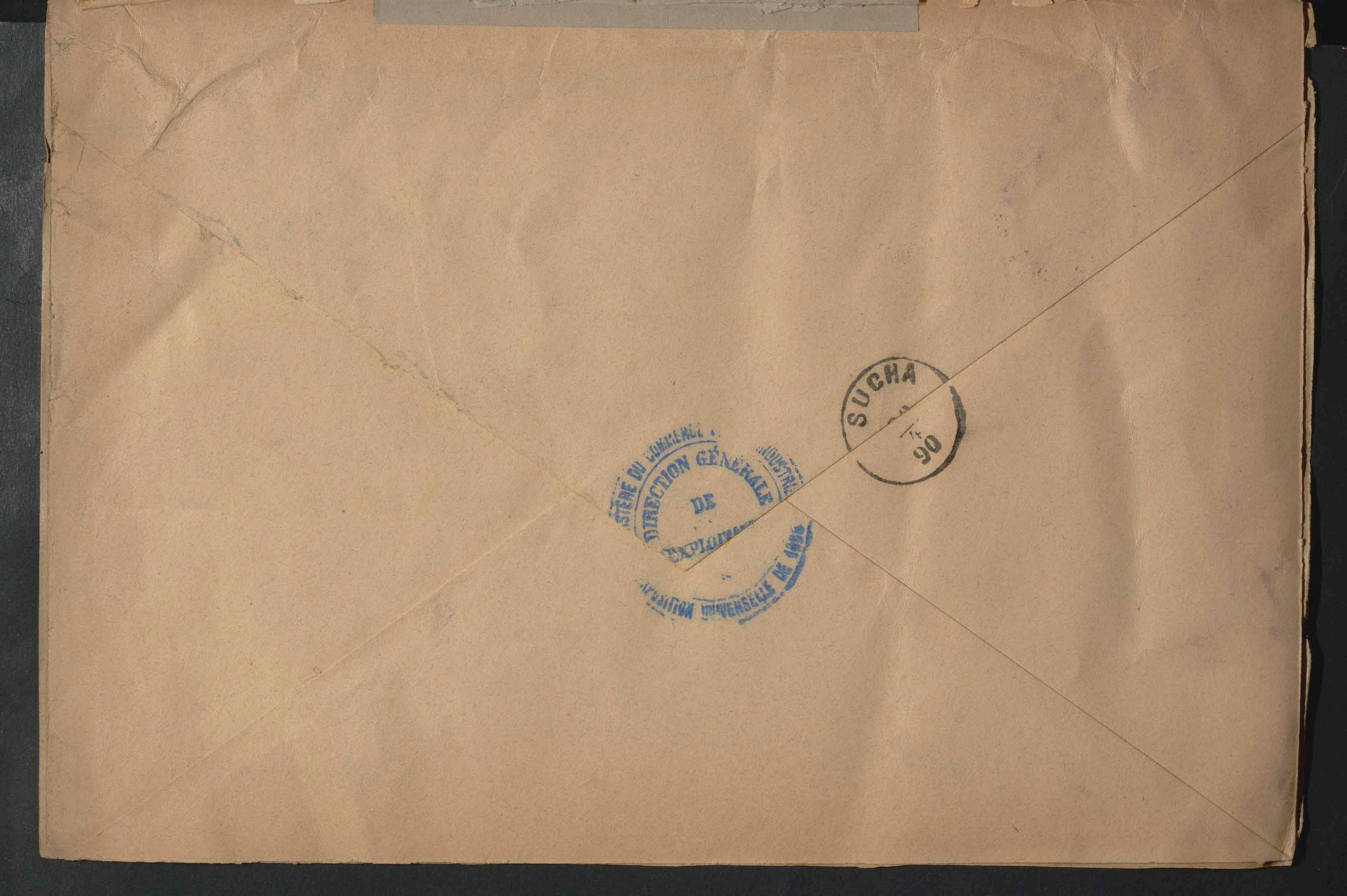
The Minstrel-Boy, chanson irlandaise, *Once i lov'd a maiden fair*, ballade anglaise, harmonisées par M. Weckerlin, traduites par M. Louis Gallet (*Échos d'Angleterre*); *Pernette*, version de la Franche-Comté, recueillie par M. Ch. Beauquier, harmonisée par M. J. Tiersot; *En passant par la Lorraine*, ronde lorraine, recueillie par M. le comte de Puymaigre, harmonisée par M. J. Tiersot; *La mort du Mari*, chanson normande, recueillie par M. J. Fleury, harmonisée par M. J. Tiersot; *Suites de Rondes à danser de la Haute-Bretagne*, recueillies par MM. Paul Sébillot et J. Tiersot [1].

Le Secrétaire général,
PAUL SÉBILLOT.

[1] Après la clôture du Congrès, la commission d'organisation a décidé que, outre le résumé analytique, on ferait paraître *in extenso* les communications qui y auraient été lues. Le secrétaire général a été chargé d'étudier les voies et moyens d'arriver à former le premier volume des Congrès des Traditions populaires. Il est probable qu'il sera publié dans les premiers mois de 1890.


81


82


MINISTÈRE DU COMMERCE
DIRECTION GÉNÉRALE
DE
L'EXPLOITATION
INDUSTRIE
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
SUCHA
90

a g 83

MIĘDZYNARODOWY KONGRES

FOLKLORYSTÓW W PARYŻU ROKU 1889[1])

Przed kilku laty zawiązało się w Paryżu towarzystwo p. t. *Société des traditions populaires*, które sobie za cel postawiło sprowadzenie wszystkich studjów ludowych do pewnego systematu. Już dawniej, aczkolwiek więcej beletrystycznie, zajmowano się podaniami ludowemi. Znanemi są imiona panów *Bladé*, *Luzel*, *Souvestre* i założycieli przed 12 laty czasopisma *Mélusine* pp. *Eug. Rolland* i *Henr. Gaidoz.* Obecnie liczba badaczy na tem polu urosła bardzo. Jedni, jak wspomnieni Bladé, Luzel, Ortoli, Dersousseaux, Fleury, Sauvé, Guillon, Millien, Certeux, Sébillot i inni idą wprost do chat wieśniaczych i tam zbierają materjał naukowy; drudzy zaś, jak Rolland, Gaidoz, Bruyère, B. Féraud, Ploix, Tuchmann, Puymaigre, Carnoy starają się opracowywać ten materjał, zestawiając go z obconarodowym. Na obu polach pracują Arène, Blémont, Vicaire, Ponvillon, Schuré, Madeleine, Gineste i inni. Towarzystwo to, o którem wspomniałem na początku, aczkolwiek miało i ma niemałe trudności do zwalczenia—bo gdzież niema miłości własnej, gdzie niema ludzi małostkowych?—jednakże w ciągu dwóch lat potrafiło zgromadzić około 300 członków i ma przedstawicieli wszelkich narodowości na całej kuli ziemskiej, chociaż żywiół krajowy przeważa. W samej Francji ma korespondentów niemal w każdej prowincji, liczy w gronie swojem kilkunastu członków Akademji, kilkudziesięciu profesorów uniwersytetu i wyższych zakładów i bardzo dużo wybitnych osobistości z innych sfer towarzyskich. Słowem, towarzystwo stoi na bardzo poważnej stopie, a stałoby jeszcze poważniej i silniej i byłoby to z wielką korzyścią dla studjów, gdyby redakcje *Mélusine* i *la Tradition* połączyły się w jedno z *Société des traditions populaires.*

Gdy się zbliżała wystawa i gdy myśl zjazdów międzynaro-

---

[1]) Patrz *Wisła* II, 671.

dowych powstała we wszystkich towarzystwach, wtedy i w tem towarzystwie prezes p. Ploix, pp. Sébillot, Certeux, Blémont, Carnoy, Rosière i inni zajęli się gorąco tą myślą; rozpisano odezwę do rozmaitych krajów i zyskano wprawdzie około 200 przyrzeczeń, lecz przy takiej mnogości kongresów, jaka była na tegorocznej wystawie w Paryżu, trudno było znaleźć czas odpowiedni i zupełnie wolny. Po długich rozprawach, oznaczono początek kongresu na 29 lipca, zwykle najgorętszy czas w Paryżu i w czasie gdy się toczyły bardzo ważne zjazdy pomocy publicznej (*de l'Assistance publique*), a drugi kolonji (*des Colonies*).

Będąc już od roku członkiem tego towarzystwa, wiedziałem o tych zamiarach i marzyłem tylko, żeby się dostać na ów kongres. Dowiedziawszy się nadto, że mają mieć odrębną galerję na wystawie, zapytałem, czy przyjmą tablicę, przedstawiającą historję *Swastyki*. Otrzymałem bardzo zachęcającą odpowiedź, więc wziąłem się do pracy[1]).

W parę miesięcy później 10-go czerwca tablica moja (trzy metry długa a metr szeroka) zawisła na galerji w *palais des arts libéraux*, a na dziesięć dni przed kongresem stanąłem na bruku paryskim. Porozumiawszy się z p. Certeux, kasjerem towarzystwa i p. Sébillot, sekretarzem, wziąłem się do opracowania nie bardzo obszernego odczytu o tej tablicy na kongresie.

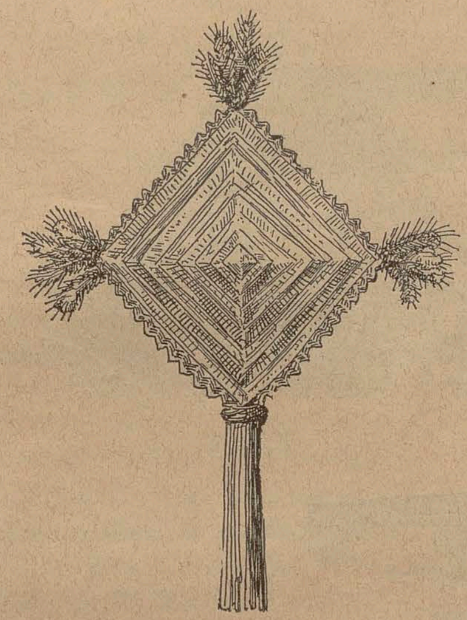
Dnia 29 lipca o pół do drugiej zebrał się kongres w pałacu Trocadéro na przedstępną obradę. Pomimo wspomnianych powyżej spraw domowych towarzystwa, pomimo zbiegu dwóch innych kongresów, znalazło się jednak na liście obecnych[2]) kilkadziesiąt podpisów, znaleźli się przedstawiciele rozmaitych narodowości. P. Leland ze Szkocji i Ameryki, p. Andrews z Ameryki, p. Nutt z Anglji, Prato z Włoch, Dragomanów z Rosji Krohn z Finlandji, Fleury z Peterzburga, Millien zamieszkały w Berlinie i żonaty z niemką, reprezentował Niemcy, Czen-ki-

[1]) Swastyka jest to odwieczny symbol religijny plemienia arjów; spotykamy go od najdawniejszych czasów (1500 przed Chr.), aż do dzisiejszych pisanek wielkanocnych na Ukrainie. Będę się starał umieścić w jednem z czasopism ilustrowanych ową tablicę i mój odczyt o niej, idzie mi bowiem, by to poszło w najdalsze koła i żeby jak najwięcej przysłano mi okazów. — *Przyp. Red.* Patrz *Wisła* III, 710.

[2]) Lista wszystkich należących do kongresu przenosiła 100 osób i obejmowała jeszcze więcej narodowości.

tong z Chin, Vasconcellos z Hiszpanji. Z polaków miał przybyć p. Karłowicz; lecz gdy mu coś w tym zamiarze przeszkodziło, pozostał tylko autor obecnego opowiadania i p. Krzywicki, jako korespondent do dzienników.

Po przemowie prezesa p. Ploix, po wyliczeniu przybyłych cudzoziemców i wybraniu rady zjazdu, dr. Hamy, konserwator Muzeum etnograficznego w Trocadéro zaprosił obecnych na pierwsze piętro, chcąc im pokazać salę, w której ustawione są grupy manekinów w strojach ludowych i przy rozmaitych zajęciach domowych. Niemal wszystkie prowincje Francji są tam reprezentowane, a zasługa urządzenia tego ludowego muzeum Francji należy się panu Hamy i p. Andrewsowi. Zdziwiłem się prawdziwie, znalazłszy tyle podobieństwa między życiem ludowem Fran-

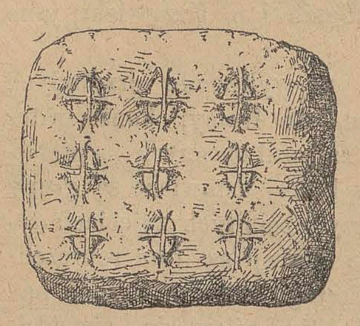


Wieniec dożynkowy.

cji a naszego kraju. Myśmy zachowali nasze dożynki w całej pełni: przodownica niesie wieniec pszenicy wśród śpiewów i oddaje go pani sioła; wieniec ten zostaje do przyszłego żniwa. Tak samo w Normandji: przodownica plecie z ostatniego snopu rodzaj bukietu, ofiaruje go właścicielce pola i to zostaje do przyszłego żniwa.

Nasze wielkanocne pisanki już nie istnieją, ale czerwone kraszanki znane są jeszcze. Są one zapieczone w jakiemś wiel-

kiem krągłem cieście (placek Wielkanocny) i z tego ciasta wązkie pasma idą po nad owe kraszanki, tworząc na nich krzyże.



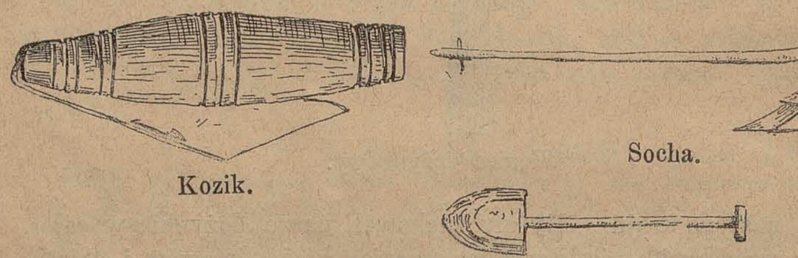
Ciasto z jajami.

Na polach do dziś jeszcze utrzymują też ukraińskie *kurzenie*, lecz bardzo często pokryte płytami torfu. Nasze rydle, sochy, nasze koziki są do dziś w użyciu.

Wiadomość o tego rodzaju rydlach bardzo zajęła francuzów; widzą oni w tem oszczędność żelaza; mnie się zaś zdaje, że tu szło o lekkość. W Bretanji znaczenie karbami jak u naszych karbowych jest jeszcze ciągle w użyciu. Narzeczona nosi wysoki



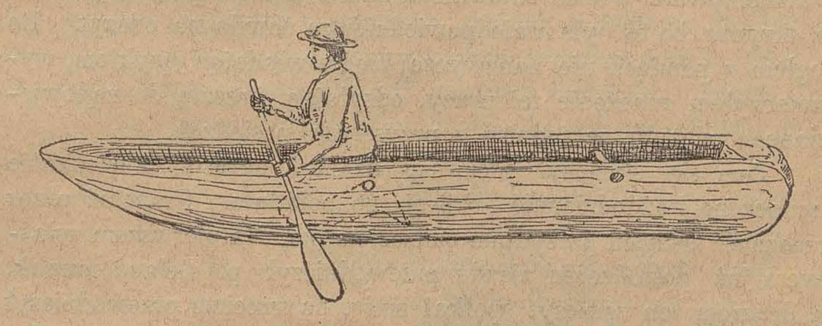
Kurzeń



Kozik. Socha. Rydel.

wieniec ze złocisych kwiatów. „A wiesz, panie doktorze, zkąd ten wieniec pochodzi?" spytałem pana Hamy; „U nas na Ukrainie—mówiłem dalej—djabeł czyha na tę kobietę, która chce zawrzeć śluby małżeńskie i stworzyć rodzinę w myśl Bożą. Wszyst-

kie więc przyjaciółki znoszą jej rozmaite czarowne zioła, szczególnie rutę i barwinek. Im więcej ma przyjaciółek, tem większy wieniec urasta".—„Widzisz pan, odrzekł nasz przewodnik, u was jeszcze ten zwyczaj jest żywy, zrozumiały dla ludu, u nas już tylko forma pozostała." Ciągle naszemu przewodnikowi lub dopowiadałem lub komentowałem polskim folklorem. Stanęliśmy przy czółnie żłobionem w dębie. „Ej, panie doktorze! zawołałem do naszego przewodnika, czy to się godzi w muzeum francuskiem pokazywać nam czółno z Ukrainy?" Obecni spojrzeli na mnie zdziwieni; „A pan nie wierzysz, rzekłem uśmiechając się do konserwatora, przecież ja to czółno widzę po raz pierwszy w życiu, a powiadam panu, że tam w połowie długości są dwie dziury na



przestrzał." Ruszyliśmy całą grupą ku czółnu i znaleźliśmy nie jedną parę, lecz dwie pary dziur, bo czółno było na dwóch wioślarzy. Śmiech ogólny zakończył tę scenę folkloryzmu porównawczego.

Bardzo ciekawym jest strój górali z Owernji. Jest to rodzaj dalmatyki z szarego sukna, z rękawami opiętemi przy pięści, lecz rozciętemi na całej długości od pięści po pachę. Gdy się wchodzi na górę, naciąga te wyloty i przepasuje dalmatykę w pasie; wróciwszy na dolinę puszcza wszystko wolno. Jest to miejscowa forma naszego serdaka z Zakopanego. Górale dalej na południu mają na plecach i na piersiach rozmaite naszycia, bardzo podobne do wzorów, jakie widzimy u górali w okolicach Suchej i Babiej góry. Słowem, możnaby było z tej tylko jednej sali w Trocadéro zrobić mały zbiorek folkloryzmu porównawczego Francji z Polską.



Po skończeniu tej wizyty, przeszliśmy do *Palais des arts libéraux*, do galerji naszego towarzystwa. Nie wielka to była wystawa, jednakże miała dość ciekawych rzeczy. Stare ryciny z Bretanji, jak mi powiadano, wystawione przez ks. Rolanda Bonapartego, dużo rozmaitych wyrobów włościańskich, bardzo ciekawy zbiór amuletów, przeważnie z koralu, pana Bellucci. Zagadkowy szereg oryginalnych kolorowanych rycin z Bengalu, zapewne ilustracji do jakiego poematu. Właściciel tego zbioru p. Topinard wystawił je, zdaje mi się, w nadziei znalezienia kogoś, ktoby mu tę zagadkę wytłumaczył. Obok stała gablota, w której zebrane były dzieła folklorystyczne członków towarzystwa. Była tam i *Wisła*; tam też powieszono moją tablicę. Kazano mi ją komentować. Wielce żałowałem, że nie miałem przy sobie mego skryptu, bo to była najodpowiedniejsza chwila na odczyt. Ile mogłem z pamięci, nie nadzwyczaj biegle władając językiem, wytłumaczyłem znaczenie tej pracy, odsyłając zresztą do zapowiedzianego odczytu na jednem z przyszłych posiedzeń.

Tem się skończył pierwszy dzień kongresu. Posiedzenie naznaczono każdodziennie o 3-ej po południu. Francuzi przez grzeczność ustąpili prezydjum cudzoziemcom. Na pierwszem właściwem już posiedzeniu zjazdu przewodniczył p. Leland, anglik, na drugiem ten zaszczyt spotkał mnie, na trzeciem przewodniczył Dragomanów, na czwartem Prato, włoch, a na ostatniem posiedzeniu, zamykającem kongres, przewodniczył znowu nasz prezes p. Karol Ploix.

Z kolei przychodzi pytanie, co było założeniem kongresu i o ile do tego celu doszedł? — Okólnik, rozesłany do członków towarzystwa w kwietniu, postawił następne temata na porządku dziennym: I) *Mity i religje* a) Podania ludowe w epopejach i ułamki epopei w podaniach ludowych. b) Pozostałości dawnych religji w podaniach ludowych i vice versa. II) *Literatura ustna* a) Definicja tej literatury i podział jej na części b) Początek, tworzenie się i wędrówki powieści i legiend. Wykład i dyskusja rozmaitych do dziś znanych systemów. c) Sprowadzenie najbardziej rozszerzonych powieści ludowych do określonej liczby typowych. Klasyfikacja tych typów i danie im nazw odpowiednich. III. *Rytmika* a) Klasyfikacja pieśni ludowych wedle wydatnych typów. Typy melodji. Warjanty znanych już pieśni. b) Dochodzenie, jak pieśń pochodzenia literackiego stała się ludową, jakie przeto zmiany zaszły pod względem muzyki i pod względem poezji; jaką drogą pieśń ludowa może się stać

utworem literackim; przykłady. c) Określenie, charakter i stopień popularności pieśni historycznych. d) Określenie tak pod względem historycznym jak muzykalnym ogólnego charakteru pieśni ludowej, wedle narodu i plemienia. e) Charakter improwizacji ludowych; które z nich mają związek ze zwyczajami tradycjonalnemi. f) O wzajemnym wpływie w pieśni ludowej poezji na muzykę i muzyki na poezję. g) Wpływ nazwy i dźwięczności instrumentów muzycznych na formę *antystrof* (refrains), tak pod względem słów jak i pod względem muzyki. h) Sposób zbierania pieśni ludowych i ich notowania. i) Projekt choregrafji międzynarodowej. IV. *Etnografja.* Program poszukiwań w celu utworzenia muzeum zabytków, dotyczących podań ludowych. a) *Przedmioty religijne* 1) bóstwa, 2) przedmioty kultowe, 3) fetysze i amulety, 4) pomniki, 5) drobniejsze sprzęty i ryciny, będące w związku z kultem. b) *Życie polityczne i prawnicze* 1) symbole władzy, 2) symbole poddaństwa, 3) pokoju i wojny, 4) prawnicze. c) *Życie prywatne* 1) odzież, 2) ozdoby, 3) zabawki dzieci, 4) rysunki ludowe, 5) narzędzia folklorystyczne, 6) sprzęty. V. *Studja ogólne. Bibljografja* a) Bibljografja i filozofja podań ludowych i sztuki b) Pojęcia ogólne, jak miłość, ojczyzna itp. w tradycjach ludowych c) Wpływ podań ludowych na literaturę, sztukę i naukę i vice versa tych na tradycje ludowe.

Program ten świadczy już najwymowniej, że to miał być *pierwszy* kongres międzynarodowy tych studjów, do dziś bardzo rozbitych, pozostawionych dobrej woli badaczy pojedynczych. Widzimy masę zapytań, dotyczących jeszcze najpierwotniejszych punktów w sprawie, tj. nazwy i sposobu traktowania. W odpowiedzi na ten okólnik przyszły zapowiedzi odczytów kongresowych i oto jest ich lista: *Ploix* O wykładzie powieści mitycznych; *Sébillot* Literatura ustna Francji od 1789—1889; *Carnoy* Zbiór podań estońskich pana Hurt; *Cordier* Potwory z ludzkiemi głowami w legiendach; *Krohn* Literatura ustna w Finlandji; *Tiersot* Pozostałości starożytnych form muzycznych w pieśniach ludowych Francji; *Cosquin* Teorje pana Andrzeja Langa; *Dragomanów* Początek buddyjski podań o cesarzu Konstantynie i ich ślady w folklorze słowiańskim; *Certeux* O muzeum folklorystycznem; *Leland* Wpływ cyganów na tradycje ludowe w Europie; *Blémont* Znaczenie podań ludowych w społeczeństwie demokratycznem; *Krohn* Metoda Juljusza Krohna (ojca); *J. Fleury* Pozostałości pogańskie w pieśniach ludowych Rosji; *Millien* Powieść ludowa o „zjadarce“ trupów; *Hermann* 1) Folklor węgierski 2)

Hipnotyzm i sugiestja z punktu widzenia folklorystycznego; *De Vasconcellos* 1) Bibljografja rzeczy ludowych w Portugalji 2) Amulety; *Webster* Improwizacje ludowe u Basków; *De la Sicotière* Bibljografja podań ludowych w prowincji Orne; *Kunos* Studjum o poezji ludowej; *Varigny* Paralela mitów biblijnych z podaniami ludowemi z Hawai; *Karłowicz* zapowiedział odczyt o studjach folklorystycznych w Polsce, lecz gdy nie przyjechał na kongres, czułem się w obowiązku choć w części go zastąpić; dałem więc krótki rys historyczny tych studjów, poczynając od Kołłątaja, a kończąc wydawnictwami Akademji w Krakowie i niezmordowaną pracą Kolberga. Artykuł ten jest już drukowany w ostatnim zeszycie czasopisma *la Tradition*. Ostatecznie mój własny odczyt o *historji Swastyki*.

Z tego wykazu widzimy również, w jakiej fazie są jeszcze studja ludowe. Na 24 odczyty, siedm z działu bibljografji i rzeczywiście ten punkt programu był zupełnie wyczerpanym; mieliśmy wcale niezły przegląd tego materjału, jakim obecnie można się posługiwać przy studjach ludowych. Inne punkta nie były tak szczęśliwe. Odczyt pana Ploix dał tylko w jednym okazie odpowiedź na I-a programu, tak jak mój dał tylko jeden okaz w odpowiedzi na I-b. Odczyt Dragomanowa jeden tylko okaz w odpowiedzi na V-c. Tak samo Leland tylko jednostronnie odpowiedział na II-b. Słowem, studja ludowe są jeszcze polem tak świeżo uprawnem, tak jeszcze daleko stoją od siebie pracownicy, iż choć czują, że się zbliżyć muszą i powinni, to jednak drogi, wiodące ku temu, nie są jeszcze zupełnie jasne.

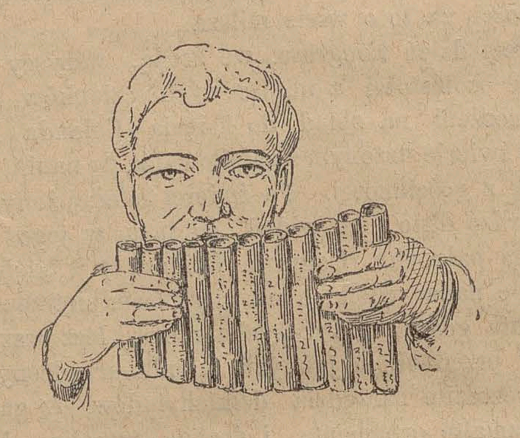
Prócz odczytów, zjazd ustanowił jeszcze komisje, mające się zająć wyłącznemi naradami nad postępowaniem w przyszłości względem 1) klasyfikacji materjału 2) traktowania powieści ludowych i 3) muzeów. Co do pierwszego punktu, komisja na dziś nie wypowiedziała żadnego stanowczego zdania; co do drugiego, kongres polecił członkom, aby się starali o formowanie wykazów postaci, typów, miejsc i cech charakterystycznych; takie bowiem regiestra ułatwiłyby bardzo wszelkie porównawcze studja ludowe. Nietrudnem, lecz niejasnem było stanowisko trzeciej komisji. Miała ona wykazać potrzebę muzeów ludowych, a zarazem wypowiedzieć, co właściwie do takich muzeów należeć powinno i czem się one mają różnić od muzeów etnograficznych, które mamy już wszędzie. Udało mi się zrobić definicję, na którą się zgodzono, a w skutek tego i rezolucja była odpowiednio sformułowaną. Niemal wszystkie dotychczasowe muzea etnogra-

ficzne (a niestety i niektóre archeologiczne) są układane, że się tak wyrażę, systemem rzemieślniczym. Tak np. w jednej szafie same noże lub topory, w drugiej same pasy lub buty itp. Może to być ciekawem, ale o wiele mniej pouczającem, mającem mniej ciepła, mniej życia, niżeli o wiele mniejsza liczba jakichś narzędzi lub części odzieży, ale w ręku manekina w odpowiedniej postawie lub odziewającą tenże manekin. Wedle więc tej definicji, komisja sformułowała rezolucję w formie żądania od członków kongresu, aby się starali wszędzie o formę muzeów etnograficznych w tym kierunku, o sformowanie odpowiednich katalogów i ich zamianę międzynarodową[1]. Na tem kończę opis oficjalnej strony kongresu; a była jeszcze i nieoficjalna, mniejszej doniosłości, za to o wiele milsza.

Na trzeci dzień kongresu, we środę, wszyscy cudzoziemcy i główniejsze osobistości z miejscowych członków towarzystwa byliśmy zaproszeni na obiad do księcia Rolanda Bonapartego, znanego tu w świecie uczonym z zamiłowania do nauki, a w kołach towarzyskich z gościnności. Po śmierci młodej żony, książę podróżował bardzo dużo, co widać od razu w jego mieszkaniu. W niewielkim pałacyku (Cours la Reine 22) w głębi dziedzińca pięć pokoi nie nader wielkich na pierwszem piętrze stanowią jego apartamenta gościnne. Przepychu niema, lecz wszystko nader gustowne. W przedpokoju już, jak salonik urządzonym, na ścianach wiszą rozmaite narzędzia dzikich ludów; w gablotach pod ścianą ich rozmaite ornamenta i drobne wyroby. Na przejściu od przedpokoju do sali jadalnej, w otoczeniu prawdziwych palm, stoją dwa naturalnej wielkości manekiny czarnych australczyków. Nagie to, brzydkie, w nocy przestraszyć może, ale bardzo oryginalne i bardzo w harmonji z całem otoczeniem. W dalszych dwóch salonach i w bibljotece kilka pamiątek rodzinnych kilka prawdziwych dzieł sztuki; lecz czego najwięcej, to albumów z pysznemi fotografjami dzikich, przeważnie czarnych ludów. Każda postać jest conajmniej z przodu i z boku fotografowana w rozmiarach bardzo często $^1/_4$ naturalnej wielkości. Stosy takich fotografji dał na wystawę; stosy pozostały u niego w domu. Jedzenie i picie było znakomite, podane z całą elegancją paryską, a *menu*, dane każdemu z gości, było napisane na ry-

[1]) Takie muzea są już w Sztokholmie, Chrystjanji, Kopenhadze, Hadze, Moskwie i Paryżu.

sunkach, wyobrażających rozmaite sceny z życia dzikich ludów lub z epok przedhistorycznych. Muzyka była rumuńska w strojach narodowych; są to z białego sukna spodnie i kurta, z której wychodzą szerokie rękawy płócienne; wszystko bardzo obficie wyszywane czarną i czerwoną włóczką. Muzyka rumunów to połączenie żywiołu rusińskiego z odcieniem trelów włoskich, a bardzo przejęta charakterem czardasza węgierskiego. We względzie zaś dźwięku samego jest ona oryginalną dla tego, że orkiestrę prowadzi ów klasyczny flet, złożony z kilkunastu razem spojonych dudek, który tak często widzimy w ręku leśnych bożków klasycznych. Ma on dźwięk nadzwyczaj melodyjny a przytem



tak silny, że góruje nad trzema skrzypcami, gitarą, cymbałami i basem, a często jeszcze i silnym tenorem gitarzysty i jego wtórem, zwykle jednym ze skrzypków. Muzyka bowiem rumuńska nie wyłącza z orkiestry śpiewu i właśnie ów flet i ów śpiew nadają jej zupełnie odrębną cechę, która się wszystkim cudzoziemcom na wystawie wielce podobała. Oczywiście prócz kompozycji Jvanowicziego, prócz pieśni ludowych, były i inne ustępy. Tak naprzykład weszliśmy do sali jadalnej przy dźwięku poloneza Ogińskiego, a przy drugiem i trzeciem daniu ów flecista począł naśladować trele rozmaitych leśnych śpiewaków, a tak znakomicie, że wszyscy jeść przestali, słuchając tego arcydzieła w swoim rodzaju. Ponieważ gospodarz nie życzył sobie wnoszenia toastów, więc pod koniec uczty jeden z bliżej mu znajomych, wniósłszy tylko zdrowie jego nieobecnej córeczki, prosił, aby wolno było starym francuskim zwyczajem zaśpiewać przy winie, bo inaczej ta uczta nie byłaby biesiadą *tradycjonistów*. Śpiewał więc ko-

miczne pieśni z Szampanji, opisujące jak święci tańczyli w raju. Usposobienie serdeczne i pełne swobody zapanowało w całem towarzystwie, bo też najmilszą przyprawą tej uczty była szczera gościnność i pełne uprzejmości zachowanie się gospodarza. „Votre Altesse! C'est une vraie fête folklorique que vous nous avez offerte,“ powiedziałem mu to najotwarciej, bez cienia nawet komplement.

Nazajutrz mieliśmy znowu pyszną ucztę duchową charakteru ludowego. Niby w odpowiedzi na paragraf III programu kongresowego, towarzystwo urządziło koncert międzynarodowy pieśni ludowych. Największa oczywiście zasługa należy się p. Tiersot, młodemu kompozytorowi, który był duszą tego koncertu. Siedmnaście większych i mniejszych pieśni francuskich solowych i chóralnych, a nadto trzy pieśni finlandzkie, tyleż greckich, jedna pieśń irlandzka i jedna angielska, jedna neapolitańska, dwie duńskie i jedna szwedzka, trzy rosyjskie i jedna hiszpańska, oto program owego koncertu; a dodam tę uwagę, że niemal każda z pieśni była wykonaną przez śpiewaka lub śpiewaczkę tejże narodowości, a przynajmniej przez doskonale ją znającą; tak np szwedzką pieśń śpiewała dunka, rosyjskie finlandka, wychowana w Peterzburgu. Cóż to za śliczne owe pieśni ludowe Francji, szczególnie bretańskie! ileż podobieństwa z naszemi! Cechą charakterystyczną, bardzo często powtarzającą się w tych pieśniach jest to, iż strofka zaczęta dość szybko i dość wysoko w drugim lub trzecim wierszu, przechodzi w takt przewlekły i kończy tonem najniższym i jak gdyby nieskończonym. Arcydziełem w tym rodzaju była pieśń p. t. *Le pauvre laboureur* z okolicy północnego Rodanu. Prawda, że p. Tiersot, który tę pieśń śpiewał, jest prawdziwym artystą w wykonywaniu śpiewów ludowych. Tysiąc dłoni klaskało w najwyższym zapale, musiał śpiewać i śpiewać i końca nie było wymaganiom zachwyconej publiczności. W dźwiękach pieśni tej, tak jak ją p. Tiersot oddał, słychać i skargę i modlitwę i poddanie się losowi; jest to w dźwiękach ów sławny obraz Millet'a *Angelus*. Był jeszcze i drugi folklor na tym koncercie. Ogromna sala towarzystwa *Société Savante* objęła conajmniej 1000 osób; było to zgromadzenie wszelkich narodowości. Jeżeli typ twarzy nie powiedział ci o narodowości jakiej osoby, to ją odgadywałeś po wyrazie w chwili, gdy śpiewano pieśń ludową z jej ziemi. Istna wieża Babel, lecz z dobrego towarzystwa. Na lewo odemnie siedział francuz z finlandczykiem; na prawo mówiłem po niemiecku, z finlandką, ową śpiewaczką, mówiłem po rosyjsku, a nie mając do kogo, toć do siebie samego

mówiłem po polsku. Na drugi dzień, w piątek, francuzi żegnali nas cudzoziemców obiadem, danym w *Palais Royal*. Trzeba przyznać, że francuzi w czasie tej wystawy dali wielkie dowody gościnności. Żaden z cudzoziemców nie był pominiętym przy jakiejś uczcie lub recepcji, a szczególnie ci, którzy brali udział w zjazdach. Na tym np. kongresie mieliśmy trzy zaprosiny: pierwsze do ks. Rolanda Bonapartego, drugi do pana Guyot, ministra robót publicznych; nie poszedłem tam, więc i napisać o tej recepcji nic nie mogę. Zresztą te ministerjalne recepcje wcale nie są zabawne. Trzysta, czterysta osób przesuwa się powolnym krokiem z salonu do salonu, wypije się mrożonej kawy lub zje porcję lodów, zapali się cygaro i szuka się drzwi, aby wrócić do siebie, zrzucić frak i spokojnie przynajmniej dokończyć cygara. Trzecie zaprosiny mieliśmy od kolegów, członków towarzystwa. Do stołu zasiadło około czterdziestu osób. Przy końcu obiadu powstał prezes i wniósł zdrowie gości w ręce p. Lelanda, najstarszego z nas cudzoziemców. Puszczam kartkę do niego, podając mu myśl, żeby od nas wszystkich wspólnie podziękował; ale gdzie tam! Amerykanin podziękował imieniem anglików i nic nad to. Wypadało, żeby każda narodowość spełniła dług grzeczności; mrugam na jednego, to na drugiego; jak gdyby nie rozumieli... Siedziałem koło prezesa. „Co panu jest, pyta, pan jakiś niespokojny?"—„Ach! tak być nie może"!—„Co takiego?"—„Proszę mi pozwolić wnieść toast".—„Ależ i owszem." Dzwonię w kieliszek i mówię: „Do was się zwracam, panowie cudzoziemcy i wierzę, że nie sprzeciwicie się temu, gdy w waszem imieniu podziękuję francuzom za tę serdeczną gościnność, z jaką nas tu przyjęli. Wrócimy do naszych krajów i opowiemy rodakom naszym, jak gościnnemi są francuzi. W imieniu waszem dziękuję im, wnosząc toast: „Niech żyje Francja w dawnych granicach".—„Niech żyje! niech żyje!" odezwały się huczne głosy. Sąsiedzi trącali się ze mną kieliszkami, a cudzoziemcy wołali: „Dziękujemy panu, dziękujemy." Znów zadzwoniłem w kieliszek: „A teraz pozwólcie bardziej wyłączny wnieść toast. Serce nasze dla Francji nie zmieniło się. Każda klęska, każda pomyślność Francji odzywały się, odzywa się i odezwą się w mym kraju jako radość lub smutek. Życzymy wam, francuzi, by Bóg wam dał siłę postawić znowu Francję na tem stanowisku, jakie jej się należy. Niech żyje Francja na czele ludzkości!" Entuzjazm jeszcze większy i jeszcze większa serdeczność; powstaliśmy od stołu, podano kawę i cygara, a gdy stół uprzątnięto, wsunięto fortepjan i poczęły

się śpiewy i deklamacje. Prato odśpiewał włoskie kancony; poprosiłem o głos, a podawszy poprzednio krótką charakterystykę stepów Ukrainy, huknąłem z całej piersi: „Hej na hori taj żenci żnut', a w dołyni kozaki idut'...“ Jest to silna, wprawdzie półdzika, ale piękna, przeciągła jak stepy kresowa nuta pieśni pochodowej. Amerykanin aż z krzesła podskoczył: „Panie! nic podobnie pięknego w życiu nie słyszałem!” Kazano mi jeszcze śpiewać, więc śpiewałem czeską pieśń „Byvali čechové slavní junaci, byvali rekové muži co květ;“ podobała się bardzo ta wielkiej powagi i siły nuta smętna, wpół religijna; jest w niej coś z charakterem husytów. Nastrój wesoły i przyjacielski rósł z każdą chwilą, śpiewy i deklamacje szły ciągiem bez przerwy; zakończył je pan Leland, amerykanin, wielce poważna osobistość, z długą siwą brodą, prezes *Gypsy-Lore Society*, zaśpiewaniem pieśni cyganów z Hiszpanji, a drugą strofę śpiewało całe towarzystwo, klaskając palcami, niby w kastanjety bijąc takt śpiewu. O dwunastej w nocy poszliśmy do domu. Na tej uczcie koledzy z towarzystwa mieli ofiarować sekretarzowi panu Sébillot, znanemu pracownikowi na polu folkloru, krzyż złoty, zdobny brylantami, lecz na nieszczęście pan Sébillot zachorował.

Na drugi dzień pan Ploix zamknął posiedzenia kongresu, jeszcze raz żegnając przybyłych gości. Uradzono starać się o to, żeby za dwa lub trzy lata zjechać się znowu w Londynie. Towarzystwo rozeszło się, ściskając sobie ręce serdecznie i powtarzając „Do widzenia za dwa lata w Londynie.“

Tem kończę opis tego pierwszego kongresu międzynarodowego tradycjonistów. Wierzę, że ten kongres nie mały wywrze wpływ na studja tych, którzy w nim wzięli udział, a skoro odczyty będą ogłoszone, wpływ jego rozszerzy się jaknajdalej. Nie jest rzeczą kongresu uczyć lub stanowczo decydować o jakiejś sprawie, lecz pobudzać do pracy i rozjaśniać drogę przez starcie się najrozmaitszych sądów i przekonań.

Tegoroczna wystawa paryska będzie miała ogromny wpływ na cały obszar wiedzy ludzkiej. Sześćdziesiąt kilka kongresów międzynarodowych wspólnemi siłami całego świata wstrząsły każdą gałęzią nauki i sztuki, a co najważniejsza, że ta praca nie ustała wraz z zamknięciem zjazdów; wiele przeglądów naukowych, do dziś wyłącznie francuskich, zmieniły charakter na międzynarodowy, zamawiając sobie u uczonych cudzoziemców, obecnych na kongresach, stałe sprawozdania o dotyczącym ruchu naukowym w ich krajach. Toż samo stało się z *Revue des*

traditons populaires, jak również i z *Tradition*, do dziś przeważnie organami wyłącznie folkloru francuskiego.

Muszę podnieść jeszcze jedną stronę wystawy 1889 roku, dla nas bardzo ważną. Krzyki, iż ta wystawa była jarmarkiem tylko, są poprostu potwarzą. Żadna z dotychczasowych wystaw ani w Londynie, ani w Wiedniu, ani w Paryżu 1878 roku nie dawała tyle materjału naukowego, takiego pola do studjów, jak ostatnia. Główną cechą jej był system historyczny na tle etnograficznem i folklorystycznem. Pałac sztuk pięknych, pałac maszynowy, pałac sztuk wyzwolonych, szereg domów wzdłuż Sekwany, całe Trocadéro i pół placu Inwalidów, to wystawa sztuki i nauki, jakiej jeszcze nigdy nie było w Paryżu i na całym świecie; do którego kąta zajrzałeś, wszędzie pełno folkloru; ulica Kairska ze swemi sklepami i warsztatami rzemieślniczemi, ze swą stajnią osłów, dalej kawiarnia, żywcem przewieziona z Kalkuty czy Bombaju, ze służbą o brunatnej twarzy, w białych turbanach i krasnych pasach, dalej restauracja rumuńska z piękną i oryginalną muzyką; dalej widziałeś świątynię, żywcem przyniesioną gdzieś tam z XV wieku z Meksyku; tam w kjosku holenderki w swych czepkach i złotych naskronnikach sprzedają wafle; tam jakiś tyrolczyk gra na cytrze; tam w kjosku norweska daje na próbę doskonałe mleko; a szwedzki domek, to istna idylla; jest i stawek, są łabędzie i góralka szwedka w swym pięknym stroju, a wewnątrz cała szafa maleńkich manekinów w strojach ludowych Szwecji; tam znowu izba z pod Moskwy z wyrobami drewnianemi; to znowu szedłeś szeregiem domów historycznych: co dom, to inna narodowość, czasem sfałszowana co do rysów twarzy, lecz co do stroju zawsze wierna; a na esplanadzie Inwalidów sześć wsi dzikich ludów z Afryki, Azji, Australji; widzisz ich, mówisz z niemi, patrzysz na ich sposób życia...



Opisowi tego wszystkiego trzebaby było nowy artykuł poświęcić, a nadto nie wiąże się to wprost z treścią obecnego opisu *pierwszego kongresu tradycjonistów*.

Sucha 26 listopada, 1889 r.

Michał Żmigrodzki.

